



MILLE-FEUILLE

DU

CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°221

ROCH HACHANA

15 et 16 Septembre 2023

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuillet de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshet News	7
Boï Kala.....	11
Baït Neeman.....	13
Mayan Haim.....	17
Koidinov	30
La Daf de Chabat.....	31
Autour de la table du Shabbat.....	42
Bnei Shimshon	44
Bnei Or Ahaim.....	48
Les perles de la Paracha	49
Pa'had David	51



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

ROCH HACHANA

La Haftara du premier jour de Roch Hachana nous relate l'histoire de 'Hanna, la mère du prophète Chmouel. 'Hanna, l'épouse sans enfant d'Elkana, vint à Chilo, où se tenait le Sanctuaire, avant que le roi Chlomo ne construise le Beth Hamikdache, pour prier afin d'avoir un enfant, ce qu'elle fit, en pleurant abondamment. Et elle émit un vœu et dit: «Ô Dieu des Armées... si Tu donnes à Ta servante un enfant, je le consacrerai à Dieu tous les jours de sa vie...» (I Chmouel 1, 11). Eli, le Cohen Gadol, l'observait alors qu'elle «priaient abondamment devant Dieu... Seules ses lèvres bougeaient, sa voix ne se faisait pas entendre. Eli pensa qu'elle était saoule. Et il lui dit: "Combien de temps seras-tu ivre? Mets de côté ton vin!" 'Hanna répliqua: "Non, mon Maître... je n'ai bu ni vin ni aucune boisson forte, j'ai épanché mon âme devant Dieu..."» Eli accepta sa réponse et la bénit pour que Dieu exauce sa requête. Cette année-là, 'Hanna donna naissance à un fils qu'elle nomma Chmouel. Quand elle l'eut sevré, elle accomplit son vœu de le consacrer au service de Dieu, en le conduisant à Chilo où il fut élevé par Eli et les Cohanim. Chmouel grandit et devint l'un des plus grands Prophètes d'Israël. La prière de 'Hanna constitue l'une des sources bibliques fondamentales du concept de la prière. En fait, le dialogue entre Eli et 'Hanna touche l'essence de la prière en général, et la prière de Roch Hachana en particulier. Roch Hachana, le jour qui couronne Hachem, est le plus propice pour lui demander de pourvoir à tous nos besoins et désirs matériels. En effet, couronner Dieu signifie l'accepter

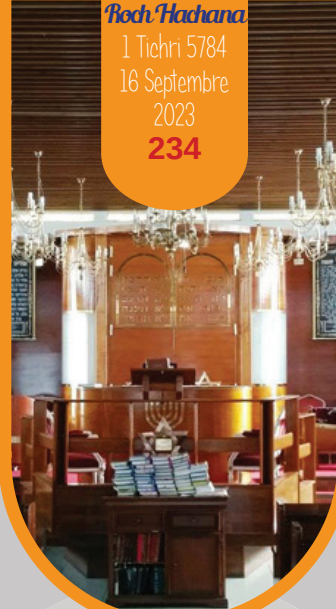
comme souverain dans tous les domaines de notre vie, nous vouer non seulement à une quête spirituelle, mais aussi et surtout à accomplir Son désir pour une Demeure ici-bas (voir Midrache Tan'houma Nasso 16) – dans le monde matériel, afin de révéler pleinement Sa royauté dans tous les aspects de la Création. C'est pourquoi, le jour de Roch Hachana, nous Lui demandons de l'argent pour accomplir la Mitsva de la charité, la force pour construire une Soukka, la nourriture pour maintenir ensemble le corps et l'âme, afin d'étudier Sa Thora, accomplir Ses Commandements, et aussi, que notre vie serve de «résidence dans les mondes inférieurs» pour abriter Sa Présence divine. C'est là le sens profond de l'échange entre Eli et 'Hanna. L'accusation d'Eli peut aussi se comprendre comme une critique de ce qu'il jugeait comme un excès dans les demandes matérielles. «Tu es dans le lieu le plus saint», dit-il, «et c'est dans ce lieu que tu demandes à Dieu d'accéder à tes désirs matériels?» «Tu m'as mal comprise», répond 'Hanna. «J'ai épanché mon âme devant Dieu. Je ne demande pas simplement un fils, je demande un fils que je puisse consacrer à Hachem tous les jours de sa vie.» Nos Sages nous disent que Chmouel fut conçu à Roch Hachana. Qu'Hachem ait exaucé cette prière en ce jour nous encourage à L'approcher avec toutes nos demandes matérielles en ce jour éminent. Car à Roch Hachana nos besoins personnels et notre désir de servir notre Roi sont les mêmes.

Collel

«Pourquoi Roch Hachana – jour du jugement – coïncide-t-il avec le jour de la Création de l'homme?»

Le Récit du Chabbat

J'étais emprisonné dans un camp de travail, à l'extrême nord de l'Union Soviétique. Notre baraque était surpeuplée et l'atmosphère était étouffante. Je sortais dans la cour pour prendre un peu d'air frais, mais tout ce qu'on pouvait voir, c'était de la neige, partout. C'était Roch Hachana et je ne pouvais réfléchir qu'à une chose: où se trouvaient ma femme et mes enfants? Les officiers du KGB m'avaient annoncé des nouvelles terribles: «Ta femme est décédée... Mais ne t'inquiète pas: nous prenons soin des enfants! Ils sont placés dans un orphelinat soviétique où ils reçoivent une excellente éducation communiste...» Plus ils parlaient, plus je les croyais. Je voulais pleurer mais je n'avais plus de larmes. Je décidai de déverser mon cœur devant Dieu avant de quitter ce monde de mensonge. «Maître du monde! Aujourd'hui c'est



Horaires de Chabbat

Hadlakat Nerot: 19h46

Motsaé Chabbat: 20h50

1) Si Roch Hachana tombe un vendredi soir (comme cette année), la coutume répandue chez la plupart des Séfarades est de réciter la Kabalat Chabbath (les psaumes de l'accueil du Chabbath, Lékhha Dodi et Mizmor Chir LéYom HaChabbath) sans réciter Bamé Madlikine. D'autres, surtout chez les Ashkénazes, ne récitent uniquement le Mizmor Chir Leyom HaChabbath.

2) Le Chabbath, du fait qu'il soit interdit de sonner du Chofar, on ne dira pas dans la Amida, Yom Téroua mais Zi'hroné Téroua. Si le premier jour tombe Chabbath, on ne pourra pas déplacer le Chofar car il est Mouksé.

3) A propos du Tachlikh, lorsque le premier jour de Roch Hachana tombe un Chabbath, les décisionnaires discutent sur ce point (Birké Yossef; Chaaré Téhouva chap.583; Chvout Yaacov 3,42 et Ben Ich Haï). Si le fleuve se trouve en dehors des murailles de la ville ou du Erouv, on ne pourra pas réciter Chabbath, car on risquerait de transgresser Chabbath en portant le Sidour pour réciter la bénédiction. De même dans une ville, où on le récite près du puits qui se trouve dans la cour de la synagogue, on le récitera le premier jour. A l'époque où les villes étaient entourées d'une muraille, les fidèles le récitaient près d'un puits qui se trouvait dans la ville (Alé Hadass). En Israël, dans les villes où le Erouv est cachère, ce risque n'existe plus; on pourra donc réciter le premier jour même s'il tombe le Chabbath, (voir Kaf ha'Hayim 583,31; Yabia Omer 4,47). Cependant, les Ashkénazes ne le récitent en aucun cas le Chabbath.

4) Lorsque le second soir, tombe samedi soir, on insérera dans le Kiddouch, la bénédiction de la Havdala ainsi que celle de la bougie. Remarque: On ne pourra pas éteindre la bougie de Havdala, elle brûlera jusqu'à ce qu'elle s'éteigne d'elle-même.

לעילוי נשמות

à Dan Chlomo Ben Esther à Fraoua Bat Nona à Méir Ben Marcelle Mazal Tubiana à Amrane Ben Léa à David Ben Fréoua Amsellam à Myriam Bat Sim'ha à Israël Ben Sarah à Malka Soutana Gold Bat Florence Myriam à Hanina Bat Myriam Lumbrozo à Michaël Ben Léa Layani à Matslia'h Ben 'Hanna Toutiou



La perle du Chabbath

Nous récitons dans la prière de Moussaf de Roch Hachana trois bénédictions particulières, intitulées: «*Malkhouyot*» (affirmation de la Royauté Divine), «*Zikhronot*» (évoquant de la Souvenance Divine) et «*Chofarot*» (Rappel par le Chofar). Ces trois bénédictions sont déduites du verset suivant (et qui sert aussi du Kidouch de Roch Hachana): «*Et au jour de votre allégresse, dans vos solennités et vos néoménies, vous sonnerez (Chofarot) des trompettes pour accompagner vos holocaustes et vos sacrifices rémunérateurs; et elles vous serviront de souvenir (Zikhronot) devant votre D-ieu. Je suis l'Éternel votre D-ieu (Malkhouyot).*» (Bamidbar 10, 10 – voir Rachi). Quelle est la signification de ces bénédictions? Plusieurs réponses parmi lesquelles: 1) Le Talmud [Roch Hachana 34b] enseigne: «*Récitez devant Moi des Malkhouyot afin que vous Me fassiez régner sur vous, des Zikhronot afin que votre souvenir monte vers Moi pour le Bien, et par quel moyen, par la sonnerie du Chofar.*» Il nous faut tout d'abord accepter la Royauté Divine (Malkhouyot) avant d'implorer Sa miséricorde, pour qu'Il se souvienne de nous (Zikhronot) par l'intermédiaire du Chofar (Chofarot) [Sifri Béhaalotekha]. 2) Chacune des trois bénédictions se compose d'une série de dix versets: trois versets de la Thora, Trois versets des Téhilim, trois versets des Prophètes, et pour finir un verset de la Thora. Les dix versets des «*Malkhouyot*» correspondent aux «*Dix Paroles*» par lesquelles D-ieu a créé le Monde afin de régner sur Ses créatures («*L'Éternel est notre Roi*»). Les dix versets des «*Zikhronot*» correspondent aux «*Dix Commandements*» par lesquels D-ieu s'est révélé comme le Législateur du Monde. Aussi, en récitant les «*Zikhronot*» (les souvenirs pour le Bien) nous nous présentons devant Lui, confiants en Sa justice («*L'Éternel est notre Juge, notre Législateur*»). Les dix versets des «*Chofarot*» correspondent aux dix louanges qui concluent le livre des Téhilim, que nous récitons afin de savoir, de faire connaître et d'être bien convaincus que de Lui seul viendra le Salut et la Délivrance pour tous les habitants de la Terre («*à Lui nous devons le Salut*») [Roch Hachana 32a – Séfer Hatodaah]. 3) Les trois correspondances (citées plus haut) sont intimement liées: Le mot louange («*הלל* – Hallel») a pour valeur numérique 65, celle du nom divin de la Royauté (A-D-O-N-A-Ï), attribut par lequel D-ieu créa le Monde sous condition qu'Israël accepte la Thora au Mont Sinaï [Ben Yéhoyada]. 4) Les trois bénédictions que nous récitons dans la prière de Moussaf, accompagnées des sonneries du Chofar, ont pour effet de réveiller le désir Divin de renouveler la Création du Monde. Aussi, disons-nous: «*C'est Aujourd'hui, le début de Tes actes, un souvenir du premier Jour*». Le «*début de Tes actes*» rappelle la naissance d'Adam Harichone, considéré comme la finalité de la Création («*La fin de l'action est au début de la pensée*»). «*Un souvenir du premier Jour*» rappelle qu'Hachem a créé le Monde par désir de faire le Bien («*Tu te complais dans la Bienveillance*» [Mikha 7, 18]). Toutefois, le véritable désir de D-ieu, qui résulte implicitement de l'association des deux évocations, est la «*Demeure dans les Mondes inférieurs*» [voir Midrache Tan'houma Nasso] que l'homme Lui construit par le Service Divin. Ainsi, ces trois mentions correspondent respectivement aux trois bénédictions: «*Malkhouyot*», «*Zikhronot*» et «*Chofarot*» [Séfer Maamarim 3]

Roch Hachana et nous ne prononçons pas la prière de Al 'Hèt pour avouer nos fautes et en demander le pardon. Mais dans les circonstances actuelles, je ne peux attendre Yom Kippour. Je Te demande pardon pour chaque année et chaque jour que j'ai passé dans ce monde de mensonge! Et Toi, dans Ta grande pitié, pardonne-moi si je récite Al 'Hèt en ce jour de Roch Hachana!» Et je me suis mis à énumérer un «Al 'Hèt» absolument unique: «*Pour le péché d'avoir organisé une école juive clandestine; pour le péché d'avoir créé des ateliers dans lesquels les Juifs ne seraient pas obligés de travailler le Chabbath et les jours de fête... Alors de grâce, pardonne-moi pour ces péchés. Et laisse-moi exprimer une dernière requête: dis-moi où sont ma femme et mes enfants! Que leur est-il arrivé? Fais-le-moi savoir afin qu'il soit plus facile pour moi de quitter ce monde de mensonge. Agis pour moi au-delà de la bonté! Et encore une chose: aujourd'hui c'est Roch Hachana! Fais que je puisse aujourd'hui accomplir la Mitsva du jour; fais-moi entendre le son du Chofar!*» A ce moment-là, une voix résonna dans mon cœur, si claire! J'étais sûr que c'était une voix du ciel. Elle me chuchotait: «*Ne sois pas triste et ne crois pas ce que te racontent ces brigands. Ta femme et tes enfants sont vivants, ils sont à la maison. Tu les reverras et tu n'auras que des satisfactions de tes enfants!*» Soudain, devant mes yeux, j'aperçus une grande synagogue, avec une «*Bima*», une estrade, au centre et sur l'estrade se tenait le Rabbi de Loubavitch qui sonnait du Chofar: «*Tekia...*» Mon âme tressaillit en entendant ce son interminable, perçant, intense. «*Chevarim, Teroua!*» Mon cœur battait à tout rompre à l'écoute de ces sons semblables aux sanglots d'un enfant devant son père aimant... Debout dans la neige, et du plus profond de mon cœur, j'implorai mon Créateur, «*Notre Père, notre Roi! Aie pitié de nous! Sauve Tes enfants qui ne dépendent que de Toi! Tes enfants souffrent!*» Puis j'éclatai en sanglots... Je ne voyais plus la neige et la glace qui recouvraient pourtant le paysage, ni les chiens de garde, ni les animaux à forme humaine qui tyrannisaient les détenus. Ce qui était réel, ce que je ressentais vraiment, c'était Hachem et Sa sainte Thora, le Rabbi qui sonnait du Chofar et qui, par cela même, faisait prendre conscience aux 'Hassidim de l'importance du moment... Le Rabbi, lui aussi, pleurait du plus profond de son âme. Les années ont passé et, grâce à D-ieu, j'ai survécu. Après avoir purgé ma peine, j'ai été libéré du camp de travail et je suis rentré à la maison. Ma femme et mes enfants étaient vivants et menaient une vie conforme à la Thora et aux Mitsvot. Bien des années plus tard, nous pûmes miraculeusement quitter cet enfer, la tête haute. Nous sommes arrivés en Israël, toute la famille réunie. Dès la première opportunité, je me suis rendu chez le Rabbi à New York afin de prier avec lui, dans sa synagogue à Roch Hachana, afin de le remercier d'avoir prié pour nous et de nous avoir bénis, ce qui nous avait donné la force et le courage de survivre. J'entrai au 770. C'était une très grande synagogue avec une estrade au centre. Le Rabbi se préparait à sonner le Chofar tandis que des milliers de 'Hassidim l'observaient dans un silence impressionnant, chacun pensant très fort à tout ce qu'il désirait pour l'année à venir. Le Rabbi monta sur l'estrade. Il prit trois sacs en carton qui contenaient des milliers de lettres, envoyées de tous les coins du monde; nombreuses étaient celles provenant d'Union Soviétique, de Juifs demandant une bénédiction pour pouvoir quitter ce pays. Le Rabbi se couvrit le visage de son Talit et sanglota. Il pleurait pour tout le peuple juif. Et il sonna le Chofar: Tekia, Chevarim, Teroua... C'était la vision que j'avais aperçue dans le camp, des années auparavant. Mais cette fois, ce n'était pas une vision!

Réponses

Le Jour de Roch Hachana – le premier Tichri – est le jour anniversaire de la création de l'Homme. Rabbénou Nissim (le Rane) écrit dans son commentaire sur la Guémara [Roch Hachana 16a] que la raison pour laquelle ce jour est le Jour du Jugement pour le Monde entier (Yom HaDin) est qu'à Roch Hachana Adam Harichone fut créé. Afin de saisir le lien entre l'anniversaire de l'Homme et le jour du Jugement divin, rapportons le commentaire suivant du Zohar [Emor 88a]: Le Jour de Roch Hachana, Adam Harichone comparut devant le Tribunal Divin et fit Téhouva (pour avoir transgressé l'interdiction divine de consommer le fruit de l'arbre de la «*Connaissance du Bien et du Mal*»). La raison de la faute du premier Homme était due au fait que les âmes des mécréants incluses en lui, le «*poussèrent*» à consommer le fruit défendu. Ainsi, la faute n'était-elle pas tant de son fait mais de celui de ces âmes - Arizal). D-ieu accepta alors son repentir et lui dit: «*Tu seras un exemple et un signe pour tous tes enfants dans toutes les générations, en ce jour ils seront placés devant Mon Tribunal, et s'ils se repentent et reviennent vers Moi, je les recevrai et Je quitterai Mon Trône de Justice pour siéger sur celui de la Miséricorde*». Cet enseignement concorde avec celui du Midrache [Vayikra Rabba 29, 1] (voir aussi la Guémara Sanhédrin 38b à propos des douze heures de la journée de la création d'Adam Harichone): «*La première heure, Hachem a eu l'idée de le créer. A la seconde heure, le Saint Béni Soit-Il a pris conseil auprès des anges du Service. A la troisième heure, Il a rassemblé sa poussière (de tous les coins du Monde pour faire le corps de l'Homme). A la quatrième heure, Il a formé l'Homme (en le délimitant). A la cinquième heure, Il l'a préparé (Il lui a fait les traits du visage et lui a façonné les membres). A la sixième heure, il a fait un Golem (un être achevé mais sans âme). A la septième heure, Il lui a insufflé une âme. A la huitième heure, Il l'a fait pénétrer dans le Gan Eden. A la neuvième heure, Il lui a ordonné [de ne pas consommer de l'Arbre de la Connaissance]. A la dixième heure, Adam a fauté [en consommant le fruit de l'Arbre]. A la onzième heure, il a été jugé et à la douzième heure, il est sorti acquitté de son jugement (après avoir fait Téhouva). Hachem dit alors à l'Homme: 'Ceci sera un signe pour tes enfants; de même que tu t'es tenu devant le Tribunal, ce jour-là, et que tu en es sorti acquitté, de même tes enfants, dans l'avenir, se tiendront devant le Tribunal ce jour-là et en sortiront acquittés...'» Le Rambam [Lois de la Maison d'Élection 2, 2] écrit à ce propos: «*[L'Autel du Temple est] le lieu où Adam fit une offrande après avoir été créé, et c'est de cet endroit-là qu'il fut créé. Nos Sages ont enseigné [Talmud de Jérusalem Nazir 7]: 'L'Homme fut créé de l'endroit où il trouverait son pardon'.*» Ainsi comprenons-nous la raison pour laquelle Roch Hachana (jour anniversaire de l'Homme) est le jour du jugement; de même qu'à Roch Hachana (au cours des douze premières heures de son existence) le premier Homme a fauté, de la même manière qu'il a fait Téhouva en ce jour et est sorti acquitté, de même pour nous, si un individu fait une vraie Téhouva, alors le Saint béni soit-Il lui pardonne toutes ses fautes, ce jour-là, et il sort acquitté de son jugement.*

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN

ROCH HACHANA 5784.

LA FÊTE DU TRÔNE

Selon Rabbi Eliezer la création du monde débuta le 25 Eloul et à la naissance de l'homme le premier Tichri, Dieu décida que ce jour-là désigné désormais Tehilat ma'assékha, « le commencement de l'œuvre divine », serait Roch Hachana, le nouvel an du calendrier juif, car ce jour-là, Dieu fut proclamé Roi pour la première fois. En effet, bien que de nombreuses créations aient précédé celle de l'homme, le ciel et terre, la végétation et les êtres vivants, aucune de ces créations n'a attribué le titre de Roi au créateur. C'est seulement lorsque l'homme fut créé et placé dans le Gan Eden, qu'il réunit toute la création pour proclamer la royauté de Dieu sur tout l'univers. Ce Midrach qui met en avant la proclamation de la royauté de Dieu par l'homme pour la première fois, semble contredire le poème bien connu d'Ibn Gabirol qui affirme : Adone Olam ashèr malakh, « le maître du monde a régné » Bétérem kol yétsir nivra « avant qu'aucune créature n'ait vu le jour » Or dans la conception humaine, il ne peut exister de roi sans sujets. Alors comment peut-on affirmer que Dieu était Roi déjà avant toute création ? Nos sages démontrent qu'il n'y a pas de contradiction entre les deux affirmations. Pour comprendre la Torah et la finalité de l'homme sur terre, il nous faut admettre qu'il existe deux registres, celui de Dieu et celui de l'homme. Sur le plan divin, Dieu était Roi avant toute création : c'est là une idée difficile à concevoir par notre esprit d'être créé, mais c'est une réalité qu'affirme le poème Adone Olam. Cependant, nous apprenons par ailleurs que Dieu ne se complaît vraiment de son titre de Roi que depuis sa proclamation par l'homme, ainsi qu'en témoigne le prophète Isaïe « tous ceux qui portent mon nom, les fils et les filles d'Israël que j'ai faits pour ma gloire » (Is 43, 7), idée que nous exprimons quotidiennement dans la prière « Baroukh Eloqénou chébera-anou likhvodo, béni soit notre Dieu qui nous a créé pour sa gloire. La finalité de toute la création est de dévoiler la royauté de Dieu sur toute la création et c'est dans ce but que l'homme a été créé en dernier.

LE JUGEMENT UNIVERSEL.

Roch Hachana concerne l'humanité dans son ensemble. C'est le jour du jugement de tous les êtres vivants et de toutes les nations qui passent devant le tribunal céleste comme des moutons devant le berger lorsqu'il en fait le recensement. Le verdict est aussitôt prononcé ainsi que le détaille le fameux passage du *ounetna tokef* « *Mi yhié oumi yamout* : qui vivra et qui mourra au cours de cette année, qui par l'épée et qui par l'eau, qui par la famine et qui par la maladie... » On peut alors se demander à quoi servent nos prières, si notre sort est déjà arrêté et décidé. Normalement, il est demandé à l'homme de reconnaître ses fautes et de se repentir avant de passer devant la justice divine, d'où la tradition de multiplier les prières de pardon, les *Sélihot*, pendant les quarante jours précédant le jour de Kippour entièrement consacré au pardon, comme son nom l'indique. Alors que représente Roch Hashana à ce niveau, puisqu'en ce jour, aucune prière ne comporte de confession des fautes (*Vidouye*) ou de *Techouva*, de repentir.

DIEU -ROI.

Dans de nombreux écrits de nos Sages, il est rapporté que la création du monde est l'expression de la volonté de Dieu de se voir intronisé par ses créatures. Chaque élément de la création est doté de qualités particulières qui lui permettent de réaliser le but pour lequel il a été créé qui est de louer Dieu, mais en définitive c'est l'homme qui en est l'unique chantre, ainsi que le rappelle le Prophète Isaïe à qui Dieu dit « ramène mes fils et mes filles qui portent mon nom, que j'ai fait pour ma gloire. » (Is 43,7)

Roch Hachana est donc surtout le jour de la consécration de Dieu comme Roi du monde et de toute la création. Cette consécration signifie qu'Israël annule sa volonté devant la volonté de Dieu c'est-à-dire qu'il accepte de se soumettre volontairement à la volonté de Dieu. C'est ce qu'exprime le verset du Psaume 22,29 ... *ki l'Hashem maléloukha ou moshèl bagoyim* « car à l'Eternel appartient la Royauté et il domine les nations ». Il existe une différence entre *Mélékh* (un roi) et *Moshél* (un dominateur) Un roi- *Mélékh*- est généralement accepté de bonne grâce par la population alors qu'un dominateur - *Moshél* -s'impose par la force et la dictature.

Israel a choisi de suivre l'Eternel déjà dès l'Egypte, ainsi que Dieu le rappelle, lorsqu'il évoque les "amours de jeunesse" avec Israel *ko amar Hqshèm zakharti lakh hésséd ne'ourayikh* « Je me souviens de tes amours de jeunesse lorsque tu m'as suivi ans le désert, dans une terre aride » (Jer 2,2)

L'essentiel de la mission de l'homme sur terre est de se soumettre à la royauté divine et ce faisant, il mérite d'être jugé favorablement le jour de Roch Hachana et d'être innocenté. C'est pour cette raison, selon le constat fait par Rav Guedalia Shorr, que dans les prières de ce saint jour, il n'est fait mention d'aucune demande habituelle concernant les besoins de l'individu, mais uniquement tout ce qui touche à l'honneur et à l'intronisation de Dieu. En chaque membre du peuple d'Israel réside une étincelle. Lorsqu'Israel se soumet à la volonté divine, cette étincelle devient une flamme vivifiante, et chacune de ses bonnes actions, élève spirituellement tous les éléments de la nature.

LE SON DU CHOFAR.

Après la sonnerie du Chofar, nous chantons le verset du psaume 89 : *Achrei ha'Am yode'ei terou'a* « Heureux le peuple qui connaît la Terou'a (sonnerie de triomphe), qui s'avance à la lumière de Ta face, O Eternel » Le verset précise « qui connaît la Terou'a » et pas « qui écoute la Terou'a » c'est là une invitation à approfondir et à connaître le sens véritable du Chofar. Pour quelle raison sonne-t-on le Chofar à Roch Hachana ? Rabbi Ytzhak dit « parce que Dieu a dit sonnez ! (Traité Roch Hachana) ainsi qu'il est écrit « Le septième mois, le premier jour du mois sera pour vous un jour de sonnerie (NB29,1).

Bien que le sens profond de cette Mitzva de sonner le Chofar nous échappe totalement, nos Sages en ont donné des explications qui aident les fidèles à mettre en pratique cette Mitzva avec beaucoup de concentration et d'émotion, en suggérant à l'homme de se secouer de sa torpeur, de se réveiller et d'examiner ses actions, de se rappeler son créateur et de retourner vers Dieu (Maimonide)

Le Rav Saadia Gaon (842-942 Babylonie), quant à lui, il nous donne dix explications :

De la même manière que l'on sonne les trompettes au début du règne d'un roi de chair et de sang, le son du Chofar rappelle le règne de Dieu sur l'univers le jour de la création de l'homme, seul de toute la création à pouvoir proclamer la royauté de Dieu. Le son du Chofar rappelle notre engagement au Mont Sinai « Naassé venchma' » et la nécessité de se repentir pendant les 10 Jours de pénitence entre Roch Hachana et Kppour, ainsi que les mises en garde des prophètes qui se faisaient généralement au son du Chofar. En entendant le Chofar, nous prions pour la reconstruction du Temple détruit au son des trompettes ennemies. La corne de bélier dont est fabriqué le Chofar, rappelle aussi le sacrifice d'Isaac, symbolise le dévouement constant au service de Dieu et permet d'espérer un jugement favorable. La sonnerie du Chofar est aussi destinée à susciter de la frayeur qui fait trembler le peuple et l'incite à davantage d'humilité devant le Créateur. La sonnerie du Chofar rappelle enfin la responsabilité de chaque individu comme le dit le prophète Tsefania « Le grand jour de l'Eternel est proche » (1, 14) il s'agit du jour du jugement pour lequel il faut se préparer et mériter d'être innocenté.

Sans atteindre la véritable raison pour laquelle Dieu a exigé de sonner le Chofar à Roch Hachana, d'autres explications ont été données au cours des âges : nous retiendrons les trois essentielles :

- la Tora a été donnée au son du Chofar,
- l'annonce du rassemblement des exilés sera faite au son du Chofar,
- la venue du messie sera précédée de sons du chofar

Pour toutes ces raisons, il est important d'écouter les sonneries du Chofar avec beaucoup de ferveur.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à chacun et à chacune d'entre vous la plus belle des bénédictions « *Yehi ratson shéHashèm yemalé eth kol mishaloth libbékhèm letova* : à l'occasion de cette nouvelle année, veuille l'Eternel exaucer vos vœux les plus chers pour votre bonheur, et pour celui de tous vos êtres chers.

שנה טובה ומבורכת. שנת אחדות של עם ישראל. שנת שלום. שנת גאולה שלמה

Chana tova oumevourékhet, chenat ahdout Israel, chenat chalom chenat gueoula chéléma,

Une bonne année pour le monde, une année d'unité retrouvée au sein d'Israel, une année de paix et de rédemption pour toute l'humanité.



La Parole du Rav Brand

Le premier jour de Roch Hachana, nous lisons que D.ieu se souvint de Sa promesse faite à Sarah : elle devint enceinte et accoucha d'Itshak.

Ce rappel eut lieu le jour du Souvenir : Roch Hachana. Puis nous lisons le sauvetage d'Ichmaël : « Quand l'eau de l'outre fut épuisée, elle jeta l'enfant sous l'un des arbrisseaux... Elle éleva la voix et pleura. D.ieu entendit la voix de l'enfant et l'ange de D.ieu appela... et D.ieu lui ouvrit les yeux et elle vit un puits d'eau ; elle alla remplir d'eau l'outre, et donna à boire à l'enfant... qui grandit, habita dans le désert, et devint rové kachat – tireur d'arc » (Béréchit 21,15-20).

Pourquoi D.ieu devait-il ouvrir les yeux de Hagar : ne pouvait-elle pas les ouvrir toute seule ?

En fait, les Patriarches et Matriarches préparaient le peuple juif ainsi que la fin de l'Histoire à l'époque du Machiah, où le monde s'attachera à D.ieu. Or le Satan, essaye de toutes ses forces de les en empêcher. Il suggère aux hommes de jalouser les justes et de railler les croyants. Hagar et Ichmaël jalosèrent alors Sarah et Itshak, et ironisèrent sur leur compte. Mais la jalousie couvre et obscurcit les yeux et les rend aveugles. Désespérés, Hagar et Ichmaël prièrent du fond du cœur, et leurs larmes, coulant de leurs yeux, les lavèrent de leur aveuglement. C'est le sens de verset : « Et D.ieu lui ouvrit les yeux et elle vit un puits d'eau. », et comme disait le roi David :

« Ouvre mes yeux, pour que je contemple les merveilles de Ta Torah » (Tehilim, 119, 18). Cette eau représente la foi en D.ieu et en Son enseignement.

Puis Ichmaël devint tireur d'arc. Abandonnant son espoir d'être choisi par son père comme l'héritier principal, il se tourna vers l'art du tir à l'arc, espérant que le Dernier jour venant, il dominerait son frère avec cette arme.

Le Satan pour sa part continua ses tentatives pour empêcher la venue du Machiah. Il mit en Ichmaël la volonté de défier Itshak, espérant que ce dernier accepterait de risquer de mourir pour D.ieu (Béréchit 22,1). Mais les larmes versées par Avraham et Itshak, ainsi que les anges célestes (Béréchit 27,1), lavèrent ces forces du mal, et Itshak survécut.

Ainsi chaque année, à l'approche du jour du Souvenir, lorsque le Satan cherche à accuser les juifs, ces derniers sonnent justement dans la corne du bélier de la Akéda. Les sons sont coupés en chevarim et en teroua, en soupirs et en sanglots, et ils lavent tous leurs égarements. Leurs yeux s'ouvrent et ils contemplent la Chekhina, et comme disait le roi David : « Mes yeux répandent des torrents d'eau, parce qu'ils n'observaient point Ta Torah » (Téhilim, 119, 136).

Pour que vienne Machiah, le fils de David, il fallait encore oindre ce dernier comme roi. La

prophétesse Hanna et son fils Chemouel étaient chargés de cette tâche. Les forces du mal rendirent alors Hanna stérile, et sa rivale Penina, jalouse, ridiculisa ses ambitions extravagantes. Cette dernière versa alors des larmes, et elles repoussèrent toutes les accusations jusqu'à ce que son désir soit exaucé : « Chaque fois que Hanna montait à la maison de l'Eternel, Penina la mortifiait... alors elle pleurait et ne mangeait point » (Chemouel I 1,7).

Une fois Chemouel né, sa mère chantera : « Ne parlez plus avec tant de hauteur, que l'arrogance ne sorte plus de votre bouche... L'arc des puissants est brisé, et les faibles ont la force pour ceinture... De la poussière Il retire le pauvre... Il relève l'indigent, pour les faire asseoir avec les grands, et Il leur donne en partage un trône de gloire... Les ennemis de D.ieu trembleront, du haut des cieux Il lancera sur eux Son tonnerre ; D.ieu jugera les extrémités de la terre, Il donnera la puissance à Son roi, et Il relèvera la force de Son oint » (Chemouel I 2,3-10). C'est justement l'arc d'Ichmaël et celui d'autres puissants et envieux qui seront brisés.

Quant aux justes, guidés par Machiah, ils relèveront le défi : D.ieu donnera la puissance à Son roi [David], et Il relèvera la force de Son oint [le Machiah].

Rav Yehiel Brand

Aliment à la noix

Il existe une vieille coutume à Roch Hachana de ne pas manger certains aliments que nous allons tenter d'expliquer.

Le Rama (583,2) écrit du Maaril que certains s'appliquent à ne pas manger de noix pendant ce jour. Il y apporte deux raisons, une technique puisque la noix apporte un surcroît de salives et de saletés dans le nez ce qui le déconcentrera dans sa Téfila (certains rajoutent pour cela le haricot blanc, l'ail et l'oignon). Mais aussi car le mot 'noix', en hébreu, a la même valeur numérique que le mot 'faute' et ainsi on s'en éloigne au maximum en ce jour de jugement. Et même si ce n'est pas exactement la même valeur numérique puisque noix équivaut à 17 tandis que le mot faute à 18, certains répondent que le Alef final n'est pas comptabilisé puisqu'il n'est pas prononcé.

Le Rav Mazouz explique quant à lui qu'on trouve souvent dans le Yérouchalmi le mot faute sans le Alef final ce qui fait 17 précisément comme le mot noix.

Le Sefer Yossef Omets écrit que la raison principale est celle du dérangement pendant la Téfila et c'est pourquoi on pourra manger des noix après l'essentiel des Tefilot c'est-à-dire après Moussaf du deuxième jour où il n'y a plus grand risque d'être dérangé.

Le Choulhan Aroukh Arav écrit qu'en cela est inclus tout fruit ressemblant à la noix comme la noisette l'amande et même la pistache. Cependant, le Béèr Moché écrit que si la noix n'est pas visible, comme par exemple mixée dans un gâteau, on pourra la consommer même si la coutume n'est pas ainsi.

Le Michna Beroura écrit que certains évitent de manger des aliments aigres le jour de Roch Hachana car au contraire, nous devons manger des aliments doux pour avoir une bonne et douce année. Ceci trouve sa source dans les écrits des Richonim et même des Guéonim et ainsi rapportent le Rav Haim Faldgi et d'autres.

Le Maté Éfraïm ajoute à cela que la coutume est aussi de ne pas manger de nourritures amères.

Le Rav Haim Kaniewski écrit quant à lui qu'il est de coutume de ne pas manger piquant et ainsi écrit le Yalkout Yossef.

Mais Rav Eliyachiv tranche que si cela vient agrémente la nourriture et l'épicer, alors ça sera permis car il s'agit là d'une amélioration. De même, d'après le Rav Ben Tsion si cela fait partie des Simanim que nous mangeons à Roch Hachana comme le poireau quelques fois, cela sera autorisé.

Enfin, il est tout de même à noter que certains autorisent complètement les mets piquants car d'après eux ceci n'est pas rapporté dans les Richonim, et même que certains mangent toute

l'année fort épicé et qu'on ne peut leur interdire cela à Roch Hachana.

Enfin, le Michna Beroura rapporte aussi de ne pas manger de raisins ce jour-là et ainsi faisait le Gaon de Vilna. La raison est expliquée par le Imré Chmouel puisque le fruit de la connaissance mangé par Adam et Hava le jour de leur création qui était aussi Roch Hachana était le raisin, pour ne pas réparer en quelques sortes cette faute on n'en mangera pas ce jour-là. Mais cependant, cette coutume ne s'est pas répandue chez tous puisque beaucoup faisaient le Chééhiyanou du deuxième jour justement sur du raisin.

On terminera par une belle leçon : si les Hakhamim ont été aussi pointilleux sur ces « petits » détails qui ne sont somme toute que des allusions, combien il faudra s'améliorer dans sa conduite en ce jour car il n'y a pas plus mauvais signe que d'être soi-même dans la faute amère ou même aigrie.

Haim Bellity



Pendant les 10 jours de pénitence, que faire si l'on a omis de dire Hamelekh Hakadoch/ Hamichpat (ou que l'on a un doute) ?

Si on s'aperçoit de notre erreur Tokh Kédé Dibour (laps de temps d'~2/3s) on rectifie.

Si ce laps de temps s'est écoulé :

- Concernant Hakei Hakadoch :

- Selon certains on poursuit la Amida

[R. Hai Gaon, Raviya, Raza, Chibolé Haleket]

- Selon la majorité des Richonim, on reprendra depuis le début et c'est cette opinion qui est retenue par le Ch. Aroukh (582,1), et on ne dira pas Safek Berakhot Lehakel (Sabal) contre le Minhag [Toumat Hadechene 1,34 (du moins s'il est bien fondé)].

- Concernant Hachiva Chofténou :

- Selon certains, étant donné que l'on a mentionné le terme "Hamelekh", on poursuivra la amida [Talmidé Rabénou Yona; Rabénou Yé'hie].

Et ainsi est la coutume Ashkénaze (Rama 582,1) et des juifs du Maroc [Ateret Avot 16,82 selon le principe de Sabal. Et ainsi est l'avis du Rav Pealim 2,28/Caf Ha'hayime 118,1/Or Létsion 4 perek 6,4].

- Selon la majorité des Richonim, on reprendra depuis Hachiva si on s'en souvient en pleine amida, ou depuis le début si l'on s'en souvient après avoir fini la amida [Rav Saadia Gaon ; Rits Guiat ; Rif ; Rambam ; Roch...]

Et ainsi est l'avis retenu par le Ch. Aroukh 582,1.

En effet, "Mélék Ohév Çedaka Oumichpat"

signifie que D. apprécie que Ses créatures se comportent avec équité. Tandis que "Hamelekh Hamichpat" signifie que c'est D. qui juge le monde, ce qui change donc la signification [Beth Yossef 582]. **C'est pourquoi la majorité des A'haronim Séfarades appuient la décision du Choul'han Aroukh de reprendre la Amida [Peri 'Hadach / Birké Yossef / Mamar Mordekhai...].**

Et ainsi est la coutume dans la plupart des communautés Séfarades [Maté Yéhoua 582 (Alger) ; Alé Hadass 9,1 (Tunisie) ; Berit Kehouna (Djerba) ; Nahar Pekod p.99b (Égypte) ; à l'encontre du Divré Chalom Véémet T.1 p.113 qui écrit que dans toute l'Afrique du Nord on suivait le Rama dessus ; 'Hazon Ovadia p.197 (qu'ainsi était la coutume à Bagdad ainsi que le lui a témoigné Rav Efrayim Hacohen avant que le Ben Ich 'Haï ne la fasse changer). Et on ne dira pas Sabal contre le minhag, d'autant plus que la problématique se pose aussi dans l'autre sens (Voir aussi Torat Hamoadime p.137 qui rapporte plusieurs preuves à cela)].

Aussi, dans le cas où l'on a fini la Amida, il sera bon de recommencer avec le "Tnai Nedava", et cela même pour les Ashkénazim ['Hazon Ovadia p.198].

En ce qui concerne tous les autres rajouts, on ne se reprendra pas (si ce n'est qu'on s'en s'est souvenu avant d'avoir entamé la bénédiction en question)

David Cohen

Avant de sonner le chofar, nous avons l'habitude de lire / fois le psaume 47. En effet, le chofar est là pour montrer la royauté d'Hachem [Roch Hachana 16] et dans ce psaume nous parlons justement du chofar et de la royauté d'Hachem. Toutefois, le premier verset de ce psaume parle des enfants de Kora'h.

Quel lien les enfants de Kora'h ont-ils avec le chofar et la royauté d'Hachem ?

Le **Sefer Or Yahel** [Rabbi Leib 'Hassman] nous explique qu'il existe deux raisons pour lesquelles le verset parle des enfants de Kora'h avant de parler du chofar et de la royauté d'Hachem :

1. Il n'y a pas de roi sans peuple : pour qu'une royauté tienne, il faut nécessairement qu'il y ait un peuple uni. En effet, si le peuple n'est pas uni et qu'il souffre de discordes, la royauté devient bancal et risque même de s'effondrer. Ainsi, avant de proclamer la royauté d'Hachem, on se rappelle que pour se faire, il faut que nous soyons un peuple uni. C'est justement pour cette raison que l'on mentionne les enfants de Kora'h qui nous rappellent tous les méfaits d'une discorde et qui servent donc comme appel à l'unité. Ce n'est qu'ensuite que nous proclamons la royauté d'Hachem.

2. Le chofar a aussi pour rôle d'éveiller à la téchouva, comme le dit le Rambam. Or, les fils de Kora'h sont l'exemple même de la puissance de la téchouva. En effet, bien qu'impliqués dans la rébellion contre Moché Rabbénou, les fils de Kora'h ont été sauvés car ils ont appelé à la téchouva.

En conclusion, avant de sonner le chofar, on mentionne les fils de Kora'h pour appeler à l'unité et au repentir de nos fautes, et c'est dans cet esprit que nous sonnons ensuite le chofar en vue de proclamer la royauté d'Hachem.

Mordekhai Zerbib



N'oublions pas de demander l'essentiel !

Lors de sa dracha avant les sonneries du Chofar, Rav Shmelke de Nikolsburg (1726-1778) a une fois demandé : "Nous voyons que le peuple d'Israël supplie Hachem à chaque Roch Hachana pour qu'il se dévoile à nouveau. Comment se fait-il donc que le Machia'h ne soit toujours pas arrivé, après toutes les larmes qui ont été versées et toutes les prières qui ont été faites par le peuple d'Israël ?"

Il a alors répondu qu'en vérité, personne ne réclame vraiment la royauté d'Hachem. Chacun pense à ses besoins personnels, chacun demande tout ce qu'il veut pour l'année à venir, mais le vrai but : on l'oublie.

Il a rapporté une allusion dans le verset (Chmouel 1 20-27) lorsque le roi Chaoul demande à son fils Yonathan pourquoi David n'est pas venu au repas de Roch hodech, il lui a dit (lit) : "Pourquoi le fils de Ichaï n'est pas venu ni hier ni aujourd'hui au repas?"

Le rav de Nikolsburg démontre que ce verset est une allusion à notre sujet : pourquoi le fils de Ichaï (le Machia'h) n'est venu ni hier, ni aujourd'hui? (On parle des 2 jours de Roch Hachana). La réponse est : "Al alehem" à cause du pain : du fait que toutes leurs supplications concernaient "le pain", la parnassa et tous les besoins de l'année à venir. Il ne faut pas oublier l'essentiel de notre attente : la

venue du Machia'h et la construction du Beth Hamikdash.

Le rav Pinkous (1944-2001) donne une parabole pour illustrer notre propos :

C'est un roi qui a construit un château magnifique qu'il a décoré avec soin de dorure en or et en argent. Lorsque ses conseillers lui ont demandé pourquoi il en faisait tellement, il a répondu que tout est pour son fils unique qu'il hérite tant.

Mais voilà que le fils grandit, et malgré l'éducation de son père, il "file du mauvais coton" et il s'écarte petit à petit du droit chemin. Le monarque essaie de le rattraper mais rien à faire : son fils ne veut rien écouter et il tourne le dos à son père le roi.

Pour le punir, son père le renvoie du château sans provision, afin qu'il apprenne à se débrouiller tout seul. Et c'est ainsi qu'une période d'errance commence pour le prince, sans personne pour le soutenir. Il arrive un soir que le jeune tombe dans une crevasse bien profonde et se casse la jambe, il est coincé et ne peut rien faire, il n'a rien pour se soigner, ni pour se nourrir...

Le roi très inquiet pour son fils et très attristé par son comportement, détruit le magnifique château...

De son côté le prince sait que son père, le roi, passe par l'endroit où il se trouve une fois par an, et maintenant c'est une question d'heures... alors le fils se met à appeler son père de toutes ses forces. Le roi qui reconnaît les cris de son fils se

dirige vers celui-ci pour le récupérer avec joie, il s'approche de l'énorme trou et il lui dit : « Est-ce bien toi mon fils ? » Il lui répond : « Oui c'est bien moi papa, s'il te plaît, si tu es déjà là, peux-tu m'envoyer des médicaments et des pansements pour me soigner, ainsi que de la nourriture pour me nourrir ? Dans cette crevasse je n'ai rien du tout! »

Le père qui n'attend qu'une chose, que son fils lui demande de le faire sortir, est très déçu...

Mais bien sûr, il lui envoie tout ce que son fils lui a demandé et il s'en va pour ne revenir que l'année prochaine...

Le rav Pinkous explique que le roi est bien sûr le Roi des rois qui a détruit le magnifique château qu'est le Temple et il a renvoyé son fils unique, le peuple d'Israël en exil à cause de ses fautes.

Il n'attend qu'une chose lorsqu'il se rapproche de Son peuple (à l'occasion des Yamim noraïm) : que celui-ci Lui demande de les délivrer, mais non, il ne pense qu'à son propre confort...

Il suffit de demander à Hachem de nous faire sortir de notre trou qu'est l'exil pour qu'il nous ramène dans le Palais qu'il va reconstruire.

Que nous puissions saisir cette année l'opportunité qui nous est donnée et de pouvoir demander à notre Roi l'essentiel de notre besoin, afin que nous puissions retourner très bientôt au Beth Hamikdash avec la venue du Machiah. Amen!!!

Eliahou Zana

Pourquoi cacher la lune à Roch Hachana ?

Le traité Roch Hachana enseigne (8a) : « Le monde est jugé à Roch Hachana », comme il est dit (Téhilim 81-45) : « Sonnez du Chofar lors du renouvellement de la lune, lorsque cette dernière est couverte au jour de notre fête, car c'est un décret pour Israël, un jour de Din pour le D... de Yaacov ».

Or, pour quelle fête la lune est-elle couverte ? Et la Guémara de répondre: Pour Roch Hachana, car c'est la seule fête qui tombe au début du mois lunaire, alors que la lune est cachée à la vue.

Et le Rav Yéhonathan Eybéchitz de demander : « Quel rapport y a-t-il entre le fait que la lune soit couverte à Roch Hachana, et le fait que ce jour soit : " 'hok l'Israël hou " » ?

Et le Rav Eybéchitz de répondre ("Midrach Yéhonathan") : Le Zohar enseigne ('Helek 2, p.275) que le Satan cherche à nous accuser à Roch Hachana, et pour ce faire, il court amener deux témoins (le soleil et la lune) pour que ces derniers témoignent que nous avons fauté. Or,

la lune étant cachée en ce jour de Din, le témoignage d'un seul témoin n'est pas suffisant pour valider le témoignage visant à nous condamner pour nos péchés.

Cependant, Tossefot demandent : Un témoignage n'est valable que si deux témoins ont vu ensemble au même moment, une situation impliquant une personne ayant fauté. Ceci dit, comment le soleil et la lune pourraient-ils témoigner contre nous, alors que ces derniers remplissent leur mission d'éclairer la terre à des moments différents (soit le jour, soit la nuit) ; ils n'évoluent donc pas au même moment pour être témoins de nos fautes. Par conséquent, pourquoi Hachem a-t-il « besoin » de cacher la lune à Roch Hachana ?

Et Tossefot de répondre : Contrairement au "Dinei Néfachot" nécessitant deux témoins ayant vu au même moment une situation impliquant une personne ayant commis une faute passible de la peine capitale, les "Dinei Mamonot" ne nécessitent pas que les témoins aient vu au même moment une situation impliquant un individu ayant fauté dans le domaine de l'argent. Ceci dit, il est donc nécessaire que la lune soit cachée le 1^{er} Tichri,

afin que le soleil et la lune ne puissent témoigner contre nous au sujet des fautes que nous avons pu commettre dans le domaine des affaires pécuniaires. Or, il est rapporté dans Beitsa (16) que le mot « 'hok » est un langage de « mézonot », comme il est dit (Michlé 30-8) : « hatriféni lé'hem 'houki ».

A la lumière de toutes ces informations précitées, on peut alors saisir le sens de notre passouk, ainsi que la dracha de la Guémara s'y rapportant. Il est écrit : « bakessé léyom'haguénou » ; or, pourquoi est-il nécessaire que la lune soit cachée à Roch Hachana ? En effet, le témoignage de cette dernière ne peut pas être valable, dans la mesure où elle n'est pas présente (au même moment) avec le soleil pour témoigner contre nous ?

Et le Téhilim de poursuivre : « ki 'hok Israël hou » ; autrement dit : Hachem cache la lune à Roch Hachana, du fait qu'il reste possible, si celle-ci n'était pas cachée, qu'elle témoigne avec le soleil contre nous, à propos de nos affaires pécuniaires concernant le " 'hok", c'est-à-dire nos "mézonot" que nous n'aurions pas toujours traités légalement.

Yaakov Guetta



Or Letsion

Les bases de la techouva (2)

Lorsque Rabbénou Yona aborde principalement le dix-huitième point concernant la Techouva, il souligne que la faute doit demeurer en permanence devant la personne. Cela signifie que la conscience du péché doit rester vive, et il ne faut en aucun cas supposer que la Techouva accomplie ait totalement purgé l'erreur commise. L'idée que l'on pourrait commettre davantage de fautes et ensuite se repentir pour obtenir un pardon complet doit être écartée. Par conséquent, la faute doit toujours rester présente à l'esprit, car il se peut que la Techouva entreprise n'ait pas été suffisante. Il existe des niveaux de gravité pour chaque faute, et il se peut qu'une partie du péché subsiste.

Puis, dans le dix-neuvième point, Rabbénou Yona énonce une clé essentielle dans le processus de Techouva : être capable de renoncer à fauter lorsque la tentation est à

son comble. Nos Sages ont enseigné (Yoma 86a) que le véritable "Ba'al Techouva" (repenti) est celui dont la repentance atteint le Trône de la Gloire, celui qui, confronté à la même situation et à la même tentation, ne retombe pas dans le péché : Cela signifie qu'il a fait face à la tentation alors que son désir était encore puissant, mais il a triomphé de ses penchants et s'est échappé grâce à la crainte du Seigneur.

Ces deux aspects trouvent des parallèles dans la réalité, notamment dans le processus de nettoyage d'un ustensile. Plus on frotte et répare, plus l'objet brille. De même, à mesure qu'on ajoute des efforts à sa Techouva, on se libère de ses fautes. On peut également apprendre de l'analogie selon laquelle, un ustensile de nettoyage puissant, comme par exemple une brosse neuve, est plus efficace pour nettoyer, comparée à une brosse vieille et usée qui laisse des traces, même lorsqu'elle est utilisée pour nettoyer une légère salissure. En conséquence, un ustensile neuf qui

présente une légère dégradation ne peut être efficacement nettoyé avec une brosse usée, on aura besoin d'une brosse toute neuve. Cette distinction s'applique également à la Techouva qui est faite dans notre jeunesse ou dans notre vieillesse. Faire Techouva dans sa jeunesse offre la capacité de maîtriser son mauvais penchant précocement, et de donner une place de choix à la volonté Divine.

En ce qui concerne l'expiation des mauvaises actions, le roi Chelomo nous dit dans Michlé (16,6) que "la Bonté et la Vérité permettent de faire pardonner la faute". Rabbi Yohanan l'interprète ainsi : "Bonté" signifie la bienfaisance, tandis que "Vérité" renvoie à la Torah (Brakhot 5b). Voilà deux excellents moyens de purger les fautes. Il est à noter que la Torah suit la bienfaisance dans le verset, pour souligner que cette dernière ne doit pas être réalisée au détriment de son étude de la Torah. (Or Letsion H&M p.147)

Yonathan Haik

Rébus



Vatitpalel 'Hanna (Haftara du 1^{er} jour)

- Hanna se mit en prières et dit : Mon cœur exulte en D. ; mon honneur a été relevé grâce à l'Eternel ; je puis ouvrir la bouche face à mes ennemis, car je me réjouis de ton salut.
- Nul n'est Saint comme Hachem, car il n'y a rien hormis Toi, nulle puissance n'égale celle de notre D.
- Ne multipliez pas vos paroles arrogantes ; que les bravades ne sortent pas de votre bouche ; car Hachem connaît les pensées, à Lui seul sont connues les actions humaines.
- L'arc des forts est brisé alors que ceux qui

trébuchent sont ceints de vigueur.

- Ceux qui sont rassasiés se louent pour du pain, alors que les affamés n'ont plus faim ; la femme stérile enfante 7 fois, et celle qui a beaucoup d'enfants se trouve désolée (d'avoir perdu ses enfants).
- Hachem fait mourir et fait vivre, précipite au tombeau et en fait remonter.
- Hachem appauvrit et enrichit, il abaisse et aussi redresse.
- Il sait relever le démuné de la poussière, fait remonter le pauvre de son fumier pour les placer avec les notables afin de leur faire

hériter d'un siège d'honneur. Car les fondements de la terre appartiennent à Hachem et il a fixé sur eux l'univers.

- Il veille sur les pas de ceux qui Lui sont dévoués, mais les impies périssent dans les ténèbres, car ce n'est pas par la force que l'homme l'emporte.

• Hachem, que ses adversaires soient brisés quand Il tonne du haut des Cieux, l'Eternel juge jusqu'aux extrémités de la terre ; qu'Il donne de la force à son roi et qu'Il relève la gloire de son oint.

C. O.

Comprendre Roch Hachana

1) Pourquoi devons-nous sonner 10 sons afin d'être quittes de la mitsva ?

Il est marqué trois fois : Sonnez ! La Torah utilise le mot tékia, un son long, et téroua, un son coupé. Il faut alors entourer chaque téroua, avant et après, avec un son long. Cela fait neuf sons; mais on ne sait pas s'il est mieux de faire le son coupé de trois ou de neuf sons, on fait alors les deux.

3) Quelles Kavonot faut-il avoir lors de l'écoute du Chofar ?

Pendant les sonneries, on doit se concentrer et bien écouter. Il faut penser qu'on fait une mitsva de la Torah d'écouter le Chofar et avoir des pensées de téchouva.



4) D'où nous vient le minhag de lire le Téhilim le jour de Roch Hachana et pourquoi ?

Certains ont l'habitude de lire deux fois le Téhilim, ce qui fait 300 et c'est la valeur numérique du mot "kapère" (pardonne).

2) Pourquoi sonnons-nous du Chofar ce jour là ?

« Bien que la sonnerie du chofar le jour de Roch Hachana soit un décret de l'Écriture, elle contient une allusion, comme si elle disait : « Réveillez-vous, dormeurs, de votre sommeil, et vous qui somnolez profondément levez-vous, de votre léthargie ! Méditez vos actions, repentez-vous, et souvenez-vous de votre Créateur ! Ceux qui oublient la vérité dans les vanités du temps et s'égarent toute l'année dans les futilités et le vide qui ne sont d'aucun intérêt et d'aucun salut, observez votre âme; amendez vos voies et vos actions. Que chacun de vous abandonne ses mauvais chemins et mauvaises pensées », (Rambam, Techouva, 3,4).

Différents Midrachim indiquent que le son du chofar vient aussi pour nous rappeler le Chofar du jour du don de la Torah, celui qui signale aux juifs leur retour en Erets Israël, celui de la venue du Machia'h, de la Résurrection des morts, du couronnement d'Hachem (si l'on pourrait dire ainsi), du fait que c'est en ce jour qu'il a créé le monde, de l'année du Yovel où le son du Chofar retentit, de la Akéda d'Itshak etc.

Pour recevoir Shalshet News par mail chaque semaine ou pour dédicacer un feuillet :

shalshet.news@gmail.com





Roch Hachana (9)

Les Simanim :

Le soir de Roch Hachana, il est de coutume de manger en *Simanim* certains aliments qui sont sucrés ou dont les noms évoquent des connotations de bénédictions et de bonté. Quelle est la raison de cette coutume? **Le Rav Chlomo Kluger** explique que la raison pour laquelle nous mangeons ces aliments est afin de démontrer notre foi ferme et notre confiance en Hachem. Le '*Yéhi Ratson*' récité avant de prendre ces aliments n'est donc pas tant une prière que nous méritons une douce année, mais une proclamation de foi que c'est certainement ainsi que l'année se déroulera. Par le mérite de faire confiance à la bonté d'Hachem, même si l'on devait mériter une punition dans l'année à venir (que D. nous en préserve), Hachem annule Son décret sévère et le remplace par la bénédiction. On devra donc être joyeux à Roch Hachana et s'habituer à dire : Tout ce que Hachem fait est pour le bien, à travers cela tout ira pour le bien.

La puissance du Chabbat :

Si Roch Hachana tombe un Chabbat, on ne dit pas « **Jour du son du chofar** » mais « **Un souvenir du son du chofar** » car la Mitsva de sonner du chofar ne repousse pas le Chabbat ailleurs que dans le Temple, en raison d'un décret

Massékhet Sofrim

On ne sonne pas du chofar le Chabbat puisque la sonnerie du chofar n'a pas priorité sur le Chabbat. Il n'y a donc qu'un souvenir du son du chofar.

Baal haTourim (Emor 23,24)

Le Chabbat, nous ne sonnons pas du chofar ... car Chabbat est appelé un signe et il protège le peuple juif.

Rokéah ,Hilkhoh Roch Hachana

Le Rabbi Dovid Hofstedter enseigne: Quand Roch Hachana tombe un jour de semaine, le peuple juif ne peut pas obtenir un jugement favorable par ses prières uniquement. Comme il lui manque les mérites spirituels nécessaires, il doit employer la *Tséaka*, le cri puissant exprimé par la lamentation du chofar, pour susciter la miséricorde divine. Le Chabbat sanctifie, purifie et élève le peuple juif. Ainsi, les mots qu'il prononce le Chabbat ont davantage de sainteté. Leurs prières deviennent plus pures et plus élevées, ce qui les rend plus dignes d'être entendues par D. Le Chabbat, nos prières elles-mêmes prennent toutes les qualités du son du chofar. Grâce à la sainteté du Chabbat, les mots de nos prières sont empreints

d'une plus grande sainteté. Ces prières appelées « **Un souvenir du son du chofar** » remplacent le son du chofar. Lorsque, Roch Hachana tombe un jour de semaine, le chofar devient le véhicule du « *Souvenir* » et l'expression « *zikhron téroua* » (un souvenir du son du chofar) est omise du texte de la prière. Le Chabbat, ce sont les prières qui créent le « Souvenir » et c'est pourquoi cette expression est ajoutée

S'il se repend, Tu l'acceptes tout de suite

Généralement, lorsqu'un marchand met sa marchandise en vente au marché les clients la palpent et l'examinent de toutes parts. Personne ne veut investir son argent dans la marchandise abîmée. Il en est ainsi toute l'année. Cependant quand il s'agit d'une marchandise saisonnière, que tout le monde s'arrache, elle se vend sans difficulté même si elle est légèrement abîmée. **Rabbi Yishak de Vorky** disait que le repentir est comparable à une marchandise. Si l'homme se repent pendant l'année, son repentir doit être pur et parfait pour être accepté au Ciel. Les dix jours de repentir sont la « **Saison** » du repentir. Aussi, on ne l'examine pas de trop près: Même s'il est imparfait, il est accepté.

Tiré du Livre « Oumatok Haor, Roch Hachana »

Tous les gains d'une personne sont prédéterminés d'un Roch Hachana à l'autre. Guémara Beitsa 16a Un riche marchand s'adressa au **Hafets Haïm** pour qu'il bénisse le succès d'une entreprise commerciale. Il lui répondit : Que la volonté de D. fasse que tu jouisses de l'argent qui était inscrit dans ton registre céleste à Roch Hachana et qui y a été scellé le jour de Kippour. L'homme riche fut déçu: Qui a besoin d'une telle bénédiction puisque Hachem l'aurait accordé de toute façon? **Le Hafets Haïm** expliqua: Te souhaiter plus qu'il ne te fut alloué à Roch Hachana et Yom Kippour est impossible. Mais prier pour que tu jouisses de ta part exacte est une grande chance. Certains hommes sont mus par l'avidité et l'ambition d'augmenter leurs richesses, ils s'arrangent pour gagner beaucoup plus qu'il ne leur a été alloué à Roch Hachana. Mais il ne leur est pas possible de le garder, car il ne leur a pas été donné par D. Ils penseront que leur fortune leur cause bien du souci, car ils sont condamnés à de lourdes pertes pour être débarrassés de toutes les sommes qu'ils ont gagnées en trop et sans autorisation. C'est pourquoi, la meilleure bénédiction est de gagner le

montant exact, déterminé au début de l'année, pour pouvoir jouir de chaque centime, sans avoir à subir la plus petite perte financière! **Le Hafets Haïm** dit également: Quand quelqu'un me dit qu'il gagne sa vie, mais que ça ne lui ferait pas de mal de gagner un peu plus, je lui demande: Comment sais-tu que ça ne te ferait pas de mal? Hachem a évidemment le pouvoir de donner plus d'argent à un homme. S'il ne le fait pas, c'est que d'avoir plus d'argent ne ferait qu'empirer les choses!

Revenez vers moi, même la veille de Roch Hachana

La Guémara (Roch Hachana 2b) dit que si un roi est couronné la veille de Roch Hachana, ce jour est considéré comme sa première année, et Roch Hachana est le début de sa deuxième année de règne. La Guémara appelle cela : « *Yom éhad bachana hachouv chana* » (un jour dans l'année est compté comme une année). Ainsi, même s'il devient roi la veille de Roch Hachana, même quelques secondes avant la fin de la journée, cela correspond à sa 1^{ère} année, et Roch Hachana est le début de sa deuxième année. En se basant sur ce principe, **le Hidouché haRim** enseigne que si nous prenons sur nous-même le joug Divin, même la veille de Roch Hachana (même dans les derniers instants), alors Hachem considère cela comme si nous avons porté le joug Divin pendant l'année toute entière. Cela signifie que même si quelqu'un n'agit pas comme il le faut pendant toute l'année, tout peut être rectifié, réparé jusque dans les derniers instants de l'année. **Le Arizal** dit que toutes les prières de l'année qui n'ont pas réussi à s'élever, peuvent monter au Ciel grâce à Minha de la veille de Roch Hachana.

Roch Hachana : Un mélange de joie et de crainte

Bien que Roch Hachana, le Jour du Jugement pour le monde entier, soit un jour terrifiant et redoutable, ce n'est pas un jour triste, c'est un yom tov. Au contraire, nous devons avoir principalement un cœur heureux de Téhouva, d'amour, d'attachement avec D., et nous devons pleurer de joie. Comme il est dit : « *Béchimha yéguiloun kol ayom* » (en Ton nom nous nous réjouissons toute la journée - Téhilim 89,17 - **בשמך** **יגילו כל היום**, dont les premières lettres forment: "*békhia*" (pleurer - בכיה). Même si nous pleurons à Roch Hachana, cela doit l'être dans la joie, et pas avec tristesse et désespoir. A Roch Hachana, il n'y a pas de place pour l'abattement et un cœur brisé [de découragement], car [de tels sentiments] sont associés à la *klipa* et à la justice, et nous ne devons pas éveiller la justice, rigueur en ce jour.

Hatam Sofer

A Roch Hachana, les livres des vivants et les livres des morts sont ouverts devant Lui (Hachem) (Roch Hachana 32b)

Selon nos Sages, cela signifie qu'on juge les morts en fonction de ce qu'ils ont laissé derrière eux. Si leurs enfants (ou élèves) sont droits et craignant Hachem, alors même s'ils sont déjà morts il y a de longues années, on ouvre de nouveau leur dossier, et on vérifie les actes de leurs descendants, et quand on voit que ce sont des justes, on fait monter leur père de niveau en niveau dans le monde qui est entièrement bon. Si malheureusement, ils ont laissé des enfants qui ne suivent pas les voies de la Torah, on les fait descendre de niveau en niveau. Par conséquent, même de nombreuses années après leur décès, on les juge dans le Ciel en fonction de ce qu'ils ont laissé derrière eux. C'est pour cela que nos Sages enseignent que le plus grand respect des parents se fait une fois qu'ils sont morts, et que leur évolution dans le monde de l'éternité, dépend totalement de nos actions!

Halakha : Roch Hachana

La veille de Roch Hachana, on se coupe les cheveux, on se lave, on se trempe au Mikvé, et on met les vêtements de Chabbat, tout cela en l'honneur du Yom Tov, pour montrer que nous sommes confiants en l'indulgence de Hachem à notre égard. La veille de Roch Hachana, aussi bien pour Chaharit que pour Minha, on ne dit pas les supplications qui suivent le chemoné essré (nephilat apaïm). Le matin, lors des selihot, les supplications sont dites normalement même si les selihot se prolongent pendant le jour. Si celles-ci ont commencé après le lever du jour, on ne dit pas ces supplications.

Dicton : Il n'est pas nécessaire de parler quand on a un regard qui dit long. **Dicton Populaire**

Chabbat Chalom, Chana Tova

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, חיים מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בן קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וים בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלום, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליוה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון: לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זהרה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מוחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר. אמיל חיים בן עזו עזיזה. ראובן בן חנינה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים.





Rav Haimon Cohen,
Roch Yehonon Yehonon Ben-Zion
et du Coliel Orhot Moche

Sortie de Chabbat Ki-Tavo, 17 Elloul
5783

בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN
CHALITA

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
<https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sujets du cours :

1. Le Ba'al Chem Tov et l'Admour Hazaken (auteur du Tanya)
2. Préparer et répéter la Paracha avec les aires et la grammaire, c'est comme ça qu'on s'en souvient
3. Ajouter des miswotes, en particulier pendant cette période
4. Ne pas parler de mal sur Israël
5. Les signes concernant le soir de Roch Hachana
6. Le Birkat Hamazon et les Michnayot du traité Roch Hachana
7. Dire « Avinou Malkenou » pendant Chabbat
8. Lire les Téhilim lentement et avec compréhension
9. On devra faire attention à ne pas dire de paroles futiles pendant Roch Hachana
10. Si quelqu'un a oublié de modifier sa prière pendant les 10 jours de pénitences
11. Dire Kabalat Chabbat, Chalom 'Alekhem et Tachlikh pendant Roch Hachana qui tombe Chabbat

« מתי ומתי ומתי מסיק מן שאל לחיי עולמא »

Hazzak Oubaroukh à Rabbi Kfir Partouch pour le chant « מתי ומתי ». Si seulement tout le monde pouvait lire ce passage des Sélihot avec émotion, nous amènerions la délivrance. Une fois, l'Admour de Gour en Israël, à l'époque de la Shoah, était passé par une synagogue d'irakien, et en voyant les irakiens dire le Tikoun Hatsot en pleure et à chaudes larmes, il s'écria : « Si seulement en Europe nous avions lu une seule fois le Tikoun Hatsot de cette manière, le Machiah serait arrivé ! » Il ne s'agit pas seulement de lire des mots, mais il faut méditer sur ces mots. Les mots sont comme du feu contenant des flammes ardentes. Ce texte (« מתי ומתי ») a semble-t-il été écrit à l'époque des Guéhonim, c'est pour cela qu'il est en araméen.

Le Ba'al Chem Tov et l'Admour Hazaken auteur du Tanya

Cette semaine, c'est le jour anniversaire du Ba'al Chem Tov, mais aussi du Admour Hazaken auteur du Tanya – le 18 Elloul. En quelle année est né le Ba'al Chem Tov ? Il y a deux avis. Certains disent qu'il est né en 5458 (c'est ce que disent les Hassidei Habad), et d'autres disent qu'il est né en 5460. Au final, on a retrouvé un manuscrit de l'un de ses élèves, qui écrit qu'il est né en 5460, cela voudrait dire qu'il a vécu pile 60 ans. (Car il est décédé en 5520). Au moment de décéder, il a dit : « Aujourd'hui, je quitte ce monde, regardez, il y a deux horloges sur le mur. La première s'arrêtera de fonctionner, puis après peu de temps, la deuxième s'arrêtera également, et c'est à ce moment-là que je quitterai le monde ». Donc, cette semaine il y aura le jour anniversaire de la naissance du Ba'al Chem Tov, et les Habad disent que c'est exactement le même jour de la naissance de l'auteur du Tanya plusieurs années après. Il est né en 5505, et trois ans plus tard – en 5508, le Ba'al Chem Tov a fait un cours sur le passage « בן שלש שנים » - « c'est âgé de trois ans qu'Avraham a connu son créateur » (Nédarim 32a), et personne ne savait à qui pensait le Rav. Plusieurs années après le décès du Ba'al Chem Tov, ils comprirent que le Rav pensait à l'auteur du Tanya qui était alors âgé de trois ans. L'auteur du Tanya est considéré comme son élève spirituel, car il ne l'a pas connu face à face (peut-être au

moment de sa Brit Mila). Mais il a simplifié, expliqué et étendu sa Torah dans son livre le Tanya (il s'appelle aussi « ספר של בינונים », ce livre a toutes sortes de noms). Il est convenable de le lire comme il faut. Moi, je l'ai lu trois fois.

On répète et on se rappelle

Aujourd'hui, le matin, ils m'ont fait monter à la Torah pour lire les malédictions. Il semblerait que personne ne connaissait suffisamment les aires de ces longues malédictions, alors c'est tombé sur moi... Baroukh Hashem, j'ai pu tout lire debout sans me fatiguer. Dans mon enfance, en l'année 5713 (cela fait soixante-dix ans), il y avait quelqu'un dans la ville côtière – Marsa – qui m'avait dit : « Demain tu vas lire les malédictions. Tu as préparé la montée ? (C'était avant que je sois Bar Miswa, mais il m'a tout de même dit de préparer la montée). Reste réveillé jusqu'au matin et répète-la ». Je ne suis pas resté réveillé, mais je l'ai répétée... Après plusieurs années, en 5734, j'étais à l'hôpital Loewenstein et j'étais un peu paralysé, mais j'ai finalement réussi à monter lentement les quelques étages. Il y avait un endroit là-bas où il y avait un office avec miniane (il me semble que c'était au septième étage), et il y avait un juif ashkénaze qu'Hashem vous en préserve, qui avait les jambes amputées (les deux), et j'ai lu toute la Paracha à ce moment-là. Cet homme m'a dit : « Cela fait soixante-dix ans que je n'ai pas écouté une telle lecture ! (il était âgé) » Aujourd'hui, c'est la troisième fois que je lis cette Paracha. Baroukh Hashem, je n'ai pas fait d'erreur. C'est vrai qu'il y a des mots difficiles – mais tu les répète plusieurs fois et c'est bon. C'est plus difficile lorsqu'il y a des versets qui se ressemblent – « ועשית », « ועשית » (comme dans la Parachat Térouma), à chaque fois avec un air différent. C'est difficile de s'en rappeler. Mais lorsque les mots ne se répètent pas – tu répètes plusieurs fois lors de la révision et c'est tout.

Ajouter des miswotes, en particulier pendant cette période

Pendant ces jours qui arrivent, les Hassidei Habad disent que le Roi sort de son palais et se trouve dans le champ. Tout celui qui a quelque chose à demander – qu'il formule sa demande. Qu'avons-nous à demander ? Qu'il y ait la paix en Israël, qu'il y ait la paix entre les parties du peuple, et qu'on ajoute des miswotes. Le Rav Hida dit (Moré Béétsba 283) qu'il

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

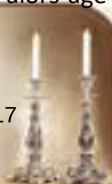
All. des bougies | Sortie | R.Tam

Paris 20:01 | 21:06 | 21:35

Marseille 19:44 | 20:44 | 21:17

Lyon 19:48 | 20:50 | 21:22

Nice 19:37 | 20:37 | 21:10



à l'habitude de dire Birkat HaLévana avant Yom Kippour. Tout le monde le fait à la sortie de Kippour, mais le Rav Hida dit qu'à ce moment-là, il y a un vacarme complet. Il y en a qui cherchent leurs enfants, d'autres qui cherchent leurs chaussures (qu'ils ont enlevé à l'entrée de Kippour), d'autres qui sont pressés de rentrer à la maison pour casser le jeûne. Donc le Rav a dit qu'il vaut mieux faire Birkat HaLévana avant Kippour, et c'est ce que je fais aussi, avant Kippour avec Miniane, ce qui permet d'ajouter des miswotes durant cette période. Pendant ces quelques jours, il faut multiplier les miswotes. Si tu entends une Bérakha – répond Amen à voix haute, pour que les gens apprennent de toi qu'il faut répondre. Tu devras dire « יְהָאֱלֹהֵינוּ שְׂמִיחַ רַבָּא מְבָרַךְ » à voix haute, et ainsi de suite. Il faudra aussi s'efforcer à comprendre ce qu'on dit lorsqu'on répond « יְהָאֱלֹהֵינוּ שְׂמִיחַ רַבָּא מְבָרַךְ ».

L'héritage dépend du Kaddich

Une fois, il y avait un juif très riche en Amérique qui a dit : « je ne donnerai rien en héritage à mon fils, sauf s'il dit Kaddich après ma mort ». Qu'Hashem nous en préserve, son fils était athée, il reniait toute la religion. Il dit : « C'est quoi Kaddich ? Je ne veux pas dire ça. En Amérique, il y a une distinction entre la religion et la loi, alors je vais demander un procès pour avoir mon héritage, et je ne dirai pas le Kaddich ». C'est ce qu'il fit réellement au décès de son père. Il dit devant le juge : « je ne peux pas respecter cette condition, il veut que je dise Kaddich, mais je ne sais même pas ce que c'est, ni à quoi cela rime. De toutes les façons il est mort, donc à quoi cela sert-il ? ! » Mais le juge – le Goy ! – a dit : « montrez-moi ce qu'il est écrit dans le Kaddich. Qu'est-ce qu'il y a là-bas ? ! » Ils lui traduisirent le Kaddich en anglais, et il vit que c'était des paroles très belles. « Qu'il soit grand et sanctifié le nom du créateur du monde. Dans le monde qu'il a créé comme sa volonté, qu'il exerce son règne, qu'il fasse pousser la délivrance, qu'il rapproche le Machiah, durant nos vies et nos jours, que son nom soit béni etc... ». Le juge s'écria alors : « Qu'est-ce qu'il y a dans ce texte, du racisme ? ! Non, il n'y a rien de mauvais. Il s'agit d'une bénédiction et une prière pour le monde entier ! Donc soit tu récites le Kaddich comme ton père t'en a mis la condition, soit tu dégages d'ici... Tu ne recevras pas une seule pièce ! » Le fils était étonné qu'un juge goy puisse comprendre ce qu'est le Kaddich ; il baissa la tête et commença à réciter le Kaddich.

« Le Moussar pour Hashem, (mais) ne dégoûte pas mon fils » - « מוסר ה' [אבל את] בני אל תמאס »

L'homme doit savoir que toute la discrimination et la haine qu'ont les non-religieux envers nous, c'est seulement par erreur qu'ils le font. Il faut vivre selon les principes de la Torah. Il n'y a pas de meilleure vie que ça. La Torah te donne la vie. Tu ne dois pas mettre tes yeux sur quelque chose qui n'est pas à toi, tu dois te concentrer sur ce qu'Hashem t'a donné. Si tu dois avoir plus – tu auras plus. Si tu dois t'enrichir plus – tu seras plus riche. Si tu dois être plus intelligent – tu seras plus intelligent. Mais ne cherche pas à faire du mal aux autres. C'est la façon de penser du Ba'al Chem Tov. Il disait : « un juif simple qui prie du plus profond de son cœur, sa prière monte très haut ». Une fois, il y avait quelqu'un qui parlait mal sur Israël. Le Chabbat, des gens fatigués venaient à la synagogue pour écouter des paroles de Torah. Le Rav leur disait : « Vous avez fait ceci et cela, par quel moyen comptez-vous avoir une bonne année ? ! Vous ne méritez pas une bonne année ! » Alors le Ba'al Chem Tov se leva et lui dit : « Attends, tu sais ce que tu es en train de dire ? ! Tu parles mal sur Israël ? ! Moi, je vois un juif qui était au magasin toute la journée, et qui travaillait beaucoup. Soudain, il vit le soleil qui allait se coucher, et il s'écria : « le soleil va se coucher et je n'ai pas prié Minha ? ! » Il se mit à prier Minha. Même s'il ne comprenait pas ce qu'il lisait, il faisait la prière de Minha. A ce moment, tous les anges et les accusateurs étaient choqués de lui ! Donc ne parle pas mal d'Israël ! » Le Rav qui

faisait le cours lui dit : « Mais je veux leur faire du Moussar ». Le Ba'al Chem Tov lui répondit : « Hazzak Oubaroukh, il est écrit (Michlè 3,11) « מוסר ה' בני אל תמאס » - fais leur du Mousar. Mais : mon fils – Israël qui sont les enfants d'Hashem – ne les dégoûte pas ! Ne leur dit pas des paroles accusatrices ! Parle seulement bien. Parce que le prophète Yécha'ya a dit (6,5) : « Malheur à moi, je suis perdu ! Car je suis un homme aux lèvres impures, je demeure au milieu d'un peuple aux lèvres impures ». A ce moment, un ange vint avec une braise dans sa main, il l'a mis dans sa bouche et il fut blessé par ça. Il demanda : « Qu'ai-je fait pour mériter ça ? » L'ange lui dit : « Ceci a touché tes lèvres, et maintenant tes péchés ont disparu, tes fautes sont effacées » - Ne parle pas mal sur Israël ! Même s'ils ne sont pas bons, ils sont très bons comparés aux nations du monde...

Voyez la différence entre mon fils et le fils de mon beau-père

Nous pouvons prouver cela très simplement. Lorsque les arabes attrapent un juif, ils le tuent. Quelqu'un se soucie-t-il de savoir comment ce juif sera enterré ? ! Non, car pour eux, il ne vaut rien. Alors que nous, lorsque nous attrapons des terroristes – alors qu'ils sont venus pour nous tuer ! – et qu'on les gagne avec l'aide d'Hashem, lorsqu'on les enterre, on met leur tête vers le mecque. Pourquoi ? Parce que c'est ce qu'exige leur religion. Mais en vérité qu'est-ce qu'on en a à faire de leur religion ? ! Non, il faut respecter leur religion. Tout le temps où l'arabe était vivant, il était dangereux. Maintenant qu'il est mort, c'est un homme. Un homme mort, il faut le respecter selon sa religion, c'est comme ça que l'on fait. Donc doit apprendre à considérer son prochain. Le peuple d'Israël est unique dans cette qualité. Il est écrit dans la Torah (Chémot 22,20) : « Tu ne contristeras pas l'étranger ni ne le molesteras ; car vous-mêmes avez été étrangers en Égypte ». Nous étions étrangers en Égypte, c'est pour cela que lorsqu'on voit un étranger, il ne faut pas penser à le piétiner, mais au contraire, il faut l'aider, pour qu'en temps voulu, il se souvienne du bien qu'un juif lui a fait. Il faut faire attention à toujours faire le bien. Si seulement ces paroles pouvaient arriver aux oreilles du peuple, pour qu'ils arrêtent toutes leurs guerres et leurs bêtises. C'est avec difficulté que nous avons reçu un pays, et depuis 75 ans nous nous mangeons les uns les autres ? ! Qu'est-ce qu'on a gagné alors ? ! Rien du tout !

Pourquoi des carottes à la place des citrouilles ? !

Le soir de Roch Hachana, il y a le Seder. La source est dans la Guémara (Horayot 12a), et il y a de nombreux avis. On commence par « קרא » - Le citrouille. Pourquoi ? Avant tout, c'est parce que la Guémara a commencé à parler de ça en premier. Rav Haï Gaon commençait par ça, c'est ce qu'écrit Rabbenou Nissim (à la fin du traité Roch Hachana 12b des pages du Rif). Deuxièmement, pourquoi les ashkénazes ne mangent pas la citrouille ? Parce que dans leurs pays, il n'y a pas de citrouille à cette période, donc ils mangent des carottes. Et pourquoi des carottes ? Parce qu'en Yiddish, ça s'appelle « מירן », qui veut dire « multiplication ». Ils prient pour avoir de nombreux garçons. Mais les pauvres, s'ils avaient la citrouille, ils n'auraient pas eu besoin de tout ça. La citrouille c'est ce que demande la Guémara, c'est la coutume de Rav Haï Gaon, il faut prendre la citrouille. Ici en Israël, nous avons la citrouille, alors pourquoi vous ne prenez pas la citrouille ? !

« Que nous soyons à la tête et pas à (la tête de) la queue »

Après la citrouille, on amène la tête de mouton. Si quelqu'un a de la tête de mouton, c'est le mieux. Les ashkénazes n'aiment pas la tête de mouton, mais les séfarades aiment (on prend la tête à Roch Hachana et la queue à Pessah). Avant de la manger, on dit : « שְׁנֵיהֶם לראש ולא לזנב » - « que nous soyons à la tête et pas à la queue ». Le Rav Ovadia demande : « pourquoi doit-on

dire cela ? Si nous demandons à être à la tête, il est évident que nous ne voulons pas être à la queue ! Alors pourquoi cette répétition ? » Il répond que l'intention en vérité, est de demander à être à la tête, et non pas à la tête des derniers. S'il y a que des derniers, et que tu es à leur tête, alors tu ne vauds rien, il faut être à la tête des meilleurs. Par exemple, quelqu'un se trouve dans une classe où tous les élèves sont moyens-nuls, et il dit : « j'ai étudié et je connais ». Qu'est-ce que tu connais ? Va dans un endroit de sages, et tu verras qu'ils te considéreront comme un âne... Tu ne connais rien. C'est pour cela qu'on prie pour être à la tête des meilleurs et pas à la tête des mauvais. Si quelqu'un a une tête de mouton, il doit ajouter aussi quelques mots : « ותזכור לנו עקדתו ואילו של יצחק אבינו בן אברהם אבינו עליו » - « souviens-toi pour nous du sacrifice et du bélier de Yshak Avinou fils d'Avraham Avinou que la paix soit sur lui » - souviens-toi de son sacrifice, même si au final il n'a pas été touché. Alors il faut dire « נהיה לראש ולא לזנב, ותזכור לנו עקדתו », « ואילו של יצחק אבינו ». Et si quelqu'un n'a pas de tête de mouton, il prendra une tête de poisson, qu'il prenne ce qu'il veut.

Le cœur – Ouvre notre cœur dans la Torah

Ensuite, on amène un cœur. Pas tout le monde ramène du cœur, mais c'est rapporté dans les livres, et Rabbi Haïm Palaji le fait. On prend le cœur d'un animal et on dit : « תפתח לבנו בתורה » - « Ouvre notre cœur dans la Torah ». Pour que notre cœur soit ouvert, pas un cœur fermé, mais plutôt ouvert pour toute chose. Comme a dit Rabbi David Berdah sur le judaïsme séfardite (dans son chant « לבר לכל טוב פתוח ») : « לך שיר מזמור » - « ton cœur est ouvert pour toute bonne chose ». Donc on demande à Hashem d'ouvrir notre cœur dans la Torah, pour que nous soyons droits et vrais, et que nous ne fassions pas des calculs de futilités. C'est interdit de faire ça !

Le poumon – « שתהא שנה זו קלה עלינו כריאה » - « que cette année soit tendre pour nous comme le poumon »

Après le cœur, on prend le poumon. Ce n'est pas écrit dans tous les livres, mais Rabbi Haïm Palaji dit de prendre un poumon d'animal (c'est très tendre). La Guémara (Houlin 49a) dit pourquoi cela s'appelle « ריאה » - « le poumon » ? Parce qu'il illumine les yeux. (Je ne sais pas si selon la médecine c'est comme ça ou non, mais c'est explicite dans la Guémara). C'est pour cela qu'on prend le poumon, et on dit : « שתהא שנה זו קלה » - « que cette année soit tendre pour nous comme le poumon ». C'est quoi une année tendre ? C'est une année qui passe dans le silence, dans la paix, sans crainte, sans haine. Certains ajoutent : « ראה נא בעינינו, וריבה ריבנו, ומהר לגאלנו גאולה » - « Voit s'il te plaît nos souffrances, fait nos combats, et délivre-nous rapidement d'une libération complète par ton nom, et illumine nos yeux par l'étude de ta Torah » (Rabbi Haïm Palaji ajoute cette phrase).

L'épinard et le poireau

Ensuite, on amène les légumes. « סלקא », c'est l'épinard. Les gens pensent que c'est la betterave comme sa traduction littéraire, mais ce n'est pas vrai, la Guémara parle d'épinard vert. On le fait cuire, et on dit : « שיתלקו אויבינו ושונאינו וכל » - « que se retirent nos ennemis, et ceux qui nous détestent, et tous ceux qui cherchent notre mal ». Après on ramène le poireau qui s'appelle « כרשינים » dans le langage de la Guémara (Bérakhot 32a et autres), et qui est aussi appelé « חציר » dans la Torah (Bamidbar 11,5). C'est un légume vert mais parfois il est plein de vers. Même dans les épinards il y a des vers. Mais de nos jours il y a un traitement, il y a les légumes de Gouch Katif qui sont propres des vers. Qu'est-ce qu'on dit avant de manger le poireau ? « שיכרתו אויבינו ושונאינו וכל מבקשי » - « que soient retranchés nos ennemis, ceux qui nous détestent et tous ceux qui veulent notre mal ».

Les haricots blancs

Ensuite, nous mangeons les haricots blancs qui peuvent être infestés de vers. Il faut donc bien les vérifier. Si des signes d'infestation sont présents, il faut ouvrir et vérifier. Nous disons, avant de les manger, « que nos mérites se multiplient comme les haricots et que nous ayons un bon cœur ». Qu'est-ce qu'un bon cœur ? C'est voir un camarade qui a trouvé fortune, et être heureux pour lui, lui souhaiter tout le meilleur. Autre exemple : si on voit un enfant mignon, on lui souhaite une longue vie, dans la Torah et les bonnes actions. un bon mariage, ... C'est souhaiter au papa d'avoir beaucoup de satisfaction de cet enfant.

Éliminer nos ennemis

Puis, nous prenons le repas et ensuite les fruits, telles que la date et la grenade. Pourquoi en fin de repas ? Les produits sucrés coupent l'appétit. C'est pourquoi on commence par les légumes, puis le repasser et à la fin, les fruits. À Roch Hachana, c'est le début de la saison des dattes jaunes, « Bla'h » (en arabe). En général, elles ne contiennent pas de vers. On a l'habitude de les apporter à Roch Hachana, et réciter, dessus, cela bénédiction de Cheheheyanou et le Yehi Ratsone. Seulement, on commence par la bénédiction de Haets et Cheheheyanou, puis on goûte un peu la datté. Ensuite, on fait le Yehi Ratson. Le Ben Ich Hai (1, Nitsavim, 4) se demande pourquoi répétons-nous 3 fois, avec des termes différents, le souhait de voir nos ennemis disparaître. Il explique qu'il existe différents types d'ennemis matériels ou spirituels.

Grenade, pomme dans le miel

Ensuite, on amène la grenade, et on dit : « que nos mérites se multiplient comme les grains de grenades ». Puis, c'est la pomme trempée dans le miel. C'est un fruit sucré trempé dans un produit doux, et on dit « que tu renouvelles, pour nous, année bonne et douce ». Et celui qui n'a pas de miel et ne le supporte pas, il prendra la pomme et dira « que cette année soit bonne et douce comme la pomme ». Ensuite, on apporte les figes sèches. Mais, ces dernières sont souvent infestées. En Tunisie, c'était moins le cas. Apparemment, les insectes apprécient les figes d'Israël. Et quand elles viennent de Turquie, c'est pire. Et quand les figes sont séchées, tu ne peux pas les vérifier. Dans la mesure du possible, il sera, alors, mieux de prendre une fige fraîche, dès qu'on en trouve, et la garder au congélateur, afin de pouvoir la ressortir à Roch Hachana, et la partager avec la famille. On dira alors « que cette année soit douce et sucrée comme la fige ».

Les coings

Puis, on ramène les coings. Pourquoi ? Mon père a'h souhaitait « que nos mérites se multiplient comme les grains de coings ». Mais, je me suis demandé s'il y avait tant de grains dans les coings. Pas plus que dans les pommes. Alors, j'ai vu quelqu'un souhaitait « que tu puisses permettre la libération des prisonniers de ton peuple Israël ». En effet, en hébreu, le coing se dit חבוש et est un parfait homonyme du mot prisonnier. Mais je ne pense pas que ce soit vraiment la raison, car, dans les pays maghrébins, on appelait le coing « Spengel ». Des sages venus de Djerba à Tunis, en 5722, m'avaient donné la vraie signification. Tous les parents demandaient à avoir des coings. Pourquoi ? Afin de pouvoir réciter la bénédiction de Cheheheyanou. Les grenades et dattes, ils en avaient. Et le deuxième soir de la fête, Maran écrit (600;2) d'apporter sur la table, durant le kiddouch, un nouveau fruit, afin de pouvoir réciter la bénédiction de Cheheheyanou, sans problème, en pensant acquitter le kiddouch et le fruit nouveau.

Birkat Hamazone et étude

Ensuite, on termine le repas et on récite le birkate, sans oublier le passage de Yaalé Weyavo, avec la mention de la fête. Puis, on étudiera les michnas de la massekhet Roch Hachana qui sont exceptionnelles. Les michnas de Roch Hachana, Yoma ou Soucca te ramènent 2000 ans, en arrière, à l'époque du second temple. A l'époque, on proclamait Roch Hachana, suite au témoignage de la Lune. Mais, nous ne savions pas toujours quand allait avoir lieu cette fête. Pourquoi ? Le mois d'Elloul pouvait avoir 29 ou 30 jours. Et Roch Hachana était le jour suivant. Du coup, il fallait attendre un témoignage de nouvelle lune validé par le tribunal du temple. Puis, on émettait des signaux, à l'aide torches, pour faire diffuser la nouvelle. Malheureusement, les libéraux tels que les Saducéens, commencèrent à perturber ces rites, en faisant de tels signaux, à leur convenance. Du coup, le tribunal commença à envoyer des messagers afin d'informer les villes des alentours du jour fixé pour le nouveau mois. En lisant ces michnas, tu réalises les problématiques que nos ancêtres ont dû confronter pour pérenniser notre calendrier. Il y est, aussi, enseigné le devoir de faire 3 fois 3 sonneries de Chofar. A cause de certains doute, nous faisons 3 groupes différents, répétés 3 fois: Tachrat, Tachat et Tarat.

Lecture de Tehilim

Après la Michna, il y a un passage de Zohar à lire (Emor, 98b). Ce n'est pas un long passage. Mais, celui-ci peut être partagé à plusieurs. Et on étudie les Tehilim. Cela est très important à Roch Hachana. Et le plus important n'est pas de lire rapidement, en masse. Il faut essayer de le lire avec le cœur. Il faut prendre le temps d'imaginer le roi David en train de déverser ses larmes en priant. Aujourd'hui, même les non-pratiquant savent que les Tehilims sont une segoula pour tout problème. En effet, le Roi David a écrit les Tehilims, et y a inséré tout état d'esprit. En état d'anxiété, lire un ou deux psaumes peut faire beaucoup de bien. En état de joie débordante, le Tehilim aide à se calmer. Il ne faut pas trop exagérer dans les folies. Il ne faut pas oublier qu'un jour, on finira dans un endroit «sympa». Il ne faut pas faire n'importe quoi. Parfois, dans le bus, une femme habillée de manière indécente lit des tehilims. Qui sait combien de miracles sont arrivés grâce à ces Tehilims?! Il faut savoir que la lecture de Tehilim annule les mauvais décrets. Mais, lire rapidement ne procure pas de plaisir. C'est pourquoi, il faut faire un effort de compréhension durant la lecture de Tehilim. Ces versets réveillent l'âme. Le Rav Hida écrit (intro à Yossef Tehilot) que c'est une Mitsva de lire quelques psaumes avant la prière. Pas forcément de finir le Tehilim chaque jour. Soit, essayer de le finir mensuellement, soit hebdomadairement. Et le jour de Roch Hachana, on le termine une fois chaque jour. Mais, avec compréhension. Il vaut mieux un peu avec compréhension que beaucoup sans. Ce n'est pas le nombre de psaumes qui compte mais la qualité de lecture. Il existe de nombreux commentaires du Tehilim, certains même que tu peux découvrir toi-même !

Avinou Malkenou

C'est la coutume séfarde de lire Avinou malkenou, même le Chabbat. Même si le Rama (Rav ashkénaze) dit de ne pas réciter ce passage le Chabbat. Mais nous sautons quelques phrases. Certains disent de ne pas lire la phrase « déchire nos mauvais décrets ». Mais, concrètement, nous la lisons. D'ailleurs, à Roch Hachana, nous disons cette phrase lors de la consommation de la courge. Nous ne parlons de fautes, seulement des mauvais décrets à effacer. Il en est de même pour la phrase « efface, avec beaucoup de miséricorde, toutes nos dettes ». Lors de la guerre du Golfe, les États-unis avait cherché des pays avec qui se lier. L'Egypte accepta à condition d'avoir sa dette de 9 milliards de dollars effacée. Et les américains acceptèrent. S'il en a pu être le cas pour eux. A fortiori pour nous, par notre Éternel. Chacun doit veiller à comprendre ce qu'il dit. Il y a toujours des accusations de la part de mauvais, ici-bas ou en

haut. Il faut donc prévoir toute défense possible pour annuler les mauvais décrets.

Rabbi Levy Itshak de Berditchev

On raconte qu'une fois, le jour de Roch Hachana, en pleine chanson, dans son Beit Halidrash, le Rav Levy Itshak de Berditchev tomba, tremblant de peur, couvert de son talit, sur la teva. Qui sait ce qu'il avait vu?! La communauté attendit jusqu'à ce que le Rav reprenne joyeusement la prière. A la sortie de la fête ses proches vinrent l'interroger pour comprendre ce qui s'était passé. Il raconta avoir vu une grosse accusation contre le peuple d'Israel. Le Satan était arrivé avec un tas de fautes et d'autre part, deux anges arrivèrent avec quelques mitsvots. Je ne savais que faire. Le Satan se mit à danser. J'en profitais pour récupérer un sac de fautes et le faire brûler en Enfer. Cela fit contrebalancer les mitsvots. Quand le Satan s'aperçût de ce que je venais de faire, il voulut me faire payer cela, mais Hachem l'en empêcha et proclama une bonne année pour notre peuple. Si nous avions un sage de cette envergure, aujourd'hui, il aurait fait disparaître les problèmes avec l'Iran, Biden, et tous ces sorciers. Malheureusement, nous n'avons pas. Mais la prière d'un simple juif peut faire beaucoup de choses.

Ne pas parler de choses profanes durant Roch Hachana

Chacun veillera à ne pas parler de choses futiles durant Roch Hachana. Mon grand-père a'h, le soir de Roch Hachana, ne parlait aucun mot en arabe (langue locale), afin de ne pas en arriver à parler de choses futiles, dans une discussion avec les enfants ou autres. Et il faisait de même toute la journée. S'il devait parler, c'était en hébreu. Dans cette langue, pas tous étaient capables de discuter. Il faut faire attention à ne dire aucun mot déplacé.

Erreur de prière

Il existe plusieurs suppléments à la prière de Roch Hachana. En cas d'erreur, il ne faut pas recommencer. Sauf deux cas cités par la Guemara (Berakhot 12a): l'oubli de Hamelekh Hakadoch et Hamelekh Hamichpat, pour lesquels il faut recommencer la amida, en cas d'oubli. L'oubli de Yaale Weyavo, dans le Birkate, n'impose pas de recommencer. Mais, il faut veiller à ne rien oublier.

Chalom Alekhem et Tachlikh

Cette année, Roch Hachana aura lieu Chabbat, le premier jour. Il faudra réciter les versets de Kabalate Chabbat, mais à la maison, on ne récitera pas Chalom Alekhem et Atkinou. La fête prime en ce sens. Pour Tachlikh, certains disent de ne pas le faire Chabbat, au risque que les gens s'oublient et transportent les livres. Mais, si on fait le Tachlikh à la synagogue, ce n'est pas un problème. Et si ce n'est pas trop loin, et qu'on peut faire porter le livre par un enfant, s'il y a le Erouv, alors on fera Chabbat. Et c'est bien:

L'ordre du jour

Un petit souci, c'est que le second soir de Roch Hachana, on n'a pas trop faimC par rapport à l'excès de repas de Chabbat. Du coup, l'idéal sera de faire Minha tôt, puis Tachlikh et Séouda Chelichit. Ou bien faire Minha et Séouda Chelichit, et laisser Tachlikh avant Arvit. Et on veillera à ne manger que le minimum à Séouda Chelichit. Et chacun se souhaite Chana Tova.

Celui qui a béni nos saints patriarches, bénira toute cette sainte assemblée ici présente, ceux qui regardent le cours en direct, et ceux qui lisent le feuillet. Qu'Hachem leur donne une bonne et longue vie, les écrive, avec leur famille, ainsi que tout le peuple d'Israel, pour une bonne année bénie. Qu'ils méritent de nombreuses années agréables et bonnes, une bonne santé, beaucoup de réussite et de la satisfaction, amen.

Dans ce numéro spécial :

• Éditorial.....	Rav Élie Lellouche	2
• L'effacement du Choffar face à la grandeur du Chabbath : le son retentissant du silence.....	Rav Élie Lellouche	3
• Il a formé leurs cœurs à tous et Il comprend tous leurs actes.....	Raphaël Attias	4
• Les Mo'adim, ou « Le temps retrouvé ».....	Joël Gozlan	6
• Les fêtes de Tichri : l'indéterminisme.....	Michaël Soskin	8
• Peut-on étudier et enseigner la Torah dans une autre langue que la Langue sainte ?.....	Yo'hanan Natanson	10
• Le miracle d'un retour.....	Rav Gary cohen	13
• Horaires des Tépillot de Tichri.....		14

Éditorial

Rav Élie Lellouche

טוב אחרית דבר, מראשיתו

(קהלת ז, ח)

« La fin d'une entreprise est préférable à son début » (Qohélet 7,8)

Cette maxime énoncée par Shlomo HaMéle'kh apparaît comme l'affirmation d'un constat. Selon Rachi, le roi d'Israël veut ici mettre en lumière la satisfaction que l'on peut éprouver à la réalisation d'un projet au regard des doutes qui ont précédé sa mise en œuvre. On peut y voir également une invitation à ne pas « baisser les bras », à ne pas renoncer face aux difficultés et à s'attacher avec persévérance à mener à terme toute action constructive. Cependant ce n'est pas le sens que donne Rabbi 'Aqiva à cette assertion. Les Ba'alé HaTossfot se référant à un enseignement du Talmud Yérouchalmi rapportent que Rabbi 'Aqiva traduisait ainsi ce verset: « la réussite finale d'une entreprise dépend de la manière dont on l'a initiée ». Autrement dit l'empreinte que l'on imprime au début de l'ouvrage détermine de manière quasiment irréversible la nature de son aboutissement. Vu sous cet angle, cette sentence sonne comme une mise en garde adressée à tout individu désireux d'entreprendre une quelconque action. Que recherche-t-on ? Quel but vise-t-on au moment où l'on s'apprête à poser les bases d'un ouvrage ? Elle prend cependant une résonance encore plus forte lorsqu'il s'agit d'aborder une nouvelle année. En effet, nous devons apprécier les Yamim Noraïm; les jours redoutables, moins sous l'angle du bilan de l'année passée que sous celui du projet que nous formons pour l'année à venir. C'est le sens même du mot Réchit, commencement. Car comme l'enseigne Rav Moché Shapira tout commencement suppose une finalité, un projet. Proclamer la royauté divine comme Roch HaChana nous invite à le faire sous-tend nécessairement l'engagement à s'inscrire dans la réalité que cette royauté induit. C'est la détermination de cet engagement qui rend possible le pardon ardemment désiré à Kippour. C'est elle aussi qui nous permet de bénéficier de la protection divine lors de la fête de Soukot. Car aussi forte puisse être notre détermination, elle ne peut garantir la bonne fin du projet auquel nous souscrivons sans l'assistance bienveillante du Maître du monde.

À Roch HaChana, chacun d'entre nous est appelé à décider de la part qu'il veut prendre dans l'œuvre monumentale visant à édifier le royaume du Créateur sur Sa Création. Il en va non seulement de sa propre existence mais également du sort de l'humanité tout entière. C'est le sens de l'enseignement de Nos Sages qui affirment au traité Qiddouchin (40b) que chaque homme doit se considérer lui-même et regarder également le monde comme présentant exactement autant de mérites que de démérites, considération conférant dès lors à chacun de ses choix une portée quasiment cosmique. Il ne s'agit pas ici d'une simple figure de l'esprit. Une autre Guémara au traité Sanhédrin (37a) énonce que tout homme a le devoir de se convaincre que le monde a été créé pour lui. Ces enseignements, loin de nous terrifier, doivent au contraire nous faire prendre conscience de l'importance que le Maître du monde accorde à chacun d'entre nous et au projet qu'il porte pour la nouvelle année.

שנה טובה ומתוקה
כתיבה וחתימה טובה

L'effacement du Choffar face à la grandeur du Chabbath : le son retentissant du silence

Rav Élie Lellouche

La Mitsva du Choffar possède une particularité unique. La Guémara rapporte en effet, au nom de Rav Assi, que si l'on est empêché d'accomplir une Mitsva qu'on avait pourtant l'intention de réaliser, on est considéré comme l'ayant effectivement accomplie. En pareil cas, l'intention vaut action : « אָמַר רַב אַסִּי: אֲפִילוּ הָשַׁב אָדָם לַעֲשׂוֹת מִצְוָה וְנִצָּנַס וְלֹא עָשָׂאָה – « מַעֲלָה עָלָיו הַכְּתוּב כְּאִילוּ עָשָׂאָה » (Kiddouchin 40a). Pourtant il n'en va pas ainsi s'agissant de la Mitsva de sonner du Choffar à Roch HaChana. Un autre enseignement de la Guémara énonce en effet, au nom de Rabbi Yits'haq, que toute année au début de laquelle on ne sonnerait pas du Choffar engendrerait, inévitablement, des conséquences néfastes : « וְאָמַר רַבִּי יִצְחָק: כָּל שָׁנָה שֶׁאֵין תּוֹקְעִין לָהּ בְּתַחֲלִיתָהּ – מָרִיעִין לָהּ בְּסוּפָהּ. מֵאֵי טַעְמָא — דְּלֹא שָׁנָה שֶׁאֵין תּוֹקְעִין לָהּ בְּתַחֲלִיתָהּ » (Roch HaChana 16b). Car, poursuit la Guémara, les sonneries ont, entre autres vertus, celle de «déstabiliser» le Satan et ses accusations menaçantes. Or, si ces sonneries faisaient défaut, nous nous retrouverions sans défense face à ces accusations.

Le motif avancé ici par nos Sages amène les Ba'alé HaTossefot à préciser, au nom du Ba'al Hala'khot Guédolot, qu'il importerait peu, s'agissant de la Mitsva du Choffar, que le défaut d'accomplissement fût le fait d'une volonté délibérée, ou lié à une contrainte. L'intention, aussi déterminée soit-elle, ne peut suffire à pallier la non-réalisation de ce commandement. À ce titre, le Choffar se distingue de toutes les autres Mitsvot. Le Méche'kh 'Hokhma justifie l'approche du Ba'al Hala'khot Guédolot par la nature même de la Mitsva de sonner. En effet, à l'inverse des autres obligations de la Torah, pour lesquelles s'applique le principe qu'une intention empêchée équivaut à l'accomplissement, la Mitsva du Choffar, à l'instar d'une médication, obéit à une autre logique. Pour Rav Sa'adya Gaon dix raisons sous-tendent cette précieuse Mitsva. À travers elle, nous couronnons Hashem en tant que Roi de l'univers, nous nous éveillons à la Téchouva, nous rappelons le souvenir majestueux de la Révélation du Sinaï et celui non moins transcendant du sacrifice de Yits'haq. Chacune de ces raisons réaffirme le lien éternel et indissoluble du 'Am Israël avec Le Créateur et confère ainsi à cette Mitsva le pouvoir d'agir, au seuil de la nouvelle année, comme un remède aux maux dont souffre le peuple juif.

Or un malade, interroge Rabbi Méir Sim'ha HaCohen, peut-il espérer guérir sans observer la prescription du médecin, fût-il empêché de s'y conformer ? Certes, il ne pourra être tenu pour responsable de la persistance de sa maladie, mais cette indulgence ne lui sera d'aucun secours quant à son rétablissement. Il en va de même s'agissant de la Mitsva du Choffar. Le Choffar, témoin de ce lien unique entre Israël et son D-ieu, est doté d'une vertu protectrice face aux accusations du Satan. Son absence, quelle qu'en soit la raison, expose celui dont il plaide la cause au réquisitoire de ce procureur implacable.

Pour autant, souligne encore le Ba'al Hala'khot Guédolot, l'enseignement de Rabbi Yits'haq, relatif aux conséquences néfastes de l'absence de sonneries à Roch HaChana, ne

concerne pas le cas où l'année débute un Chabbath. Le fait de ne pas sonner du Choffar, lorsque Roch HaChana tombe Chabbath, ne compromet pas l'année à venir, soutient le Ba'al Halakhot Guédolot. Cette exception a de quoi surprendre. Si le Choffar agit comme un médicament garantissant notre immunité face au Satan, son absence devrait être préjudiciable, autant le Chabbath qu'un autre jour de la semaine. Cette exception, souligne le Rav de Dvinsk, tient à l'une des raisons essentielles qui font du Choffar notre puissant défenseur.

La Guémara rapporte, au nom de Rabbi Abahou, que la Mitsva du Choffar requiert prioritairement le choix d'une corne de bœuf, et ce, comme nous l'avons mentionné, afin de rappeler devant Hashem le mérite du sacrifice de Yits'haq. Or, si ce sacrifice constitue un mérite, cela tient au message profond qu'il délivre, message exprimant notre renoncement à toute forme de revendication personnelle, et l'acceptation du rejet dont nous sommes l'objet de la part des nations, du fait même de l'amour inconditionnel qui nous lie au Maître du monde et à Sa Torah. Cet amour, à l'instar de ce qui fonde l'amour entre deux êtres, amène le peuple juif et son D-ieu à veiller, sans relâche, chacun au respect et à l'honneur dû à l'autre. Le Méche'kh 'Ho'khma prend pour exemple la Guémara du traité Béra'khot (6a) rapportant l'enseignement de Rabbi Yits'haq selon lequel Hashem accomplit la Mitsva des Téphilin. Si celles que nous mettons expriment notre foi en l'unité divine et notre amour du Créateur, celles portées par Le Maître du monde contiennent, précise Rav 'Hiya Bar Avin, un verset du livre des Chroniques: « וְיִשְׂרָאֵל, גּוֹי אֶחָד » - Y a-t-il comme Ton peuple Israël une seule nation sur la terre que Hashem lui-même soit allé délivrer pour en faire Son peuple... » (Divré HaYamim Alef 17,21).

À ce titre, le renoncement à faire usage du Choffar lorsque Roch HaChana tombe Chabbath exprime, plus que tout autre acte, la valeur absolue qu'accorde le 'Am Israël à la sainteté du Nom de Hashem. Parfaitement conscients de la puissance protectrice incomparable dont le Choffar est doté au jour du jugement, le peuple juif préfère, malgré tout, se priver d'un tel «outil» et s'exposer ainsi aux accusations du Satan, dans le seul but d'éviter qu'un Juif, de par le monde, ne porte atteinte, en transgressant l'interdit de porter le Choffar dans le domaine public, à la sainteté du Chabbath et à travers lui, au témoignage universel dont ce jour unique est porteur quant à l'omnipotence de notre Créateur.

Or cette attitude n'est rien moins que ce que la Mitsva du Choffar incarne quant au sacrifice de Yits'haq. Car, comme nous l'avons mentionné, la 'Akédah Yits'haq exprime l'effacement total auquel est prêt à consentir le peuple juif, pourvu que soit préservé et grandi le Nom de Hashem. C'est pourquoi nombre de communautés Séfarades concluent, y compris lorsque Roch HaChana coïncide avec le Chabbath, la Béra'kha des Choffarot (troisième des bénédictions intermédiaires du Moussaf de Roch HaChana) en bénissant Hashem qui écoute aujourd'hui le son du Choffar de son peuple Israël avec miséricorde : שׁוֹמֵעַ קוֹל תְּרוּעַת עַמּוֹ יִשְׂרָאֵל הַיּוֹם. בְּרַחֲמִים. Même, et peut-être surtout, le Chabbath le son du Choffar monte vers Le Créateur. Car l'effacement du Choffar le jour du Chabbath est la marque la plus probante de la puissance de son message. Son silence, en ce jour sacré, retentit, ainsi, dans les cieux comme la plus grande preuve d'amour du 'Am Israël pour Le Maître du monde.

« Il a formé leurs cœurs à tous et Il comprend tous leurs actes »

Raphaël Attias

Rambam (1135-1204) expliquant le dixième des treize articles de foi écrit :

Je crois d'une foi parfaite que le Créateur connaît tous les actes des hommes ainsi que toutes leurs pensées comme il est dit :

« הַיָּצָר יָחַד לָבָם; הַמִּבִּין, אֶל-כָּל-מַעֲשֵׂיהֶם – Il a formé leurs cœurs à tous et Il comprend tous leurs actes » (Téhilim XXXIII, 15)

Il faut remarquer que pour tous les autres principes, aucun verset n'est cité pour y apporter une base. Il semble donc que Rambam accorde à cet article une importance particulière...

On retrouve ce principe dans le Traité Roch Hachana (18a) qui enseigne :

« בְּרֹאשׁ הַשָּׁנָה כָּל בְּאֵי הָעוֹלָם עוֹבְרִין לִפְנֵי כְּבִי מְרוֹן – À Roch Hachana, tous les êtres humains défilent devant Lui comme des Bné Marone. » Que signifie l'expression « Kivné marone » ?

- Elle signifie « comme des moutons »
- Rech Lakich dit « comme la montée de Bet Méron »
- Rav Yéhouda, au nom de Chemouel, dit « comme les soldats de la maison de David »

Raba Bar Bar 'Hana ajoute au nom de Rabbi Yo'hanan : « Il les examine tous d'un seul regard ».

Rav Na'hman Bar Its'hak déduit cet enseignement du verset : « Il a formé leur cœur à tous, et Il comprend tous leurs actes » (Téhilim XXXIII, 15). Que signifie ce verset ? Si l'on dit qu'il signifie qu'Il a créé le cœur de chacun et les a réunis en un même cœur, nous voyons bien qu'il n'en est pas ainsi ! Ce verset signifie donc que le Créateur voit tous les cœurs à la fois (d'un seul regard) et Il comprend (instantanément) les actions de chacun.

Les trois interprétations de l'expression « Kivné Marone » viennent nous indiquer que Hachem passe en revue tous les humains, un après l'autre, lors du jugement de Roch Hachana :

- « comme des moutons » : mouton se dit en araméen « imérana » qui peut être rapproché de « marone ». Cela vient nous apprendre que les hommes passent un à un devant Hachem comme les agneaux que le berger fait passer par un portillon étroit qui permet le passage d'un à la fois. Ils sont comptés et chaque dixième est marqué

pour être consacré à l'Éternel comme ma'asser béhéma (dîme sur le bétail) comme il est dit : « וְכָל-מַעֲשֵׂר בְּקָר וּבְצֹאן, – Pour la dîme, quelle qu'elle soit, du gros et du menu bétail, de tous les animaux qui passeront sous le bâton, le dixième sera consacré à Hachem » (Vayikra XXVII, 32).

- « comme la montée de Bet Méron » : Il s'agit d'une rampe étroite avec des ravins de chaque côté, qui va contraindre les gens voulant gravir le mont Méron, à passer un par un.

- « comme les soldats de la maison royale de David » : les vaillants guerriers du Roi David étaient passés en revue l'un après l'autre avant de partir au combat. Le mot Marone dériverait selon Rachi (1040-1105) du mot « marout » qui signifie autorité. Selon une version de la Guémara, on ne doit pas lire « KiBné Maron » mais « Kébenoumron », « noumeron » étant une reprise du mot grec « numero » qui veut dire bataillon...

D'autres font le lien avec le terme araméen « moranita » qui veut dire lance et qui est donc en rapport avec les soldats...

De prime abord ces trois avis semblent identiques, que signifie alors cette triple comparaison ?

Le Maharcha (1555-1631) estime qu'il n'y a pas d'opposition entre les trois interprétations des 'Hakhamim.

Elles illustrent toutes le fait que chaque être humain est jugé individuellement par Hachem à Roch Hachana. Chaque Sage parle d'une catégorie particulière de personnes :

- Les Récha'im (les méchants) sont représentés par « les moutons » car de la même manière que le bétail va être mené à l'abattoir, les impies seront condamnés à mort dans leur jugement.
- Les Bénonim (les moyens) correspondent à « la montée de Bet Méron ». En effet, les gens qui gravissent cette rampe étroite doivent se placer au milieu pour éviter les ravins qui se trouvent à droite et à gauche. Les Bénonim se situent aussi au milieu puisqu'ils sont à moitié méritants et à moitié coupables.
- Les Tsadikim (les justes) correspondent aux soldats du Roi David car ces guerriers étaient choisis parmi les Tsadikim afin que leur zé'khout (mérite) les assiste pour leur permettre de remporter la victoire au combat.

- Le Ben Ich 'Haï (1833-1909), dans son ouvrage « Ben Yehoyada' », considère aussi que ces trois opinions ne sont pas contradictoires et même qu'elles se complètent. Concernant la comparaison avec les moutons, il explique que comme les ovins qui peuvent endommager des arbres sans être « sanctionnés » par leurs propriétaires,



lorsque les enfants d'Israël fautent Hachem les juge avec indulgence (en considérant leurs fautes volontaires comme involontaires).

Quant à la montée de Bet Méron, qui est un endroit étroit qui risque de causer la chute de celui qui s'y engage... pour Israël, Hachem recherchera leur mérite en disant que c'est leur environnement matériel qui les a entraînés à se laisser aller à leurs mauvais penchants...

Concernant les soldats de la maison de David qui étaient de noble ascendance de telle sorte que les mérites de leurs pères les assistent, il en sera de même pour les enfants d'Israël qui s'ils n'ont pas assez de mérites pour être sauvés pourront compter sur les mérites de leurs pères...

- Le Maharal de Prague (1512-1609) explique que le passage en revue des êtres humains à Roch Hachana s'effectue de la manière suivante :

- « comme des moutons » : Comme un berger examine son troupeau.

- « comme la montée de Bet Méron » : Chaque individu est un monde à part. Il est donc nécessaire de l'examiner personnellement car il est unique. De la même manière que chacune des personnes qui gravit cette rampe se situe à une hauteur différente, puisqu'il est impossible de monter par deux, chaque être humain à un niveau différent.

- « comme les soldats du Roi David » : Chacun des soldats de David a un grade différent mais il est aussi associé à une collectivité : l'armée. Il en est de même des êtres humains qui doivent être jugés individuellement mais aussi dans leur rapport à la collectivité.

- Le Rav Ye'hezkel Lifshitz (1864-1932) dans son ouvrage « Sefer Hamidrach Véhama'assé » considère que les trois interprétations données correspondent à trois catégories de personnes :

- Les personnes orgueilleuses qui ne ressentent pas la gravité du Yom Hadin et arrivent à Roch Hachana avec désinvolture, sont comparées aux moutons qui passent l'un après l'autre par une ouverture étroite, sans prendre conscience que le dixième sera offert en sacrifice.

- Les personnes qui tout en étant conscientes de la solennité du jour du Jugement, font confiance à leur niveau spirituel, peuvent être comparées à ceux qui gravissent sans crainte la rampe du Mont Méron en faisant confiance à leur force.

- Les personnes de haut niveau spirituel, qui malgré leurs nombreux mérites, sont remplies de crainte du Jugement et se présentent devant Hachem dans une attitude de Téchouva. Elles sont comparées aux soldats du Roi David qui malgré leur héroïsme et leur piété, craignaient de mourir au combat.

Il nous reste à résoudre la contradiction entre Jugement individuel (Kivné Marone) et le Jugement collectif tel

qu'il est décrit par Rabbi Yo'hanan : « Il les examine tous d'un seul regard ».

- Rabbi Haïm Friedlander (1923-1986), dans son ouvrage « Sifté Haïm » explique qu'en fait l'objectif de cette guémara n'est pas de nous faire comprendre comment Hachem se comporte lorsqu'Il siège sur le Trône de Justice, car cela dépasse notre entendement.

Le but est ne nous faire savoir qu'il existe deux niveaux de Jugement nous concernant à Roch Hachana :

- Chaque individu a une mission particulière à remplir, mission que personne d'autre ne pourra remplir à sa place. Si l'homme a rempli sa mission, il s'est réalisé et a réparé le monde entier ; sinon, non ! Le Jugement de « Kivné Marone » se rapporte donc à ce que l'individu a réalisé par rapport à cette mission.

- Mais il existe un deuxième niveau de Jugement : c'est le rôle de l'individu en tant que membre de la collectivité d'Israël. S'il remplit convenablement ce rôle, il agit positivement sur l'ensemble de la Nation. Ce niveau correspond au Jugement collectif : « Il les examine tous d'un seul regard »

On peut aussi dire, que dans un premier temps, les êtres humains sont jugés individuellement. Ensuite ce jugement est adouci par le Jugement collectif, où Hachem tient compte de l'environnement dans lequel cet homme a vécu et aussi des répercussions que ce Jugement pourrait avoir sur sa famille, son entourage, sa communauté etc.

- Selon le Zohar (Parachat Pin'has, 231), les deux jours de Roch Hachana correspondent à deux sortes de jugement : celui du premier jour est le jugement « dur » (dina kachia), celui du second jour est le jugement « assoupli » (dina rafia). Le jugement du second jour permet d'adoucir le jugement rigoureux du premier jour.

- Rav Dessler (1892-1953), dans son ouvrage « Mi'khtav MéEliahou », explique que les jugements du premier et du second jour de Roch Hachana sont deux jugements distincts. Le premier jour, l'homme est jugé sur son intériorité, sur la façon dont il a rempli le rôle qui lui a été confié, c.à.d. selon son propre niveau spirituel et selon la manière dont il s'est comporté.

Le second jour, Hachem voit s'il mérite d'être acquitté grâce à son apport au tsadik et à la communauté.

Hachem, dans Son Infinie Bonté, manifeste Son amour pour le peuple d'Israël en lui accordant un jour supplémentaire de Roch Hachana, où Il nous juge avec plus de souplesse pour nous permettre de mériter, même si nous n'avons pas atteint le niveau d'intériorité requis, une Chana Tova oumétouka !

Les Mo'adim, ou « Le temps retrouvé »

Joël GOZLAN

Les calendriers de l'exil

C'est à la fin du mois de Eloul que nous avons l'habitude de nous procurer le nouveau calendrier, celui où nous découvrons les dates des fêtes de l'année à venir, ces Mo'adim (« rendez-vous » avec HaChem) attendus avec impatience.

Il nous faut pourtant réaliser que ce calendrier, où nos fêtes sont fixées à l'avance, est une anomalie liée à l'exil... Ou, pour reprendre la formulation d'Aaron Fraenckel dans son livre « l'Écho de la parole » : « Nous sommes en exil de ce que devrait être notre véritable calendrier ».

Revenons en arrière... Le premier commandement donné aux Bnei-Israël en tant que peuple libre est de fixer un calendrier, par la reconnaissance du premier mois de l'année, celui de leur libération (le mois de Nissan), principe de tous les renouvellements :

«הַחֹדֶשׁ הַזֶּה לָכֶם, רִאשׁוֹן חֹדָשִׁים: רִאשׁוֹן הוּא לָכֶם, לְחֹדֶשׁ הַשָּׁנָה – Ce mois-ci sera pour vous le commencement des mois, il sera pour vous le premier mois de l'année. » (Chemot, 12, 2)

La loi orale précise les modalités de la mitsva, telle qu'elle était pratiquée avant l'exil : le Sanhédrin fixait à chaque lunaison la durée du mois (29 ou 30 jours), à partir du récit de témoins attestant l'apparition de la nouvelle lune. La durée des mois n'était donc pas fixée à l'avance puisque qu'elle dépendait de ce témoignage. De façon surprenante, cette mitsva était si importante que les témoins avaient l'obligation de transgresser le Shabbat pour se rendre à Jérusalem et témoigner de cette nouvelle lune ! (Rosh HaChana, 1/4 et 1/9).

Les conséquences de cette loi sont énormes : nos fêtes étant définies dans la Torah par leur position dans le mois, il était par conséquent impossible de les prévoir à l'avance.

Cette loi est surprenante, car les connaissances en astronomie de nos 'Hakhamim sont certaines, et il leur était aisé de définir « scientifiquement » le moment du nouveau mois. Cette mitsva de témoignage ne répond donc à aucune nécessité pratique, l'enjeu de l'injonction divine est autre... HaChem demande au peuple qui vient d'accéder à la liberté de délaissier la précision mathématique fixant les mois, au profit du témoignage – faillible – d'hommes (certes fiables et « cachés ») attestant la lunaison. Par ce commandement, HaChem nous invite à nous rendre maîtres de notre temps !

C'est d'ailleurs ainsi que nos sages lisent le verset imposant ces proclamations :

« אֵלֶּה מוֹעֲדֵי ה', מִקְרָאֵי קֹדֶשׁ, אֲשֶׁר-תִּקְרְאוּ אֹתָם, בְּמוֹעֲדָם – Voici les temps de HaChem, convocations à la sainteté, que vous proclamerez en leurs temps »

(Wayiqra 23,4)

Nos sages relèvent que le mot אֹתָם est écrit sans « vav », ce qui fait qu'on peut aussi le lire comme Atem (vous-mêmes) ... Vous les proclamerez VOUS-MÊMES en leur temps.

Le présent du Shabbat

Pour saisir la portée de cette loi du Rosh-Hodesh, regardons son exact opposé, à savoir la survenue, tous les sept jours et quoi qu'il arrive, du jour du Shabbat.

Ce jour ne correspond à aucun événement astrologique (rien ne se passe dans le ciel le septième jour!), c'est un pur don de HaChem. Et c'est au peuple juif qu'il incombe de concrétiser ce don, par le respect du Shabbat et de ces commandements.

En nous donnant le pouvoir – et l'obligation – de nous fixer nous-même un calendrier, notre créateur nous fait sortir du temps « astronomique », le temps exact de l'horloger (Z'man) défini par l'instant d'avant et l'instant d'après, pour accéder à une autre dimension du temps, celle d'un temps créé, le temps de l'instant présent (R'et'), en un mot le temps du Shabbat !

Nous savons que le Shabbat doit imprégner notre semaine, qu'il doit être le « laboratoire » où se façonne le reste, à savoir les 6 autres jours. C'est précisément à cela que nous convie cette loi du Rosh 'Hodesh, qui nous enjoint de briser – tout au long de l'année – la logique circulaire d'un temps perpétuel, pour accéder à la dimension de la création et de la nouveauté (le 'Hidoush).

La Torah n'est plus au ciel

Ce dessaisissement de la maîtrise du temps du Créateur au profit des hommes en rappelle un autre, non moins essentiel puisqu'il concerne la Torah elle-même...

Rappelons-nous : Moshé descend du Mont Sinaï les premières Tables de la loi en main, et découvre la terrible faute du veau d'or. HaChem veut détruire le peuple pour repartir à zéro avec Moshé, mais notre prophète implore Tout Puissant... :

« וַיַּחַל מֹשֶׁה, אֶת-פְּנֵי ה' אֱלֹהֵינוּ – Et Moshé implora face à HaChem son Éloqim » (Chemot, 32,11)

Ce mot Vaye'Hal se traduit par implorer, mais peut aussi signifier pardonner et également profaner (« 'Hilloul »).

Un premier temps de l'appropriation de la Loi par Moshé se lit dans ce que le Midrash (Chemot Raba 43,3) raconte de sa plaidoirie : HaChem rappelle à Moshé la Loi (l'idolâtrie est passible de destruction) transmise par Sa parole transcendante. En guise de réponse, Moshé en appelle à la mitsva de Hatarat Nedarim (annulation des vœux) et, dans une posture de Zaqen capable de délier une parole, demande à HaChem d'annuler Son vœu de destruction... De « profaner » en quelque sorte Sa propre Loi pour sauver le peuple d'Israël !

Une vision tout aussi saisissante de cette prise en main est relatée dans un autre Midrash, qui rapporte une véritable lutte entre Moshé et HaChem, chacun tirant de

son côté les premières Tables (les Loukhot), que Moshé arrache finalement des « mains de HaChem » avant de les briser ! Ce geste d'une audace inouïe est approuvé par HaChem (voir ici le dernier commentaire de Rashi sur le Houmash), qui se réjouit et enjoint Moshé de façonner « pour lui » de nouvelles tables :

« פָּסַל-לָךְ שְׁנֵי-לַחֹת אֲבָנִים כְּרִאשֹׁנִים – Façonne pour toi deux tables de pierres comme les premières. » (Chemot, 34,1)

Pessal Lek'ha : Façonne pour toi, que l'on peut lire : écris une Torah pour toi, à ta mesure et à celle de ce peuple libéré mais immature, encore capable du pire. Ce seront les deuxièmes tables, qui contiennent comme chacun sait, non seulement la Torah écrite (Ché'biktav), mais aussi la Torah orale (Ché'béal Pé), ensemble des enseignements transmis à Moshé, puis de génération en génération...

Cette loi orale (Talmud de Babylone, Baba Metsia 59B) nous rapporte un apologue célèbre, qui se termine par un enseignement central de notre tradition :

Rabbi Ye'oushoua se leva et s'exclama : La Torah n'est pas au ciel !

Cette citation de Rabbi Yehoushoua clôt le vif débat qui l'opposait, lui et l'ensemble du Sanhédrin, à Rabbi Éliézer, au sujet de la pureté rituelle d'un ustensile. Rabbi Éliézer, sûr de son fait, fait valoir la « justesse » de son opinion par des miracles spectaculaires : un caroubier se déracine, s'envole et se replante à distance, le fleuve inverse son cours, les murs de la Yeshiva se penchent... Aucun de ces prodiges n'entame la conviction des rabbins, et pas même la voix céleste qui éclate alors pour donner ouvertement raison à la position de Rabbi Éliézer !

C'est Rabbi Yehochoua qui aura le dernier mot (La Torah n'est pas au ciel !), et qui nous apprend que la Loi n'est désormais plus une prérogative céleste, mais qu'elle est bien entre nos mains... Ou plus exactement dans celles des Sages !

Faisons l'homme à Notre image

Rosh HaChana est le jour de la création de l'homme et de son jugement :

« וַיֹּאמֶר אֱלֹקִים, נַעֲשֶׂה אָדָם בְּצַלְמֵנוּ כִּדְמוּתֵנוּ – Éloqim dit : aisons l'homme à Notre image, à Notre ressemblance. » (Berechit 1, 26)

Nos Sages se sont interrogés sur l'utilisation de ce pluriel, qui ne peut être une simple figure de style. Rachi, à la suite d'autres commentateurs, explique que HaChem aurait « consulté » les anges du service avant cette création ultime, mais le rav Gabriel Ittah (dans un texte sur Rosh HaChana) rapporte l'opinion du Rabbi Éliézer Achkénazi pour qui l'homme n'était en réalité pas fini au 6ème jour de la création, et que HaChem s'adresse à cet « embryon » d'Adam pour parachever Sa propre création : à nous deux, faisons l'homme à Notre image !

La Volonté de HaChem de Se « dessaisir » de Ses

prérogatives pour les confier à l'homme serait ainsi en germe dès la création. Elle accompagne j'imagine la notion développée dans la Kabbale du « Tsimsoum », ce retrait du Créateur au moment la création, nécessaire pour que son projet puisse exister. C'est donc un monde en gestation qui est créé par HaChem, et c'est à nous qu'il incombe de le terminer ! C'est d'ailleurs ainsi que nous définissons la fête de Rosh Ha'Chana : un monde en gestation (Harat Olam) et non pas un monde fini !

Cette concrétisation du projet divin est notre travail. Comment accomplir cet objectif ambitieux ? Moshé nous le rappelle dans le début du sefer Devarim :

« וְאִתִּי צִוָּה ה', בָּעֵת הַהִוא, לְלַמֵּד אֶתְכֶם, חֻקִּים וּמִשְׁפָּטִים : לַעֲשֹׂתָם – HaChem m'a ordonné à cette époque de vous enseigner les décrets et les lois afin que vous les fassiez... » (Devarim, 4, 14.)

Il n'est pas écrit La'assot otam, mais La'assot'khem otam, qui pourrait être traduit par « afin que vous vous fassiez vous-mêmes ! »

Dans son ultime discours, Moshé nous le confirme : les mitsvot nous construisent et construisent le monde... La route est longue et la tâche ardue, mais le projet est si magnifique que nous pouvons, avec l'aide de la Torah, nous y atteler avec confiance et dans la joie !

Mo'adim Lesim'ha !

Sources : « L'écho de la parole » de Aaron Fraenckel, « Yéerav Alav Si'hi » du Rav Gabriel Ittah et cycle d'études sur le Midrash avec Bernard Maruani.



Les fêtes de Tichri : l'indéterminisme

Michaël Soskin

Le mois de Tichri est dédié à la Techouva, littéralement au retour. Vers où doit-on retourner ? Vers notre état d'avant la faute. Retour vers notre être le plus profond qui doit exprimer la parcelle divine qui est en nous et qui, en plus d'être absolument libre à l'image du Créateur, ne présente par définition aucune contradiction avec Sa Parole. La faute a entaché cet état idéal, jusqu'à parfois modifier notre être en profondeur. Nos Sages (Soukka 52a) disent que le mauvais penchant porte sept noms, dont le dernier est "Tsefouni", enfoui, car il s'ancre profondément dans le cœur de l'homme. Il est comparé à un simple passant, qui si on l'invite à rentrer, devient rapidement le maître de maison (ibid 52b). Nos Sages sont donc très conscients du pouvoir d'obstruction que la faute a sur notre personne. Comment donc revenir en arrière une fois que nous ne sommes plus maîtres de la maison ?

Comment changer réellement et lutter contre ce qui ressemble à un déterminisme fatidique ?

La Torah nous exhorte à faire advenir ce changement (voir par exemple Devarim 30,2). Or la Téshouva n'est pas une formule magique.

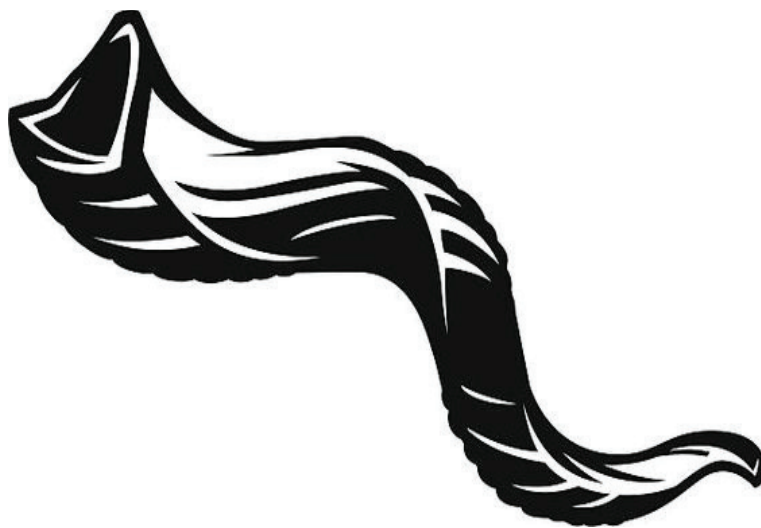
Les actes ont des conséquences, et tout

comme un vase cassé reste cassé, la personne qui a fauté est responsable de ses actes et sera sanctionnée (la tâche laissée par la faute sur notre Nechama étant la peine la plus dramatique). La seule manière d'échapper à cette punition, c'est de devenir une autre personne, à laquelle la faute n'est plus associée, qui ne songerait même pas à retomber

dedans tant elle lui répugne. C'est cela, le travail de la Téshouva : être capable de dire « je ne suis pas (plus) la personne qui a fait tel ou tel acte. » (Rambam Hilkhos Téshouva 2,4).

Peut-on se transformer si radicalement ? Quel est le mode d'emploi de cette liberté ?

Ce sont les fêtes de Tichri qui vont permettre de s'extraire du déterminisme. On peut même suggérer une proximité du mot Tichri (ou Tichré) avec la racine araméenne « charé » qui veut dire libérer, défaire un nœud. Commençons par Roch HaChana. Il faut tout d'abord quelque chose qui vienne de l'extérieur pour me secouer, interroger ma complaisance naturelle, me donner ne serait-ce que le projet de changer, de retourner vers Hachem. La sonnerie du Chofar est comme un appel qui vient nous réveiller de notre torpeur (ibid 3, 4). C'est le premier pas nécessaire, celui de vouloir changer. Et comme tout début, il contient une ébauche de la fin : les prières et le son du Chofar, en remuant la partie la plus profonde de notre être, doivent nous faire ressentir fortement que ce n'est que devant Hachem que nous existons réellement, et que c'est là que nous souhaitons sincèrement retourner.



Une fois le projet dressé, il faut prendre les choses en main. Lors des dix jours de pénitence, on s'attelle à analyser scrupuleusement nos défauts comme un commerçant fait le bilan de son activité, et on prend des mesures concrètes pour

rééquilibrer la balance. C'est la partie pratique de la Téshouva, qui va consister à réparer nos actes quitte à se forcer : on se comporte avec plus de rigueur pendant cette période même si on sait que c'est temporaire, et il n'y a là aucune hypocrisie car c'est l'expression au moins théorique de ce que nous souhaitons idéalement pour notre personne. Le cœur de notre être n'y est pas encore, il faut encore

forcer comme un élève qui fait ses devoirs avec difficulté. Mais cet effort nous incombe pour pouvoir accéder à la prochaine étape...Même à supposer que les actes ont été réparés (ce qui constitue le prérequis de la Teshouva), comment prétendre que notre personne a changé ? La volonté profonde d'un homme est inscrite sur son cœur, pas dans sa tête. La raison sert à trouver les moyens pour arriver à un but, mais l'envie primaire d'aller dans cette direction, la volonté jaillissante (« ratson » du mot « rats » qui veut dire courir) n'est pas quelque chose qui se commande rationnellement. Comment atteindre cette partie la plus intime de notre être ? C'est le cadeau merveilleux que nous fait Hachem avec le jour de Kippour – en récompense peut-être de notre investissement dans ce travail de Teshouva. Ne nous y méprenons pas, tout solennel qu'il est, Yom Kippour est l'un des jours de fêtes les plus heureux de notre calendrier (Michna Ta'anit 4,8). Le verset dit qu'en ce jour, « לְטַהֵר פִּי-בַיּוֹם הַזֶּה יִכַּפֵּר עֲלֵיכֶם, לְטַהֵר – אַתְּכֶם: מִכָּל, חַטֹּאתֵיכֶם, לִפְנֵי ה', תִּטְהָרוּ » (Vayikra 16,30), ce qui fait dire à Rabbi Akiva (Michna Yoma 8,9) : « Comme vous êtes chanceux, [peuple d']Israël ! [Voyez] Qui vous purifie ! » Ce n'est pas un juge de chair et de sang qui siège, se basant sur les actes. Ce jour-là, le Juif se présente devant nul autre que son Créateur pour une opération à cœur ouvert. Seul Lui peut entrer au plus profond de son être et extraire ce qui le parasite de l'intérieur, comme il est écrit : « וְמַל ה' אֶלְקֶיךָ אֶת- – לְבָבְךָ – Et Hachem ton Éloqim circoncirca ton cœur. » (Devarim 30,6). Seul Celui qui « sonde les reins » peut nous aider à purifier notre volonté première.

Dès le soir de Kippour, le Juif qui a consacré sa journée à la prière sent cette libération, cet allègement. Le Choulkhan Aroukh (Rama sur OH 624) dit qu'après s'être restauré, on se met tout de suite à la construction de la Soukka. Car il n'y a à ce stade plus rien qui fasse écran entre nous et la Présence divine, de sorte qu'ils peuvent se retrouver dans l'intimité de cet abri, sous la voûte céleste, comme une nuit de noces (le jour de Kippour étant comparé à un mariage entre Hachem et Son peuple, voir la Michna de Taanit ibid). On choisit un beau cédrat, exempt de toute tache ou

imperfection, qui représente le cœur pur que l'on vient d'acquérir. Lors de la fête de Soukkot, on le secouera fièrement parmi les quatre espèces, tel un soldat qui brandit son épée lors du défilé de la victoire (Vayiqra Rabba 30,2), victoire contre le mauvais penchant au terme de ce mois de Teshouva. Ce bouquet représente également ma nouvelle personne que je tiens désormais entre mes mains, plus droite que jamais (la palme du Loulav représente la colonne vertébrale), qui avec son cœur purifié (le Etrog) porte un regard plus juste sur le monde (les feuilles de myrrhe pour les yeux) et un discours plus soigné (les feuilles de saule ont une forme de bouche). Une condition de la Mitsva est que ces quatre espèces doivent m'appartenir. Ils représentent le fruit de mon travail de Teshouva, la nouvelle personne que je me suis faite grâce à l'opportunité et l'aide de ces jours si précieux.

Soukkot est le temps de la joie. La vraie joie, celle de sentir notre existence si proche de Celui qui nous l'insuffle, débarrassée de ce qui nous détournait de Lui et par là-même de notre être le plus profond. Il n'y a plus de contradiction entre notre personne et le Créateur, ce qui fait que le grand Hillel, pendant les célébrations festives au Temple, pouvait dire “Je” en faisant référence à D.ieu (voir Rachi sur Soukka 53a). Tels les anges qui entourent le Trône Céleste et dont le service consiste à chanter en permanence, les Juifs étaient réunis à Jérusalem pour des festivités en musique qui se prolongeaient jour et nuit, encadrant le rituel mystérieux des libations d'eau. L'eau était puisée à la source pour être apportée sur l'autel. « מַיִם – עֲמֻקִּים, עֲצָה בְּלֵב-אִישׁ; וְאִישׁ תְּבוּנָה יִדְלֹנָה » (Proverbes 20,5). Cette source jaillissante représente la volonté profonde de l'homme désormais alignée avec l'autel, lieu du Service divin. À Soukkot nous célébrons l'eau. Nous avons démontré notre liberté totale qui émane de notre proximité avec le Créateur, à l'image de l'eau, matière première et originelle de la Création, sans aucune forme et libre de toutes les adopter...

Peut-on étudier et enseigner la Torah dans une autre langue que la Langue sainte ?

Yo'hanan Natanson

Une objection fut adressée il y a quelque temps à l'équipe de cette modeste publication.

Elle consistait en une contestation radicale de la possibilité même de diffuser un enseignement de Torah dans une autre langue que l'hébreu, en l'occurrence en français. La légitimité, le droit à l'existence du feuillet que vous avez sous les yeux se trouvaient ainsi mis en cause.

C'est une question justifiée, il n'y a pas lieu de l'esquiver.

Et il est en effet « connu et dévoilé » que l'hébreu est le seul véhicule authentique, intégral, et parfait de la Parole divine.

On peut en être assuré dès le premier mot, la première lettre même de la Torah. Au second commentaire de Rashi, un maître éminent s'il en fut de la langue sainte, dont il use avec une concision et une élégance qui ne semblent jamais relever d'une recherche stylistique, on lit ceci : « בְּרֵאשִׁית, בְּרֵאשִׁית – Au commencement, Éloqim créa : Ce texte demande à être explicité [אֵין] [הַמִּקְרָא הַזֶּה אוֹמֵר אֶלָּא דְּרִשׁוּנִי] Comme nos maîtres l'ont expliqué : Le monde a été créé pour la Torah qui est appelée « le “commencement” [רֵאשִׁית] de Sa voie » (Mishlei 8,22), et pour Israël qui est appelé « le “commencement” [רֵאשִׁית] de Sa moisson » (Yirmeya 2,3) »

Le mot Béreshit est donc ouvert en deux, le « ב » d'un côté, qui devra outrepasser son sens premier (le « au » français de « au commencement »), et de l'autre « רֵאשִׁית » qui peut encore se traduire par « commencement » mais qui s'enrichit de la marque sublime de la Torah et d'Israël, d'emblée désignés comme perspective téléologique de la Création.

Sans la connaissance de l'hébreu, celui de la Torah comme celui de Rashi, on ne comprendrait pas grand-chose de ce premier mot du 'Houmash, et on ne pourrait pas y percevoir la présence de la finalité même de l'univers.

Il est bien évident qu'on pourrait multiplier les exemples, littéralement à l'infini, et tous mobiliseraient le véhicule de la langue sainte, sans laquelle le sens échappera toujours. Comme le disait le Rav Léon Ashkénazi (Manitou) ztsl : « La tradition s'évanouit dans la traduction ! »

Voilà qui semble donner raison à notre objecteur : hors de l'hébreu, point de salut ! « Langue sainte par elle-même, à nulle autre comparable car c'est par son

intermédiaire que le monde a été créé ; langue de sainteté, c'est-à-dire outil langagier parmi d'autres, dont la singularité tient au projet de sainteté que cette langue contribue à porter », écrit le linguiste Frank Alvarez-Péreyre. Toutes les autres langues de transmission sont imparfaites, et ne peuvent rendre compte du message de la Torah que de manière incomplète. Ce n'est pas une affaire purement linguistique : la langue de la Torah et ses lettres sont à l'origine de la Création du Monde, littéralement formé de leurs combinaisons. On n'en disconviendra pas.

Et pourtant... Après avoir fait le récit de la dispersion des peuples et de la confusion des langues, la Torah témoigne très tôt d'une confrontation linguistique des enfants de Ya'akov avec d'autres idiomes. Yossef haTsaddiq parlait soixante-dix langues (Sota 36b). Lorsqu'il retrouve ses frères, il s'adresse à eux en langue égyptienne, et charge son fils Ménashé d'en assurer la traduction en hébreu (Béreshit Rabba 91,8).

Le roi David évoque cette confrontation dans le second Psaume du Hallel : « Quand Israël sortit de l'Égypte, la maison de Ya'akov d'un peuple *lo'ez* ». Rashi écrit : « Un peuple d'une autre langue, qui n'est pas leshone haQodesh. » *Lo'ez*, qui donnera bientôt *la'az*, la glose en langue commune. On y reviendra.

Au début du Sefer Dévarim, la Torah rapporte qu'après avoir infligé une défaite à Si'hon le Émori, et à 'Og, roi de Bashan, « בְּעֶבֶר הַיַּרְדֵּן, בְּאֶרֶץ מוֹאָב, הוֹאִיל מֹשֶׁה, בְּאֶרֶץ – En deçà du Jourdain, au pays de Moav, Moshé a commencé à expliquer cette Torah en disant », (Dévarim 1,5). Rashi explique : « בְּאֶרֶץ – הַתּוֹרָה. בְּשִׁבְעִים לָשׁוֹן פִּרְשָׁה לָהֶם – Il la leur a commentée en soixante-dix langues. » c'est-à-dire métaphoriquement dans toutes les langues humaines, dans lesquelles les Juifs devront mettre au jour le sens du Texte.

Le Ketav Sofer (1815-1871, le fils du 'Hatam Sofer) enseigne que Moshé voulait affirmer le caractère éternel du message de la Torah. En la traduisant en soixante-dix langues, il faisait savoir aux Hébreux que les mitsvot de la Torah ne sont pas réservées à la génération du désert, alors qu'ils faisaient l'expérience quotidienne autant que sublime d'une Présence divine permanente, dans un épanchement continu de miracles ! Moshé prépara les Juifs à une autre expérience, plus éprouvante : celle de la dispersion parmi les nations, qui sont également au nombre de soixante-dix.

Selon le Sfat Emeth, si Moshé a traduit la Torah alors que sa fin approchait, c'est qu'il voulait préparer les générations à venir à se familiariser avec toutes les langues qu'ils allaient devoir pratiquer. La Torah devra être étudiée dans les langues dont les Juifs seront le

plus familiers !

On ne sait pas situer précisément la période ou l'usage de l'hébreu se perdit en tant que langue vernaculaire au sein du peuple juif. Lorsque le roi Yoshiyahou fait la lecture du Sefer Torah qui a été retrouvé dans le Temple (vers – 615), on ne mentionne aucune nécessité de traduction (II Mélakhim 22,8).

C'est au moment du retour du premier exil, après la destruction du premier Beth haMiqdash, qu'on voit 'Ezra écrire les deux tiers de son récit prophétique en araméen. De même le prophète Daniel. Rambam (1135-1204) écrit : « à l'époque de 'Ezra, l'habitude était qu'un interprète (*tourguéman*) traduisît pour le peuple les passages de la Torah lus par le *ba'al qoré*, de sorte qu'ils comprissent le sujet dont il s'agissait. » (Hilkhot Téfilla 12,10)

L'usage de deux langues, non seulement comme ouverture sur un sens fermé par l'ignorance, mais également comme contrepartie herméneutique, est donc attesté dès l'exil babylonien. Il semble que les Bnéi Israël, qui avaient sur garder leur langue pendant deux-cent dix ans en Égypte, la perdirent en moins de soixante-dix ans à Babel.

Quelque trois siècles plus tard, le roi Ptolémée, dans une démarche apparemment bienveillante, mais en réalité réductrice, impose la traduction de la Torah dans la langue des philosophes. Soixante-douze Maîtres inspirés aboutissent au texte grec de la Septante. Trois jours d'obscurité tombent alors sur le monde. C'est que l'événement est éminemment ambivalent. D'une part, la sagesse de la Torah se répand dans tout le monde méditerranéen hellénisé. D'autre part, la Torah devient la « Bible », un volume de plus, qui se distingue à peine des autres sur les étagères de la majestueuse bibliothèque d'Alexandrie... À l'époque de la Mishna, on pratique la traduction orale, comme Rambam la décrit (V. Méguilla 23b, Yoma 69b, Berakhot 45a). Mais deux immenses philologues vont bientôt faire œuvre écrite : Onqelos traduit le 'Houmash en araméen, et Rabbi Yonathan ben Ouziel fait de même pour les livres prophétiques. Ces traductions sont de véritables prouesses exégétiques, et non une pure restitution du sens simple du Texte. Rambam montre avec clarté comment



Glossaire trilingue de la main du Rambam

Onqelos a su faire de sa traduction un outil d'accès à la Vérité de la Torah, et par exemple comment ses formulations araméennes visaient à écarter toute idée de corporéité de HaShem : « Chaque fois qu'il trouve un mot qui indique une sorte de mouvement, il le prend au sens de "manifestation" ou "apparition" ou "lumière créée" [...] Il traduit donc "Yarad HaShem" (HaShem descendra – Shemot 19,11) par "Yitgalé HaShem" (HaShem Se manifestera)... » (Guide 1,27)

Mais là encore, il s'agit de l'araméen, dont le statut est particulier, puisqu'il a sa place dans la liturgie et qu'il est la langue de la Guémara ainsi que du Zohar haQadosh.

Il reste que la nécessité (peut-être regrettable) de confronter

le texte de la Torah avec une autre langue est confirmée.

Vient le second exil, et la grande dispersion. Partout où le sort les conduira, les Juifs se familiarisent avec les langues locales, qu'ils apprennent à parler et à écrire très rapidement. Mieux encore, ils vont forger leurs propres langues, sur la base des idiomes de leurs voisins non-juifs, et dont l'hébreu est toujours un des éléments constitutifs, quoique minoritaire. Le nombre de ces langues et de leurs variantes est impressionnant : Judéo-slave, Yiddish (aux nombreuses versions), judéo-provençal, judéo-arabe, judéo-berbère, judéo-persan... J'en passe.

Mais ils ont aussi parlé et écrit (en caractères hébraïques) les langues des peuples au sein desquels ils vivaient, et ces langues sont devenues pour eux langues vernaculaires, parfois même désignées sous le vocable « *léshonénou* » (notre langue !).

C'est le cas bien entendu du plus grand de nos commentateurs, Rabbi Shelomo ben Yits'haq, l'illustre Rashi (1040-1104). Selon le grand philologue Arsène Darmesteter (1846-1888), les gloses (*la'azim*) sur la Torah sont au nombre de mille trois cents, dont neuf cents sont des mots différents. Sur le Talmud, on en compte mille quatre cents, dont onze cents différentes. On a conservé un glossaire biblique hébreu/anglo-normand, daté de 1290 ec, qui comprend plus de vingt-deux mille entrées, et traduit les mots difficiles du Tanakh dans la langue vernaculaire de l'empire Plantagenêt, en suivant l'ordre du Texte. Il fut sans doute composé à Rouen, à la fin du XIII^e siècle, par

un certain Shimshone de Chinon. Après l'expulsion de 1306, le manuscrit fut emporté dans l'aire rhénane, où son nouveau propriétaire germanophone ajouta des gloses allemandes dans les marges. On a aussi conservé un curriculum d'écolier « Les règles de la Torah », qui montre que l'apprentissage élémentaire de la Torah était accompagné d'une traduction en français médiéval.

Il est intéressant d'ailleurs d'observer, comme le fait le linguiste Claude Hagège, que nous ne disposons pas d'attestation du français médiéval, dans sa variante champenoise, si ce n'est des gloses de Rashi, pour la simple raison que tous les textes qui nous sont parvenus de cette époque étaient rédigés en latin. La première grammaire française que nous connaissions date du 16ème siècle ! Rashi, comme d'autres auteurs médiévaux, a rendu compte de sa pratique du français, au moyen de ces gloses.

Qu'est-ce que c'est que ces « *la'azim* » ? Le mot *la'az*, une glose, désigne la traduction d'un mot, d'une expression, d'un verset en une autre langue que l'hébreu. Il est devenu plus ou moins synonyme de latin, ou d'une des langues romanes issues du latin. Rashi, dont l'encre est si précieuse, ne se sert pas du français par goût des langues, mais bien pour faciliter à ses contemporains, locuteurs de cette langue champenoise, l'accès au sens du Texte saint.

Il n'est peut-être pas de meilleur exemple de cette circulation linguistique que le Rambam lui-même, qui a probablement appris l'arabe dès l'enfance à Cordoue, en même temps que l'hébreu et l'araméen de la Torah. On sait qu'il dut fuir les persécutions des djihadistes *almohades*, vers le Maroc, puis l'Égypte, où il rencontra des Juifs hellénisés qui subissaient l'influence de la philosophie gréco-arabe. Son grand-œuvre, le Mishnéh Torah, est rédigé dans un hébreu d'une grande clarté, mais qu'une grande partie de ses contemporains ne connaissent plus suffisamment. Il écrit pour eux le *Moréh Névoukhim* (le Guide des perplexes), mais en arabe (et en caractères hébraïques). Nombre des chapitres du livre portent sur un mot hébreu : Yalad (enfanter), Maqom (lieu), Kissé (trône), Ala et Yarad (monter et descendre) etc. Tout se passe comme si la trame de son œuvre était linguistique avant d'être philosophique : prendre les mots hébreux de la Torah, et en donner l'explication la plus complète. Comme un monumental dictionnaire, dont chaque entrée donne lieu à un développement encyclopédique. En arabe...

On a fait très récemment la découverte tout à fait extraordinaire, au sein du continent en grande partie inexploré de la guéniza du Caire, d'un fragment de papier manuscrit dont il a été établi qu'il est de la main de Maïmonide. Cela ressemble à une page d'un

glossaire trilingue hébreu, arabe et une langue romane, proche de l'espagnol, qui était peut-être parlée à Cordoue. Ce sont des mots familiers, qui désignent en ces trois langues des couleurs, des saveurs, des senteurs, des actions et des nourritures. Il est très difficile de savoir à quel usage le Rambam destinait ce document, mais il atteste là encore de son intérêt pour les langues, même celles qu'il n'utilisait pas quotidiennement.

La Bible hébraïque reste de nos jours le plus grand best-seller de tous les temps, environ quinze millions d'exemplaires chaque année, dans près de deux-cents idiomes. Il est bien évident que toutes ces traductions ne se valent pas, et que la quasi totalité d'entre elles ne présente aucun intérêt pour l'étude. La Mishna (Shabbat 115a) enseigne néanmoins qu'il est permis de sauver les textes saints de l'incendie : « אִף עַל פִּי אֶף שְׁכַחְתִּים בְּכָל לָשׁוֹן – quelle que soit la langue dans laquelle ils sont écrits ! » En d'autres termes, quelle que soit la langue, il se transmet toujours quelque chose de la Sainteté de la Torah.

Il faut sans doute se garder de positions trop tranchées, en ce domaine comme en d'autres. Dans le champ de la linguistique, nos plus grands Maîtres font la preuve que tout en reconnaissant la primauté incontestable de l'hébreu, *lashone haQodesh*, il n'est pas possible d'étudier la Torah, écrite ou orale, sans le contrepoint d'une autre langue, ne serait-ce que l'araméen.

Au cours de notre longue histoire, ce fut une pratique constante que de permettre l'accès aux textes saints par l'intermédiaire de la langue qui était parlée et comprise par les Juifs, partout où ils se trouvaient exilés, comme la Torah l'avait prévu.

Rabbi Na'houm Hama'aravi fut le traducteur en hébreu de la « Lettre au Yémen » que Rambam avait rédigée en arabe, pour être compris de la grande majorité des Juifs de son temps. Voici ce qu'il écrit au sujet de son travail : « Conserver le goût (*ta'am*) en changeant de récipient tient du miracle. Seul un vin provenant d'un cépage fertile et robuste peut supporter un tel transvasement. Ses fruits serviront de nourriture et ses feuilles de remède. S'il est transvasé d'un récipient à l'autre, il ne fermente pas. C'est pourquoi le goût s'y conserve et le parfum ne s'en altère pas. »

Nous avons ici l'argument, et le contre-argument : le jeu de mots sur *ta'am*, qui signifie à la fois **goût** et **sens** ne peut être rendu en français. Mais en même temps, si le texte est animé par la force de la Torah, alors le « sens s'y conserve, et le parfum ne s'en altère pas. »

Le miracle d'un retour

Rav Gary Cohen

Revenir à D.ieu après avoir fauté est un sentiment naturel qui trouve souvent ses racines dans un besoin de déculpabilisation. Ce retour spontané est, par essence informel car un acte d'origine émotionnelle est rarement structuré.

Le Judaïsme présente paradoxalement la « Téchouva », retour vers D.ieu, comme un commandement divin qui se décompose en un certain nombre de phases : doit s'exprimer d'abord un profond regret suivi d'une inébranlable décision de ne plus fauter. Et, bien que « la Téchouva soit principalement dans le cœur », cette décision est accompagnée d'un « Vidouï », aveu verbalisé de la faute.

Un tel formalisme défini comme un commandement divin semble, a priori, injustifié. Comment peut-on dicter au pécheur son itinéraire émotionnel ? En amont de cette question se situe une problématique fondamentale : le cheminement du retour vers D.ieu est-il virtuel ou effectif ? En d'autres termes, s'agit-il du simple défoulement d'un sentiment coupable ou de la véritable réparation d'un acte pervers ? Dans cette dernière éventualité, quel processus sous-tend la réparation d'une action passée ?

Le sens de la réparation d'une faute passe par celui du commandement divin. Les trois cent soixante-cinq interdits et surtout les deux cent quarante-huit injonctions du judaïsme sont appelés, dans le Zohar, les « membres du Roi » car par eux, D.ieu agit sur la marche du monde. Cette action consiste principalement en un influx d'émanation divine, témoin de l'amour qu'éveille en D.ieu l'accomplissement de Sa volonté par l'homme. Chaque commandement, dans sa définition, appelle une expression différente de la révélation divine filtrée par les attributs de l'arbre séphirotique (1). Garant du libre-arbitre, le mal est une création dont le caractère négatif (2) justifie son existence quasi-insignifiante, tout juste suffisante à éprouver l'homme en tentant de le détourner de D.ieu. Cependant, son statut de créature divine pose la question de sa motivation à inciter l'homme à s'opposer à son Créateur. Cette question trouve sa réponse dans la définition de la faute. Par la transgression d'un commandement divin, l'homme provoque le détournement de la révélation divine (initialement destinée, si le commandement avait été accompli, à consolider les structures de la Création), vers les forces du mal qui s'en nourrissent. Cette nutrition contre nature lui confère alors une existence d'un niveau supérieur, qui renforce son emprise sur le monde.

Ce détournement se présente sous deux aspects : d'une part, le dommage causé à l'arbre séphirotique qui laisse s'échapper l'émanation divine comme le sang s'échapperait d'une blessure. D'autre part la création d'un ange maléfique dont le rôle sera, entre autres, de punir le pécheur (3).

Comme toute créature, l'ange, bénéfique ou maléfique, est composé d'un « corps (4) » et d'une âme. En un certain

sens, la faute est elle aussi un être vivant qui naît, se développe et qui meurt, dont le corps est l'accomplissement, animé par le désir. De ce point de vue, le désir de fauter crée l'âme du mauvais ange et sa réalisation en engendre le corps. Si le regret de l'homme peut suffire à annuler son désir coupable, il est inefficace pour effacer l'action, imprimée dans la matérialité du temps et de l'espace. Le Talmud (5) nous affirme qu'un véritable retour vers D.ieu serait réalisé lorsqu'un homme coupable d'adultère, se retrouverait « avec la même femme, dans les mêmes conditions et dans le même lieu » sans pour autant fauter. Une telle situation compenserait la faute de façon idéale, mais elle est toutefois difficilement réalisable. Aussi, dans Sa grande bonté, D.ieu a laissé à l'homme la possibilité de détruire le « corps » de sa faute par l'acte minime que constitue son aveu car, nous disent nos Sages (6), « les mouvements de ses lèvres sont comptés comme un acte ».

Nous comprenons ici le sens du « Vidouï », expression orale de l'aveu de la faute. Malgré son caractère apparemment dérisoire, il vient réparer l'action commise par le pécheur.

Mais tout ce processus semble encore allégorique et ne répond pas à l'interrogation sur l'effet réel du retour vers D.ieu.

Pour répondre à cette question, il faut se reporter à une partie fondamentale de la liturgie juive, si souvent mentionnée le jour du Grand Pardon, qui est l'évocation des « treize attributs de la miséricorde divine ». Bien qu'attributs divins, ceux-ci se distinguent des dix attributs qui constituent l'arbre séphirotique par leur caractère transcendant (7).

Selon la tradition hassidique (8), l'ossature de la Création est composée de dix attributs divins (9), expressions immanentes de la divinité. En amont de ceux-ci se situe l'attribut de « Kéter (10) » qui, comme la couronne royale qui surplombe la tête du roi, transcende l'arbre séphirotique (11). Les attributs de miséricorde sont au nombre de treize parce qu'ils contiennent toutes les expressions du divin que sont les dix attributs et les trois parties de « Kéter » (12).

C'est pour cette raison que le pardon de la faute passe par l'invocation de ces attributs : seule la transcendance divine, en amont du temps et de l'espace, peut réparer (13) le passé en détruisant tout mal, comme un roi peut, par sa miséricorde, transcender toute justice (14). Le retour vers D.ieu dépasse donc la notion de pardon de la faute. Il introduit une nouvelle dimension dans la relation de l'homme à D.ieu qui, comme dans un miracle, brise les limites de la nature. Cette brisure est en fait une réponse à l'action de l'homme qui tourne résolument le dos à son passé. Il ne s'agit pas ici d'une montée progressive, d'un long raffinement acquis par les commandements divins, mais d'un véritable saut vers son Créateur.

De ce point de vue, la « Téchouva » n'est plus la simple réparation des fautes passées, c'est une attitude qui exprime un brûlant désir de retrouver son Créateur, au-delà même du service divin. De fait, c'est un mouvement de l'âme décrit par le verset : « le souffle de vie reviendra vers D.ieu

qui l'a insufflé » (15).

Parce qu'au-delà des commandements, au-delà du service quotidien, D.ieu demande quelquefois de savoir brûler les étapes qui conduisent vers Lui en transcendant Sa volonté.

(1) D'après la tradition ésotérique, le monde a été construit par combinaison de dix attributs divins qui définissent les différentes formes de Sa révélation. L'accomplissement des commandements renforce la structure de la Création par un supplément de révélation.

(2) Voir « Un mal pour un bien » in Sources Hassidiques numéro 3 pour une définition de ce terme selon la tradition hassidique.

(3) Là réside le sens ésotérique du verset : « Ton mal te punira » (Isaïe 44-22). La punition n'est pas, pour le judaïsme, une vengeance divine, mais la conséquence de la faute de l'homme.

(4) Le mot corps est mis ici entre guillemets car il n'est pas physique. En fait, une créature est composée d'un réceptacle, appelé corps, qui définit sa nature et d'une émanation divine, ou âme, qui anime ce réceptacle. Pour la définition d'une créature, on pourra se reporter à Sources Hassidiques numéro 2, page 12.

(5) Selon l'avis de R. Yéhouda dans le traité Yoma 86b.

(6) Keritout 4a

(7) Une émanation divine sera dite immanente lorsqu'elle s'investira dans les détails de la Création alors qu'une émanation transcendante agira de façon extérieure. En amont de l'immanence et de la transcendance, l'essence de D.ieu échappe à toute limite ou définition.

(8) Nous ne décrivons ici que le point de vue de la tradition hassidique, fondée sur la Kabbale du RaMaC, la Kabbale lourianique présentant les concepts d'une façon légèrement différente (voir à ce propos le Sources Hassidiques numéro 3, pages 27-28).

(9) Organisés en trois attributs « intellectuels » et sept « émotionnels ».

(10) Couronne en Hébreu.

(11) Dans la tradition hassidique, la partie extérieure de Kéter est comparée à la volonté et son intériorité au plaisir ou au désir.

(12) Qui procède directement de l'essence de D.ieu.

(13) Cette réparation se limite, au premier niveau du retour vers D.ieu, appelé dans le Zohar « Téhouva Tataa » (retour inférieur), à la transformation des fautes volontaires en fautes involontaires. Seule la « Téhouva Ilaa » (retour supérieur), que l'on mentionnera par la suite, les transformera en bonnes actions, restituant ainsi le manque à gagner provoqué par le non-accomplissement du commandement.

(14) À la différence du roi, D.ieu peut agir sur le passé alors qu'un roi ne peut que l'oublier.

(15) « וְהָיָה תְּשׁוּבָה אֶל־הָאֱלֹהִים אֲשֶׁר בְּתוֹכָהּ » Qohélet 12,7.

Roch Hachana d'après l'Admour de KOÏDINOV chlita

Cette année, le premier jour de la fête tombe un chabbat, et en ce jour nos sages ont décrété **de ne pas sonner du chofar** de crainte que le préposé au chofar aille chez une personne expérimentée pour apprendre à sonner et qu'il en vienne à le transporter dans le domaine public (ce qui est un interdit de la torah).

Dans les livres de 'Hassidout, il est expliqué que l'impact que le chofar suscite dans les mondes célestes est le même que celui suscité par la sainteté du chabbat, c'est donc pour cette raison que nous ne sonnons pas du chofar lorsque Roch Hachana tombe le chabbat.

Hachem a créé le monde afin que *"chaque création sache que Tu l'as façonné et que toute être créé comprenne que Tu es son Créateur"* (וידע כל פעול כי אתה פעלתו ויבין כל יצור כי אתה יצרת); comme il est dit à propos d'Adam Harichone : *"Il créa l'Homme à partir de la terre, et insuffla dans ses narines une âme de vie"* ; de plus, le but de la Création est que chacun reconnaisse la royauté d'Hachem, et qu'il ressente qu'il est un être créé et que **toute sa vitalité** n'émane que de Lui.

Par conséquent, nous sonnons du chofar à Roch Hachana car c'est en ce jour que se renouvelle la royauté d'Hachem dans ce monde. Lorsque nous **soufflons** dans le chofar, c'est comme, si l'on peut dire, Hachem qui **insuffle une nouvelle vitalité** au monde, et grâce au chofar, chaque créature peut ressentir qu'elle ne vit et ne respire que par le souffle que lui insuffle Hachem. Et ainsi nous atteignons le but qui est que la royauté d'Hachem se dévoile dans le monde.

Le chabbat dans la téfilah, avant le Chema Israël nous disons : *"ainsi, toutes Ses créatures honoreront et béniront Hachem ..."*, autrement dit chacun sent qu'il est une créature d'Hachem, ce qui l'éveille à honorer et louer Celui qui a tout créé.

Par conséquent, lorsque Roch Hachana tombe chabbat, il n'est pas besoin de sonner du chofar, car la sainteté du chabbat réveille le sentiment en chaque juif que toute sa vitalité vient d'Hachem, ce que la sonnerie du chofar évoque également.

Ce chabbat qui permet aux Béné Israël de s'attacher à Hachem, il est évident que s'éveillera dans les cieux de grandes miséricordes afin d'inscrire tout le peuple juif pour une douce et bonne année dans tous les domaines, amen, que cela soit Sa volonté.



Abonnez-vous et recevez ce dvar torah chaque semaine par whatsapp au +972552402571 ou au 07.82.42.12.84.
Pour soutenir les institutions du rabbi de koidinov cliquez sur:

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

LES KAPAROT

Nous avons la coutume, depuis l'époque des Guéonim (il y a environ mille ans), d'effectuer les Kaparot la veille de Kippour afin d'adoucir la Midat haDin (l'attribut céleste de rigueur).

Ce rite s'accomplit en faisant tourner une volaille au-dessus de sa tête en récitant la formule appropriée. Cette volaille sera ensuite abattue selon la procédure halakhique de l'abattage rituel et sa valeur monétaire est donnée aux pauvres.

Les Kaparot peuvent être faites à n'importe quel moment des dix Jours de Pénitence, mais le moment le plus propice est le jour qui précède Yom Kippour peu avant l'aube, car « un fil de bonté divine - 'Hout chel 'hessed' règne sur le monde.

La coutume est qu'un homme utilise un coq, et une femme utilise une poule. Il est bon que chaque personne ait sa propre volaille. Toutefois, si cela s'avère trop onéreux, une même volaille peut-être utilisée

pour plusieurs personnes. Ainsi, une famille entière peut faire les Kaparot avec deux volailles : un mâle pour les hommes et une poule pour les femmes.

Il est bon de penser que le sort de cette volaille devrait être le nôtre, et qu'ainsi nous soyons pardonnés d'une punition qui mériterait la peine de mort. En effet, lui faire la Che'hita correspond à la mort par l'épée ('Hérev) que le Beth Din infligeait à certains coupables, lui tenir la gorge correspond à la mort par étranglement ('Hének), jeter le poulet correspond à la mort par lapidation (Skila), puis le fait de le griller correspond à la mort par le feu (Sréfa).

Cependant vu que cette opération n'est pas très aisée, la coutume est de donner la valeur de la somme d'un poulet à la Tsédaka, spécialement à des étudiants en Torah. (Michna Broura 605, 5-6)

Cette période du jugement peut être délicate et l'on doit se prémunir des dangers qui nous guettent grâce aux trois valeurs intemporelles du judaïsme :

La prière, la Téchouva et la Tsédaka.

Grâce à la Téchouva, Hachem nous épargne des mauvais décrets en les faisant passer sur le poulet ou sur sa valeur monétaire. C'est la raison pour laquelle on appelle cela Kaparot. Ce terme provient de l'expression Kofer Nefech, le rachat de l'âme.

OVDHM vous propose de transmettre la valeur de vos Kaparot que nous distribuerons aux étudiants francophones en Torah d'Erets Israël.

Qu'Hachem vous inscrive et vous scelle dans le livre de la vie, du bonheur, de la réussite et de la santé, qu'Il vous accorde Sa proximité et qu'Il nous permette d'accueillir machia'h très prochainement dans la joie.

Amen.

Texte à réciter pour des Kaparot que l'on effectue avec de l'argent:

On prendra de l'argent en main que l'on fera tourner autour de la tête en récitant à trois reprises la formule requise :

POUR SOI-MÊME:

אלו המעות חליפתי.
אלו תמ ורתתי. אלו
בפירתי. אלו המעות
ינתנו לצדקה. ונאני
אננס לחיים טובים
ונארוכים ולשלום: x3

Cet argent est mon remplacement, ma contrepartie, mon pardon. Cet argent va être donné à la tsedaka et je rentrerai pour une bonne vie et pour la paix.

Ellou hamaôte 'halifati, témourati, kaparati. Ellou hamaôte yinatenou litse-daka, véékanesse ani lé'haïm tovime oulchalom. x3

POUR UN HOMME:

אלו המעות תמורתך.
אלו תמ ורתך. אלו
בפירך. אלו המעות
ינתנו לצדקה, ותננס
אתה לחיים טובים
ולשלום: x3

Cet argent est ton remplacement, ta contrepartie, ton pardon. Cet argent va être donné à la tsedaka et tu rentreras pour une bonne vie et pour la paix.

Ellou hamaôte 'halifatékha, témouratékh, kaparatékha. Ellou hamaôte yinatenou litse-daka, véti-kanesse atta lé'haïm tovime oulchalom. x3

POUR UNE FEMME:

אלו המעות חליפתיך.
בפירתיך. אלו המעות
ינתנו לצדקה, תננסי
את לחיים טובים
ולשלום: x3

Cet argent est ton remplacement, ta contrepartie, ton pardon. Cet argent va être donné à la tsedaka et tu rentreras pour une bonne vie et pour la paix.

Ellou hamaôte 'halifatékhe, témouratékh, kaparatékhe. Ellou hamaôte yinatenou litse-daka, tik-kanessi ate lé'haïm tovime oulchalom. x3

POUR PLUSIEURS PERSONNES OU UNE FEMME ENCEINTE:

אלו המעות חליפתיכם,
תמורתכם, בפירתיכם. אלו
המעות ינתנו לצדקה.
תננסי את סלחיים טובים
ולשלום: x3

Cet argent est votre remplacement, votre contrepartie, votre pardon. Cet argent va être donné à la tsedaka et vous rentrerez pour une bonne vie et pour la paix.

Ellou hamaôte 'halifate-khème, témourate-khème, kaparate-khème. Ellou hamaôte yinatenou litse-daka, tikanessou atème lé'haïm tovime oulchalom. x3

POUR UNE PERSONNE NON PRÉSENTE DEVANT NOUS:

Il faudra remplacer la mention untel/untel par son nom

אלו המעות חליפתי
פל וני, תמ ורת ו,
בפירתי ואלו המעות ינתנו
לצדקה ופל וני וננס
לחיים טובים ולשלום: x3

Cet argent est le remplacement de untel, sa contrepartie, son pardon. Cet argent va être donné à la tsedaka et untel rentrera pour une bonne vie et pour la paix.

Ellou hamaôte 'halifate "untel", témourato, kaparato. Ellou hamaôte litse-daka, ou "untel" yikanesse lé'haïm tovime oulchalom. x3



Accomplissez les KAPAROT par l'intermédiaire de



www.ovdhm.com
hasdelhachem@gmail.com

L'étude de ce livret est dédiée pour:

La réussite spirituelle et matérielle de
Raphaël
ben Sim'ha
Joëlle Esther
bat Denise Dina
Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de
Patrick Nissim
ben Sarah
Martine Maya
bat Gaby Camouna
Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de
La Famille AYACHE
Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

Pour l'élévation de l'âme de
Yossef ben Lala



MERCI HACHEM
pour tous ces
Nissim et Niflaot
que Tu réalises
chaque jour
envers
Ton peuple

מרים שרה
בת מרסין פיו
נעמי אסתר ח'י
רפאל ח'י
הלל נסים ח'י
אריה ח'י
יוסף ח'י
חנה מיה ח'י
נתן ח'י
בני מרים שרה

Pour la guérison complète et rapide de tous les maladies du peuple d'Israël

Qu'Hachem leur accorde une vie paisible et sereine avec la santé, remplie de joies, de réussites, de parnasse et toujours dans le chemin et la volonté de notre Créateur Avinou ché bachamayim

La guérison complète et rapide
Rav Moshe ben Esther
Mazal Tov bat Freha
Parmi tous les malades de Am Israël



Au puits de la Paracha

Hagaon Harav Elimélekh Biderman

« **Tu formeras des projets et ils se réaliseront** » : la force et la grandeur de la prière de chaque juif pendant cette période

La Michna enseigne (Baba Metsia 105b) et cela est stipulé dans le Choulkhane Aroukh ('Hochène Michpate 322, 2) : « Si quelqu'un loue un champ à son prochain (pour une somme annuelle fixe) et qu'une catastrophe naturelle en détruit toute la récolte en même temps que celle de tous les champs du pays, il ne sera pas tenu de payer le loyer pour cette année. Car, étant donné que tous les champs de cette région ont été sinistrés, on considère que le locataire n'a pas reçu ce champ »

La Guemara demande (Baba Metsia 106a) quelle serait la loi dans le cas où le propriétaire aurait loué son champ au locataire en lui stipulant formellement d'y semer du blé et que ce dernier n'aurait pas respecté sa volonté et y aurait semé de l'orge et qu'ensuite, la récolte aurait été détruite par une catastrophe naturelle ayant touché tout le pays.

Est-ce que, dans ce cas, on persiste à dire que le dommage est sur le compte du propriétaire (puisque la catastrophe est générale) ?

Ou est-ce que le propriétaire peut dire au locataire : si tu avais semé de l'orge comme je te l'avais ordonné, se seraient accompli

en ma faveur les termes du verset : « Tu formeras des projets et ils se réaliseront » (Job 22, 28) ?

Et Rachi d'expliquer : « Ce que tu demandes au Créateur, Il l'accomplira.



Or, moi, j'ai demandé au début de l'année uniquement la réussite pour la culture du blé mais pas pour celle de l'orge. »

La Guemara conclut finalement comme la deuxième option, ce qui signifie que l'on accepte l'argument du propriétaire. Et on présume que, puisqu'il avait prié à Roch Hachana afin qu'Hachem fasse en sorte quela culture du blé dans son champ soit une réussite, il est certain qu'il aurait été exaucé si du blé avait été semé, bien que la récolte de tous les champs du pays aurait été détruite. Dès lors, on affirme que c'est seulement parce que le locataire a dérogé à l'ordre du propriétaire en semant de l'orge qu'il a subi une perte en même temps que tous les agriculteurs de la région puisque le propriétaire n'avait pas prié pour l'orge en début d'année. **Suite p2**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

La Paracha Nitsavim clôture l'année 5783. Elle commence par ces mots : « **Atem nitsavim koulékhem hayom...** » / vous êtes tous présents aujourd'hui devant Hachem. Le saint Zohar enseigne qu'**aujourd'hui** est une allusion au jour de Roch Hachana. Ce jour, c'est celui du nouvel an du calendrier juif et c'est le jour du jugement de toute l'humanité. La Michna l'enseigne : le jour de Roch Hachana tous les hommes **passent en jugement devant Hachem, comme un troupeau de mouton passe devant son berger**. Ces deux jours de Roch Hachana fixeront si Hachem va reconduire le « bail » pour l'année à venir. Donc si nous voulons une bonne année, pleine de santé et d'aide divine dans de nombreux domaines (par exemple la parnassa/la subsistance, la santé) il faudra faire des efforts pour multiplier la prière tous les jours depuis Roch Hachana jusqu'à Yom Kippour.

Le verset énonce : « **Vous** vous tenez devant Moi ». C'est l'allusion qu'un homme doit rechercher à faire partie du groupe (car la forme est plurielle). En effet, lorsqu'un homme est appelé à être jugé, son sort sera différent s'il fait partie d'une collectivité ou s'il est jugé sur son propre cas. Le fait de faire partie d'un groupe, oblige automatiquement le juge à prendre en considération le reste de la collectivité et, sauf cas extraordinaire, il sera plus clément. Une autre preuve de la force du groupe est rapportée par la Guemara de Roch Hachana (17). Elle enseigne que la sentence du Ciel à Yom Kippour ne pourra pas être transformée, durant l'année à venir, même si l'homme opère une Techouva, car les dés ont déjà été jetés. Mais, continue la Guemara, s'il s'agit d'une Techouva **de groupe**, les prières de la collectivité auront la force de déchirer le verdict de Yom Kippour ! (D'après cela, on comprendra pourquoi les Sages ont institué de faire une série de jeûnes durant l'année... Car si tout se décide à Roch Hachana ainsi qu'à Yom Kippour, en quoi notre prière du reste de l'année aura un pouvoir quelconque à transformer le verdict de Roch Hachana et Kippour ? La réponse est que la prière (la Techouva) de la communauté a le pouvoir de revenir sur le jugement du Kippour). Seulement la Guemara pose une question à partir de versets (dans les Psaumes) décrivant le naufrage d'un navire. Les voyageurs feront des prières, mais leurs sup-

LA CROISIÈRE S'AMUSE...

pliques ne seront écoutées qu'avant le verdict du Ciel. Après le verdict, la prière ne pourra plus rien faire... Or, d'après notre Guemara, la prière du groupe à la capacité de déchirer le verdict ! Donc pourquoi ces pauvres vacanciers sur leur paquebot n'ont pas la capacité de revenir sur la sévérité du jugement divin ? La réponse est qu'il s'agit **d'une multitude de prières de gens et non d'une prière collective** ! Le Chem

Michmouel explique ce passage d'une magnifique manière. Il enseigne que lorsque la Guemara parle de la force de la collectivité, il s'agit d'un groupe dont ses membres sont soudés les uns avec les autres. Il n'existe pas de différence entre l'ensemble du groupe et le cas des individus. Lorsque le verset stipule que ces voyageurs n'ont pas la capacité d'annuler le verdict, il s'agit d'un groupe qui n'en n'est pas vraiment un. Il s'agit par exemple d'un gros paquebot qui fait naufrage à quelques miles des côtes des Philippines, tout le monde prie vers D', même les récalcitrants, pour que le paquebot ne fasse pas naufrage. Toutefois, leur but est que chacun s'en sorte : « Pourvu que cela soit moi ». S'il ne reste

qu'une seule bouée de sauvetage, je prie afin que ce soit moi, et pas mon voisin de cabine, qui en profite : le principal est que je m'en sorte ». **Cela ressemble à une prière de groupe, cela a le goût d'une prière collective mais n'est pas une !** Elle n'aura pas le pouvoir d'annuler le décret terrible. De la même manière on percevra sur leur vrai jour tous les groupes sociaux, WhatsApp et autres groupes virtuels qui existent sur le net. **Il s'agit d'une grande illusion** de croire que, parce qu'on fait partie de la chaîne des 1230 amis qui sont épris de spiritualité et amis d'Israël et aussi fêrus de foot, alors on sera certain que, notre ami féru du net nous soutiendra dans sa prière. Si on veut véritablement faire partie d'une collectivité, il faudra d'abord savoir si on est véritablement intéressé par le sort de son voisin par exemple de sa synagogue ou de son centre d'étude. Si c'est véritablement le cas, on pourra être certain que notre prière, et celle du groupe, aura des effets décuplés. **A réfléchir...**

Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12



Examinons quelque peu ce qui se dégage de cet enseignement, au sujet de la force de la prière :

La loi dont il s'agit ne concerne pas seulement le juste ni même l'un des trente-six justes cachés de la génération.

Mais n'importe quel juif quel qu'il soit a le droit de prétendre : « J'ai demandé en début d'année que la culture du blé réussisse et, sans aucun doute, si Tu avais écouté ma voix, la récolte n'aurait pas été touchée par

la catastrophe générale ! »

Grâce à cet argument, il est possible de réclamer de l'argent au locataire face à un tribunal rabbinique. Alors que s'il y avait le moindre

doute quant à la force de prière du propriétaire, on aurait appliqué le principe : « Hamotsi Min 'Havéro Alav Haréaya » (« dans le doute, celui qui désire faire payer autrui doit apporter une preuve »).

VOUS ETES PRIEZ DE FAIRE LA TEFILA (suite)

Cela nous enseigne que la prière de chaque juif durant cette période possède la même force que celle du plus grand juste de la génération. (Certains ajoutent à cela une remarque formidable : la Guemara (Taanit 23a) rapporte le verset de Job cité plus haut « Tu formeras des projets et ils se réaliseront » au sujet de l'histoire de 'Honi Hamaagal qui était le juste de la génération qui fit pencher la volonté Divine en faveur des Bné Israël, grâce à sa propre prière.

Ce qui confirme que chaque juif ordinaire possède à Roch Hachana la même force de prière que celle de 'Honi Hamaagal.)

Cette affirmation nous concerne également. En effet, si grâce à la prière qu'il prononce en début d'année, un juif ordinaire possède une influence telle qu'il peut sauver sa récolte d'une catastrophe nationale (à savoir que les récoltes de tout le pays seront détruites sauf la sienne), nous sommes nous aussi en mesure d'influencer les décrets du Ciel dans tous les domaines.

USHPIZINE

Une invitation à la Kédoucha

Un ouvrage essentiel qui vous guidera
tout au long de Soukot.

Des récits, des Midrachim, des anecdotes
qui accompagneront vos repas de fête.

Mais aussi tous les Kidouch,
les chants et les Téfilot de Soukot

N'attendez pas la dernière minute,
commandez-le dès à présent

Téléchargez le EBOOK sur www.OVDHM.com

Ashdod-Ashkélon : 058.757.26.26 | Tel-aviv : 054.841.88.37 | Bnei Brak-Raanana : 054.841.88.36 | Natanya : 052.262.88.35



couverture souple
224 pages

Des notions
fondamentales
à découvrir



Une invitation à la Téchouva

Rav Mordékhaï Bismuth

Nous savons que c'est à Roch Hachana que débutent les dix jours de téchouva/repentir, dix jours intenses et très spéciaux pendant lesquels chacun d'entre nous doit se concentrer sur cette Mitsva de la Torah de faire téchouva ! (Bien entendu, cette Mitsva doit être accomplie aussi toute l'année.)

Mais une question se pose : pourquoi, sur ces dix jours de téchouva, nous en perdons deux à Roch Hachana. En effet, pendant les deux jours de Roch Hachana, aucune mention de téchouva n'est faite dans les Téfilot : ni vidouï, ni supplications...

Nous répondrons à cette question grâce à une seconde question : **qu'est-ce qui conduit l'homme à la faute ?**

L'homme faute parce qu'il ne ressent pas la Présence divine. Il s'imagine être seul, sans personne au-dessus de lui. S'il se trouvait face à une personnalité

importante, il n'en viendrait certainement pas à se comporter de manière incorrecte.

Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il perçoit la personne face à lui.

Le jour de Roch Hachana, nous proclamons la royauté de D.ieu. Nous proclamons qu'il est le Maître du monde, le Créateur de l'univers. Cette déclaration est la plus grande forme de téchouva, car elle indique que nous ne pouvons pas fauter, qu'il existe une force au-dessus de nous. **Il existe un Roi !**

Ce sentiment nous protégera de la faute, comme il est dit : « **Considère trois choses et tu n'en viendras pas à une transgression. Sache ce qui est au-dessus de toi : un œil voit, une oreille entend et tous tes actes sont écrits dans le livre** ». Ces deux jours de

Roch Hachana, les premiers des Dix Jours de Repentir, sont le summum de la téchouva en ces jours décisifs pour la vie de chacun.





Réponses aux questions

Rav Avraham Bismuth

Afin de passer un Roch Hachana selon la Halakha et pour bien commencer l'année voici un concentré des lois de ce grand jour.

Veille de Roch Hachana : Du fait que ce jour-là est le dernier jour de l'année, on s'efforcera de prier les dernières Téfilot de l'année avec concentration en commençant avec la prière de 'Arvit de l'avant-veille. On fixera un moment d'étude ou minimum on récitera quelques Téhilim. On s'arrêtera dans la journée pour faire un bilan personnel sur l'année passée et on prendra (au moins) une bonne résolution pour l'année à venir.

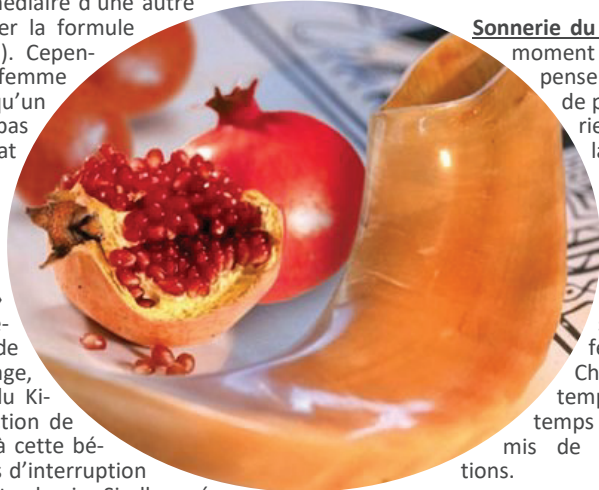
Hatarat Nédarim : La veille de Roch Hachana on procèdera à Hatarat Nédarim qui se fera devant dix personnes ou au moins trois personnes. On ne peut annuler nos vœux par l'intermédiaire d'une autre personne, mais on devra soi-même réciter la formule d'annulation des vœux (Hatarat Nédarim). Cependant, un homme marié peut acquitter sa femme de la Hatarat Nédarim car ils ne font qu'un (Ichto Kégoufo) par contre il ne pourra pas rendre quitte ses enfants qui sont Bar /Bat Mitsva. Les hommes ont l'habitude de se rendre au Mikvé ce jour-là.

Soir de Roch Hachana : On récitera la bénédiction « Léhadélique ner chel Yom Tov » avant d'allumer et non après. Il est préférable de ne pas réciter la bénédiction de « Chéé'hiyanou » au moment de l'allumage, mais de s'en rendre quitte au moment du Kidouche. Une femme qui a fait la bénédiction de « Chéé'hiyanou » ne répondra pas amen à cette bénédiction au Kidouche afin qu'il n'y est pas d'interruption entre la bénédiction et le moment de goûter le vin. Si elle a répondu amen et qu'elle souhaite goûter du vin du Kidouche elle devra réciter la bénédiction de « Boré péri Haguéfen ». Le Premier jour de Roch Hachana on allumera quand il fait encore jour (20 min avant la Chéki'a). Le deuxième jour on allumera qu'à la sortie des étoiles (35min après la Chéki'a ou 72min après la Chéki'a pour ceux qui suivent l'avis de Rabénou Tam).

Repas du soir de Roch Hachana : On récitera le Kidouche en commençant par le verset « Oubéyom Sim'haté'hem » puis « Boré péri Haguéfen » suivi de « Barouk ata Hachem... Acher bakha banou... Barouk ata Hachem Mélékh 'al kol Haaréts mékadech Israël véyom Hazikaron » et la bénédiction de Chéé'hiyanou. (On ne posera pas sur la table au moment du kidouche les nouveaux fruits afin de pouvoir réciter la bénédiction de ché'hiyanou sur eux au moment du seder des Simanim). Le deuxième soir on posera un nouveau fruit sur la table au moment du Kidouche pour ce rendre quitte de la bénédiction de Chéé'hiyanou car il

PRÉPARATION AU GRAND JOUR

un doute est-ce que les deux jours de Roch Hachana sont deux jours de Yom Tov ou bien un seul et long jour. Cependant si on n'a pas de nouveau fruit on fera quand même la benediction de Chéé'hiyanou. Après avoir fait Kidouche et Hamotsi on procèdera au Seder des Simanim. On commencera par un fruit de l'arbre le quel on récitera Boré péri ha'éts en pensant à rendre quitte tous les fruits qui viennent de l'arbre. Il en sera de même lorsqu'on prendra un fruit de la terre. Puis on reprendra un morceau de ce même fruit sur lequel on récitera le Yéhi ratson correspondant. On fera de même pour tous les aliments. Si on a plusieurs fruits nouveaux, on ne les posera pas tous en même temps sur la table afin de pouvoir réciter la bénédiction de Chéé'hiyanou sur chacun d'entre eux. (Yabi'a 'omer vol.4 simane 19)



Sonnerie du Chofar : On pensera à se rendre quitte au moment des bénédictions, de même celui qui sonne pensera à rendre quitte l'assemblée. Il est interdit de parler depuis le début des premières Sonneries jusqu'à la dernière c'est-à-dire à la fin de la répétition de la 'Amida de Moussaf. On restera assis pour les sonneries que l'on sonne avant la 'Amida et debout pour les sonneries que l'on sonne au moment de la 'Amida et de la répétition. Après la prière de Moussaf il est interdit de sonner du Chofar si ce n'est pour sonner à une personne qui ne l'a pas écoutée. Bien que les femmes n'ont pas l'obligation d'écouter le Chofar (car c'est une Mitsva qui dépend du temps et que toute Mitsva qui dépend du temps les femmes en sont exemptées) il est permis de sonner pour elle, mais sans bénédictions.

Préparer du Premier au deuxième jour de Roch Hachana : On ne pourra rien préparer le premier jour de Roch Hachana pour le deuxième jour (préparer la table les salades, cuire, réchauffer, poser sur la plaque, etc...) avant la sortie des étoiles. Cependant il est quand même permis de sortir des plats, du pain ou des boissons du congélateur même proche de l'heure de la Chéki'a. Il sera permis de prendre une douche le premier jour de Roch Hachana même proche de la Chéki'a, mais on ne dira pas explicitement qu'on le fait pour le deuxième jour.

Les Halakhot rapportées dans cette rubrique sont selon l'avis du Rav 'Ovadia zatsal. De même les sources de ces Halakhot sont tirées du livre 'Hazon 'Ovadia et du livre Halikhot Mo'ède du Rav Ofir Malka Chlita.

Chana Tova Houmévorékhét et que vous soyez tous inscrits dans le livre de la vie Amen.

Rav Avraham Bismuth

Le Rambam écrit : « *Il est préférable pour un homme de multiplier les cadeaux pour les pauvres plutôt que d'accroître son propre repas et les envois de mets à ses amis. Car il n'est pas de joie plus grande et plus remarquable que de réjouir le cœur des pauvres, des orphelins, des veuves et des convertis. Car celui qui réjouit le cœur de ceux qui sont malheureux ressemble à la Chekhina, comme il est dit : « réjouir l'esprit de ceux qui sont humbles et faire revivre le cœur de ceux qui sont brisés. »*

'Hasdeï HM agit selon les règles halachiques de la Tsédaka pour collecter et redistribuer de l'argent en toute discrétion. Les dons en ligne de 'Hasdeï HM iront directement pour les familles nécessiteuses d'Erets Israël. Votre générosité permettra à ces familles de passer les Chabatot et les fêtes en toute dignité.

Qu'Hachem aide tous les participant à cette immense Mitsva et qu'Il déverse sur vous et vos proches toutes les bénédictions promises à ceux qui génèrent la bonté et maintiennent le monde grâce à cela. Comme il est dit dans les Pirkeï Avot : « *le monde repose sur la Torah, les sacrifices et la bonté. »*

Donnez-leur l'occasion de bien commencer l'année...

J'AIDE UNE FAMILLE

500



Roch Hachana, un jour redoutable et rempli d'émotions. Nous passons de la synagogue, où nous prions solennellement, d'un esprit craintif, à un repas de fêtes où nous devons nous réjouir, boire et manger des douceurs. Comment peut-on passer d'un état de crainte à la joie ? Que signifie ce grand jour de Roch Hachana ? Quel comportement doit-on adopter, et avec quel état d'esprit ?

Il est écrit dans le Choul'hane aroukh (597), de manger, boire et se réjouir le jour de Roch Hachana. Comme il est dit : « Allez manger des choses grasses et buvez des boissons douces ; envoyez des plats à celui qui n'a rien préparé, car ce jour est saint devant D.ieu et ne vous attristez pas, car la joie de D.ieu est votre force.

» (Ne'hémia 8;10) Ce qui signifie qu'il est interdit d'être triste ou de s'accabler le jour de Roch Hachana!!

Roch Hachana qui est pourtant le jour où toutes les créatures vont être jugées, allons être inscrit dans le livre de la vie ou (D.ieu préserve) dans celui de la mort. Mais c'est aussi l'anniversaire de la création de l'Homme. À partir du moment où l'Homme est créé, il est devenu le sujet du Roi, et a pu proclamer la royauté divine, et tous les ans l'Homme sera jugé sur ses actions et son comportement passés.

Pendant deux jours, nous allons rappeler sans cesse qu'Hachem est le Roi, qu'il est parmi nous.

Nous ne rappelons en aucun cas nos fautes, nous louons notre Créateur, nous nous rapprochons de lui, et faisons Téhouva en admettant son règne. Par ce comportement de soumission, on espère un jugement plus doux.

Ce jour-là, Le Roi est plus que jamais parmi nous, et Il va ouvrir et consulter notre dossier un à un. Toutefois même si nous passons notre Roch Hachana à lui montrer notre amour pour lui, il y a de quoi être un peu stressé, inquiet, non ? La visite du Roi, la personne la plus haute et importante, a de quoi nous impressionner, nous pétrifier. Et malgré cela, on nous ordonne d'être joyeux, de manger des plats de fêtes, des douceurs, de boire, etc..

Illustrons cela par l'exemple suivant :

Une très importante usine de renommée prépare la visite de son grand dirigeant. Nous pouvons voir que chaque employé la vit d'une manière différente. Il y a un certain type d'employés qui n'aiment pas forcément leur travail, ils viennent pour recevoir leur salaire, ils ne font que le mini-

mum demandé et encore... Ils enchaînent les arrêts maladie sans se soucier des conséquences sur la production. À l'approche de l'arrivée du grand patron, ils sont un peu stressés, il va peut-être découvrir qu'ils ne servent pas à grand-chose, il va demander des comptes rendus de leurs performances et il n'y aura pas grand-chose à dire. Ils ont peur du licenciement...

Et il y en a d'autres, pour qui ce travail c'est leur vie. Ils essayent de trouver des améliorations, ils s'inquiètent de la situation économique de la société, ils sont dévoués, ne comptent pas les heures supplémentaires. Le salaire qu'ils perçoivent est juste pour leur permettre

de vivre et de pouvoir continuer à servir dans cette entreprise. Eux n'attendent que la visite du grand patron, fière de montrer comment ils se battent pour faire avancer l'entreprise, ils ont un dossier tout prêt avec les différents indices de performance. Ils savent que les nouvelles décisions du patron n'auront pour but que l'amélioration de la société, ils n'ont qu'un seul but faire avancer la société, quitte à se voir régresser dans la hiérarchie. Ils sont habillés de leur plus beau costume, et Lui ont préparé un accueil triomphal avec tapis rouge accompagné d'un buffet gourmet.

À l'approche de la date de l'arrivée du grand patron, leur réaction seront donc différentes pour les uns l'angoisse, pour les autres la joie.

Ainsi, celui qui s'angoisse à Roch Hachana ne vit que pour lui, ce n'est pas une Avodat Hachem/service Divin, mais une Avodat atsmit/ service personnel! Alors que celui qui vit une vraie Avodat Hachem est heureux de la venue du patron il sait que les licenciements, changement de poste, révisions de salaire seront pour le bien de la société... pour un monde meilleur.

Le jour de Roch Hachana à nous de savoir on l'on se situe, pour qui l'on travaille, est-ce pour nous ou pour D.ieu ?! Avons-nous fait notre Avodat Hachem/service divin avec zèle ? Ou avons-nous pensé qu'à notre confort personnel sans trop nous soucier du Grand Patron ? Ce jour est une angoisse ou une joie ?

À chacun de nous de savoir pour qui et dans quel état d'esprit nous avons passé notre année et voulons passer la ou les prochaines...

Seuls les OVDHM (ovdei Hachem/serviteur d'Hachem) pourront savourer de ce grand jour avec joie et bonheur !!



QUE VEUX-TU DE PLUS ?

Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

Une jeune mariée, décide de préparer un bon diner pour son cher mari. Elle se hâta à la tâche, et sortit tôt de la maison et se rendit au marché pour acheter le nécessaire. Elle prenait soin de bien choisir la marchandise qu'elle achetait : des légumes bien frais, des petits poulets tendres... De retour à la maison, elle mit son tablier et commença la cuisine. Elle coupa les légumes en petits dés, les posa dans une grande marmite, avec du sel, du poivre et des épices. Elle prenait vraiment soin de ne rien oublier tant elle voulait faire plaisir à son époux. Le tout dans la marmite, elle n'avait plus qu'à attendre le savoureux résultat. Elle était certaine que son mari allait sauter de joie.

Le soir, son mari rentra épuisé du travail. C'est alors qu'elle lui dévoila qu'elle avait préparé durant toute l'après-midi son repas préféré. Ils s'installèrent et elle apporta la marmite sur la table. Elle s'attendait déjà à recevoir les compliments mérités tant elle avait mis beaucoup d'attention à cette préparation. Quand son mari souleva le couvercle de la marmite, quelle ne fut pas sa surprise. Il lui dit : « Mais ce n'est pas cuit ! ». Elle était confuse. Elle venait de se rendre compte qu'en fait elle n'avait fait que couper les légumes et le poulet, les avait même posés sur le gaz, mais... elle avait tout simplement oublié d'allumer le feu.

Son mari, qui avait faim, commença à s'énerver. Mais elle le fixa dans les yeux et lui dit : « Que veux-tu de plus ? J'ai déjà tout acheté, coupé,

assaisonné, comme tu aimes. J'ai investi un temps fou à te préparer ce plat et le fait d'avoir juste oublié un petit élément te met dans un tel état ? C'est si grave que cela ? J'ai oublié d'allumer le feu et après ? **Ce n'est pas la fin du monde !** ».

Selon vous, **qui a raison dans cette histoire ?** Il est évident que c'est le mari ! À quoi lui sert tout le dérangement que cela ait pu procurer à sa femme si au final il n'a rien à manger ! **C'est exactement notre situation à tous.**

Dès le mois d'Eloul, nous commençons les préparatifs pour Kippour : nous nous levons aux aurores pour lire les Seli'hot, nous sonnons chaque matin du chofar, nous faisons les Kapparots... Bizarrement, pendant ce temps-là notre Yetser Ara nous laisse tranquille. Il nous donne la possibilité d'arriver le Jour de Kippour avec de grandes forces spirituelles. Par contre, il va faire en sorte que l'on oublie juste un petit élément : que l'on oublie d'allumer le « feu »... de l'étincelle de Techouva !

Celle qui aurait pu nous permettre de revenir vers Hachem. Car le Yetser Ara sait pertinemment que sans cette toute petite étincelle de Techouva, tous les préparatifs du mois d'Eloul, toutes les prières de Roch Hachana et de Yom Kippour à crier et implorer Hachem de nous pardonner, ne serviront au final à rien. Il manquera l'essentiel et la personne, au lendemain des fêtes de Tichri, sera exactement comme elle était avant. **Il serait dommage de se retrouver dans cette situation...**





Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

ACCEPTER LA ROYAUTE D'HACHEM

Ce jour-là, TOUT le Clall Israel va passer en jugement pour l'année à venir. Quel est le message principal de ces jours redoutables? Dans le Mah'zor de la fête on dit: 'Dites devant Lui (des versets) qui ont trait à la royauté afin qu'Il règne sur vous!' C'est à dire qu'à Roch Hachana on fait qu'Hachem devient notre Roi!

Les paroles du Gaon de Vilna sont connues: il existe une différence fondamentale entre le Roi et le despote. Le despote prend le pouvoir et l'exerce sur le peuple avec ou sans son approbation. Tandis que le Roi règne lorsqu'il y a assentiment du peuple (tout du moins au début). Comme dit le verset 'Il n'y a pas de Roi sans peuple!'. Donc Roch Hachana montre l'acceptation de la royauté d'Hachem. Et si on en parle, on rajoutera les paroles du regretté Rav Pinkows Zatsal. Il avait l'habitude de dire qu'un des emblèmes de la royauté c'est la pièce de monnaie frappée à l'effigie du souverain. Cela marquait le fait que le Roi est proche de chaque sujet du royaume, avec pour preuve que son emblème circule partout! De la même manière le Roi des Rois règne sur le monde entier et il est proche de chacun! Le message des prières de Roch Hachana, est de demander le règne d'Hachem sur nous et sur toute l'humanité!

Pour nous aider en cela, on rapportera ce qu'a écrit le Machguiah' de Hébron le Rav Méir Hadach Zatsal, qui se rappelait dans sa jeunesse de l'intronisation du Tzar Nicolas sur toute la Russie. Grâce à cela on se donnera une petite idée de ce qu'est un roi de chair et de sang et à plus forte raison Hachem à Roch Hachana! Cette cérémonie d'intronisation du Tzar de Russie était organisée longtemps à l'avance. Chaque grande ville de Russie reçut un nombre limité d'invitations pour venir à la capitale et participer à l'intronisation. Chaque habitant du pays qui recevait l'invitation faisait partie des notables de la ville et pour lui c'était un illustre honneur. Le jour dit, des milliers de soldats se dispersaient sur la grande place de la capitale. Chacun portait un habit resplendissant. Le trône royal était au centre d'une grande esplanade où les tapis rouges et les magnifiques tentures honoraient la cour royale.

Les plus fortunés parmi la population étaient assis en première ligne avec les hauts gradés de l'armée. Le Tzar arrive alors dans une calèche royale somptueuse, découverte, afin que tout le monde puisse profiter de sa vue. Toute sa garde prétorienne était magnifique, chaque bouton doré de leurs vestes resplendissait sous les rayons du soleil. La population admirait le spectacle époustouflant où le nouveau Roi descendait de sa calèche pour se diriger vers le trône et s'y asseoir. A ce moment tout le monde crie 'Vive le Roi!'.

L'émotion est tellement grande que les premières rangées du public tombent au sol, frappés par une grande émotion.

Tous ceux qui vivront ces illustres instants s'en souviendront pour toujours, et diront à leurs petits enfants avec la larme à l'œil: 'J'étais moi aussi là-bas auprès de notre Roi!'. Puis arrive un vieux général couvert de médailles et de distinctions en témoignage de sa bravoure. Il porte un splendide coffret d'argent qu'il ouvre avec beaucoup de solennité et dont il sort la magnifique couronne royale: une somptueuse orfèvrerie d'or et de pierres précieuses, sertie de diamants étincelants! L'émotion est grande chez ce vieux gradé. Il passe la couronne à un plus haut gradé, puis le second la transmet à un 3^e qui est le général en chef de toutes les armées du Royaume! C'est lui qui a l'immense honneur de placer la couronne sur la tête du roi de toute la Russie! Fin de l'épisode.

Et pour nous, explique Rav Hadach ça vient nous donner une petite idée sur le jour de Roch Hachana! C'est que TOUT le Clall Israel a l'immense honneur de placer - s'il on peut dire- la couronne royale sur le Roi des rois! Et en le faisant Roi, on sort déjà vainqueur lors du jugement du jour! Comment s'y prépare-t-on? En soignant notre tenue, laver l'habit avec lequel on se présente - c'est notre âme, - qui a pu être souillée durant l'année par nos fautes et en faisant Téchouva avant le jour de

Roch Hachana grâce aux Sélihots du mois d'Elloul qui nous permettent d'accepter la royauté divine! Comme on le dit dans la prière: « Et on placera (sur Toi) la couronne de la royauté »!



LES 13 ATTRIBUTS DE MISÉRICORDE

La Guémara Roch Hachana 17b, nous enseigne ce qui suit: Rabbi Yo'hannane dit: « ...Hachem s'enveloppa d'un Talit tel un officiant, et révéla à Moché la structure de son cœur, qu'ils fassent devant

Les 13 attributs expliqués et commentés mot à mot



Télécharger



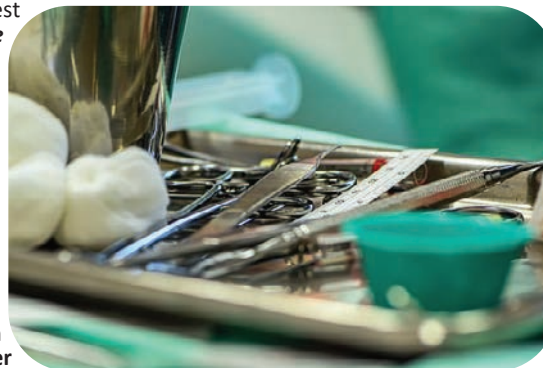
Savez-vous pourquoi?

LES EPREUVES ET LES SOUFFRANCES

Rabénu Yona explique (Chaa'raï Téchouva 2;3) que le **châtiment de D.ieu a pour but le bien de l'homme**. Lorsque l'homme faute devant D.ieu et fait le mal à Ses yeux, D.ieu le punit dans le but d'expier et de pardonner sa faute. **Le châtiment permet la guérison de son âme** par les souffrances physiques que D.ieu lui envoie. En effet, la faute est une maladie de l'âme, comme il est dit: « **Guéris mon âme, car j'ai fauté contre Toi** » (Téhilim 41;5).

Essayons de mieux comprendre la nature des châtements à travers l'allégorie suivante exposée par le Rav Nissim Yaguen Zatsal:

Un homme souffrant d'une tumeur mortelle devait subir une intervention chirurgicale délicate. Un seul spécialiste mondial était capable d'effectuer cette opération, or il habitait de l'autre côté du globe et ses honoraires s'élevaient à plusieurs dizaines de milliers de dollars. Mais ayant pris connaissance du dossier, **ce chirurgien décide, dans un élan de bonté et générosité, de venir l'opérer gratuitement.** Le grand chirurgien arrive dans le pays tout spécialement pour l'opération. Il est conduit avec empressement à l'hôpital, où il commence la délicate opération. **Il incise le ventre du patient à l'aide d'un scalpel tranchant, et la plaie saigne abondamment.** Après de longues heures d'efforts, il réussit à extraire la tumeur. Pendant ce temps, le fils du malade assiste à l'opération derrière une



vitre. Il est choqué de voir ce chirurgien, scalpel à la main, écharper son père, entouré d'une équipe de médecins et d'infirmières qui ne font pas le moindre geste pour empêcher ces mauvais traitements. Ne pouvant plus se contenir, le fils hurle: « **Assassin, boucher! Regardez ce que vous faites à mon père! Ce sont des litres de sang qui coulent de son corps... Vous allez le tuer!** »

Cet enfant ne comprend pas grand chose, n'est-ce pas? Il ne se rend pas compte que le chirurgien fait tout pour sauver son père, et le fait de plus gratuitement, avec la plus grande bonté!

Devant les épreuves et les punitions que nous subissons au cours de notre vie, nous ressemblons à cet enfant qui ne comprend pas grand chose. Nous nous plaignons à Hakadoch Baroukh Hou: « Pourquoi me fais-tu cela? » Nous ne comprenons pas que c'est pour notre bien!

Si nous avions réellement pris conscience qu'il y a une vie après la vie, que la vie ici-bas est limitée à un nombre d'années fixé et que l'es-

sentiel est la vie dans le monde futur, comme il est dit: « Ce monde n'est que le couloir du Monde Futur. Prépare-toi dans le couloir pour pouvoir entrer dans le Palais » (Pirkeï Avot 4;16), **alors nous accepterions mieux les épreuves, car nous comprendrions qu'elles sont essentielles et indispensables pour mériter le monde futur.**



LES PORTES DE LA BÉNÉDICTIONS

-LA DATTE-

En ce jour de Roch Hachana, on entend dans de nombreuses Téfilot le mot « vie » revenir très souvent.

En effet nous souhaitons tous être inscrits dans le livre de la vie, pour une vie bonne et paisible. Par le biais du « Yéhi Ratsone » de la datte, nous demandons à ce que nos ennemis et tous ceux qui nous veulent du mal soient anéantis « itamou », car sans eux la vie serait bien meilleure.

Cette Téfila a pour Guématria (valeur numérique) 2504, tout comme le verset « ראה נתתי לפניך היום את החיים ואת הטוב ואת הרע ואת המוות ואת הרע » Regarde j'ai donné devant toi aujourd'hui la vie et le bien, et la mort et le mal » Devarim (30;15).

Et Rachi nous explique que chacun dépend de l'autre : si tu fais le bien, voici pour toi la vie, et si tu fais le mal, voici pour toi la mort. Le bien ici n'est autre que « d'aimer Hachem, ton Elokim, de marcher dans Ses voies, et de garder Ses Mitsvot et Ses statuts et Ses ordonnances... » Devarim (30;16), et ainsi

« ... tu vivras, tu te multiplieras, Hachem ton Elokim, te bénira dans le pays où tu viens pour en prendre possession. » (Devarim30;16)

Pour être inscrits dans le livre de la vie, il nous suffira donc juste d'inscrire dans notre vie Le livre, c'est-à-dire vivre selon les préceptes de notre Torah. Nous bénéficierons alors d'une vie bénie, bonne et paisible.

-LA GRENADE-

Nous demandons : « que nous soyons remplis de mitsvot comme la grenade est remplie de graines. »

Le Peri 'Hadach s'étonne que l'on demande « que nous soyons remplis de Mitsvot comme la grenade est remplie de graines », car selon l'enseignement de la Guémara Erouvine 19a, le verset de Chir HaChirim (6 ; 7) « Ta tempe est comme une tranche de grenade à travers ton voile » signifie que même le plus simple des Bnéi Israël serait plein de Mitsvot comme la grenade est remplie de graines !?

Quel est le sens de notre requête dans ce cas ?

Le Peri 'Hadach répond que lorsque l'on dit que même le plus simple des Bnéi Israël est plein de Mitsvot comme la grenade est pleine de graines, on parle de toutes les Mitsvot qu'il aurait accomplies au cours de sa vie. Or nous, ce soir, nous demandons : « que nous soyons remplis de Mitsvot, comme la grenade est remplie de graines », pour ce qui concerne l'année à venir, qu'en une année nous soyons aussi remplis de Mitsvot que la grenade est pleine de graines !

A la différence des gens simples qui accumulent autant de Mitsvot que les graines de la grenade en une vie entière.

Par ailleurs, le Alchikh Hakadoch nous enseigne que la grenade a la particularité de, même lorsqu'elle se dégrade à l'extérieur, conserver à l'intérieur de beaux grains intacts encore solidement attachés les uns aux autres.

Par ceci, le Alchikh Hakadoch vient nous dire que même les simples du peuple, qui de l'extérieur se sont dégradés, conservent à l'intérieur un bon cœur rempli de Mitsvot et d'amour envers Hakadoch Baroukh Hou.

Viendra un jour où ils se sépareront de leur écorce, et se dévoileront alors leur crainte et leur amour pour D.ieu. Il ne restera que le meilleur d'eux pour sanctifier le nom du Tout Puissant, par l'accomplissement de la Torah et des Mitsvot.

-LE MIEL-

Quel est donc le symbole du miel ? Pourquoi trempions-nous et enrobons-nous tout de miel ce soir-là ?

Le sefer « Otsarot HaTorah » nous rapporte au nom du « Keren David », la nature extraordinaire du miel. En effet, le miel a le pouvoir de transformer ce qu'il touche, en miel. Et c'est ainsi que le Choulkhane Aroukh tranche la loi que si une névéla (bête morte qui n'a

pas subi l'abattage rituel) est plongée dans le miel, elle se transformera en miel, et ce même miel sera permis à la consommation.

Il en est ainsi de la force de la téhouva. Lorsqu'un homme revient vers D.ieu par amour et décide de se plonger entièrement dans la Torah et les Mitsvot ; ses anciennes fautes volontaires « Zedonot » sont transformées en « Mitsvot », tout comme le miel qui transforme la névéla en téhouva (pure et permise).

Que notre jugement s'adoucisse lui aussi, et se transforme !

-Pourquoi utilisons-nous du miel d'abeille et non celui de la datte ?

Le processus de la fabrication du miel d'abeille est long et peut parfois s'avérer douloureux ou dangereux pour l'apiculteur qui doit s'équiper d'une combinaison spéciale pour ne pas se faire piquer par le nombre impressionnant d'abeilles agglutinées autour des ruches. Malgré cela, le résultat de tout ce processus est un miel entièrement doux et sucré.

Ainsi en est-il du processus de la téhouva, il peut paraître long et douloureux à cause des concessions et changements que l'on doit effectuer, le yetser hara en action essaiera de nous piquer au cours de cette grande aventure, mais n'oublions jamais que le résultat sera un miel entièrement doux et sucré.

-LA POMME-

Que vient faire la pomme sur notre plateau, pourquoi est-elle le symbole de Roch Hachana ? Qu'a-t-elle de si particulier ? Si nous avons besoin d'un fruit doux et sucré, il en existe bien d'autres !

- Le sefer « Zikhrone Yehouda » rapporte l'enseignement de nos Sages dans la Guémara Chabat (88a) à propos du verset de Chir Hachirim (2 ; 3) « comme un pommier parmi les arbres... ». La Guémara demande pourquoi Israël est-il comparé à la pomme ?

C'est parce que de même que la pomme arrive avant ses feuilles, Israël aussi a devancé le Nichma (la compréhension) par le Naassé (l'action).

Ainsi, en ce soir de Roch Hachana, nous plaçons une pomme à l'honneur, afin de rappeler notre mérite d'avoir accepté la Torah avant de savoir ce qu'elle renfermait, chose qu'aucun peuple n'avait souhaité faire.

- Le Ben Ich 'Haï donne une autre explication : la pomme possède trois bienfaits : son goût, son aspect et son parfum ; et elle représente un signe de bon augure pour nos demandes d'abondance en général concernant les enfants, la vie et la parnassa pour toute l'année.

Il poursuit encore avec un enseignement du Zohar Hakadoch (Parachat Chemini 40a) où il est écrit à propos du verset de Chir Hachirim (2 ; 5) « restaurez-moi avec des pommes », que cela signifie que les pommes font sortir le goût du vin et que l'on mange des pommes après avoir bu du vin afin que celui-ci ne soit pas nuisible. C'est pourquoi les gens ont la coutume de mettre des pommes dans leur vin. Le Ben Ich 'Haï continue ensuite dans un registre Kabalistique et explique que le vin représente l'attribut de « Guevoura/Rigueur », or le doux parfum des pommes vient adoucir cet attribut. C'est pour cela qu'à Roch Hachana nous mangeons des pommes, afin d'adoucir la « rigueur » du Tout puissant en ce jour de jugement.

- Dans un tout autre registre, il faut savoir que c'est à Roch Hachana que Hakadoch Baroukh Hou décide si une femme va oui ou non donner la vie à un nouvel enfant dans l'année. Le Imrei Noam nous enseigne que cela est mentionné par allusion dans le minhague de tremper la pomme dans le miel. Le mot תפוח (pomme) a la même Guematria que פרו ורבו (multipliez-vous) et דבש (miel) que אשה (femme).

- Dans ce « Yéhi Ratsone » nous demandons une « chana tova oumetouka », mais « chana tova » aurait suffi, pourquoi rajouter « oumetouka » ? L'Admour de Rabbi Chlomo Leib de Letchna Zatsal nous explique que « tova » seul n'aurait pas suffi puisque même pour le mauvais (l'hass ve-Chalom), nous sommes tenus de dire « gam zou le tova » (Tout ce qui nous arrive est pour le bien), c'est pour cela que nous ajoutons « metouka », afin que tout le bien qui nous arrive soit « metouka » : doux et sucré.



-LA TÊTE-

Nous demandons ce soir à Hakadoch Baroukh Hou : « que nous soyons à la tête et non à la queue », or ce langage peut paraître redondant, si nous sommes à la tête, nous ne pouvons être à la queue.

Par ailleurs il est souvent plus facile d'être à la queue (de se laisser descendre plutôt que de monter) que d'être à la tête et le pire de tout, c'est lorsque nous sommes à la tête de la queue ou en d'autres termes, au sommet du Mal !

C'est pour cela que la Torah nous dit dans le sefer Devarim 28;13 : « Hachem te placera à la tête et non à la queue, tu seras seulement en haut et tu ne seras pas en bas, si tu écoutes les Mitsvot de Hachem ton Elokim, que Moi-même Je t'ordonne aujourd'hui, à garder et accomplir. »

Ce soir nous demandons au Tout Puissant, que nous ayons le mérite cette année de pouvoir garder et accomplir les Mitsvot, et grâce à elles, d'être à la tête de la tête et non pas à la queue de la tête. Car dans le domaine du spirituel nous devons toujours chercher ce qu'il y a de plus élevé et de meilleur.

Aussi, le sefer « Yetev Lev » nous livre que dans ce « Yéhi Ratsone » nous demandons à avoir le mérite de servir Hachem et de faire Sa Volonté, comme nous pouvons le voir dans les initiales de לעשות רצון אבינו שבשמים : לראש

-LA FIGUE-

Certains ont l'habitude de réciter un « Yéhi Ratsone » sur la figue afin que cette nouvelle année soit

douce comme elle, mais pourquoi donc sur ce fruit en particulier ? Chlomo HaMelekh dans Michlei (27 ; 18) écrit : « Qui veille sur le figuier jouira de ses fruits ». Rabénou HaMabit Zatsal, explique que les figues ne mûrissent pas toutes en même temps, leur cueillette s'effectue donc chaque jour, en récoltant uniquement celles qui sont mûres. C'est pourquoi tous ceux qui voudraient en profiter devront les surveiller jour après jour, afin de les cueillir au bon moment.

Seulement voilà, lorsque Chlomo Hamélekh a écrit ceci, il faisait allusion aux paroles de la Torah, car comme il est écrit dans la Guémara Erouvine 54b « Pourquoi comparer les figues aux paroles de la Torah ? Car de même que pour les figues, l'homme doit palper chaque jour les paroles de Torah pour en trouver des bonnes, il doit l'étudier chaque jour pour y trouver du goût. »

Aussi il est écrit dans le Midrach Bamidbar Raba (12 ; 11) : « Pourquoi comparer les paroles de Torah aux figues ? Parce que pour la majorité des arbres comme les oliviers, grenadiers, dattiers, la récolte se fait en une seule fois, tandis que pour le figuier, elle s'effectue jour après jour. Ainsi en est-il pour la Torah, on doit l'étudier jour après jour pour l'acquérir et en récolter ses plus beaux fruits.

Il est encore écrit dans le Yalkout Chemouni (Yéochoua 2) : « Pourquoi comparer les figues aux paroles de Torah ? Parce que dans chaque fruit se trouvent des déchets (noyaux, pépins, écorce...), par contre dans la figue, tout est bon à manger. Ainsi en est-il des paroles de Torah, il n'y a aucun déchet et tout est bon à prendre. »

Pour bénéficier d'une douce année, nous demandons donc à Hakadoch Baroukh Hou de nous donner la possibilité d'étudier tous les jours de l'année à venir, afin de savourer les plus beaux fruits de notre exquise Torah.

Le Zohar (Kora'h 176a), nous enseigne : « Rabbi Aba, dit à propos des Téhilim (19 ; 11), il est écrit « plus désirables que l'or, que beaucoup d'or fin, plus doux que le miel... », combien sont grandes les paroles de Torah, combien elles sont chères, combien elles sont désirables en Haut... car elles sont le Nom de Hakadoch Baroukh Hou ! Et quiconque s'efforce dans la Torah, s'efforce dans le Nom de Hakadoch Baroukh Hou et sera sauvé de tout mal, dans monde-ci et dans le monde futur. Viens et vois



que tous ceux qui s'occupent de la Torah sont attachés à l'arbre de vie, puisqu'ils s'attachent à l'arbre de vie, comme il est écrit dans Michlei (3 ; 18) : « Elle est un arbre de vie pour ceux qui s'en rendent maîtres ; s'y attacher, c'est s'assurer la félicité. »

Lorsque nous allons réciter le « Yéhi Ratsone... que cette nouvelle année soit douce comme la figue », imprégnons-nous de tous ces enseignements.

-LES FÈVES-

Nous demandons à travers les fèves « Foul/פול », que tombent « Ipolou/יפולו » nos ennemis et ceux qui nous veulent du mal. Hormis ce jeu de mots, le mot פהו (représentant les initiales פהו לשון, (bouche et langue), pour nous rappeler que ce seront deux outils indispensables pour la survie de notre peuple.

Dans la Torah il est écrit (Beréchet 27 ; 22) : « La voix, c'est la voix de Yaakov, et les mains sont les mains de Essav ». Ce qui signifie que tant que Yaakov (et nous) fait raisonner la voix de la Torah, alors les actions de Essav (Goyim) seront sans impact.

Aussi, le Mekhilta, Parachat Bechala'h, compare la Téfila des Bnei Israël, au mouvement des lèvres d'un ver à soie. Chaque geste insignifiant de cette minuscule créature produit en effet un matériau de grande valeur. Il en est de même, et bien plus, de chaque murmure ou requête des Bnei Israël, qui ont le potentiel de transformer toute situation, à tout moment.

A l'inverse, si ces paroles se font accusatrices envers un membre du Klal Israël, elles seront un outil utilisé par le Satan contre la mauvaise langue qui les aura proférées, devant le Tribunal Céleste. Le Lachone Hara va fournir au Satan des arguments pour amorcer des procédures à son encontre. Le Zohar explique qu'il utilisera les mêmes paroles proférées par l'accusateur, afin de constituer son propre dossier. Or ces procès ne font que retarder la venue du Machia'h.

"Foul-ous-nous" un peu plus cette année dans l'étude de Chemirat Halachone (les lois du langage), ce qui ne manquera pas de nous rendre meilleurs, comme l'affirme le 'Hafets Haïm. Renforçons-nous dans l'étude de la Torah et dans nos Téfilot, et bé-ékrat Hachem, par la force de nos bouche et de nos langues bien utilisées, nous ferons tomber tous nos ennemis, et accélérerons la venue du Machia'h. Bimehera Beyamenou Amen

-LA CAROTTE-

La carotte qui se dit « Guézère » en hébreu va être utilisée ici pour un jeu de mot, en faisant allusion aux Guézérot/décrets. Nous demandons que Hakadoch Baroukh Hou « décrète sur nous de bons décrets » pour cette nouvelle année.

Cela ne devra pas être une simple requête mais une vraie prise de conscience sur le pouvoir du « décret/Guezero » que seul Hachem possède. Dans la Téfila du matin, au passage de « Baroukh Ché amar », nous lisons « Baroukh Gozère Oumékayème / Béni Celui qui décrète et réalise ». Dans le monde beaucoup de "grands" tels que les rois, présidents, ministres... et autres peuvent décréter, mais appliquer des décrets n'est qu'un pouvoir d'Hachem.

Prenons l'exemple d'un homme pour qui a été décrétée une incarcération de 6 mois en prison, deux semaines plus tard, voilà qu'il quitte ce monde, le décret n'a pu être réalisé ! Comme le dit Chlomo Hamélekh dans Michlei (19;21) : « Nombreuses sont les pensées de l'homme, mais seule la volonté de l'Éternel s'accomplira. ».

Retrouvez encore de nombreuses explications sur les autres Simanime de Roch Hachana: Courge, épinard, figue, tête, fève, coing, carotte.... Extrait de l'ouvrage "SIMANIME" disponible au format EBOOK sur notre site.



"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

«**Vous voici tous debout aujourd'hui devant Hachem, votre D.**» (29,9)

Nous pouvons nous tenir devant D. si nous nous pré-occupons que du jour présent. Rabbi Nahman de Breslev disait : « Hier et demain constitue la ruine de l'homme. Aujourd'hui, vous pouvez être dévoués à D. mais vos hiers et vos demains vous ramènent en arrière. Nous avons en nous un yétser ara, une force destructive, dont le mode opératoire ne consiste pas exclusivement à nous inciter à commettre un péché. En effet, s'il parvient à paralyser quelqu'un et à l'empêcher d'avoir un comportement constructif, il aura alors atteint son objectif. Nous ne pouvons rien faire au sujet du passé et, en général, très peu en ce qui concerne le futur. Notre préoccupation pour le passé et le futur, qui nous dissuade de toute attitude constructive dans le présent, est donc une machination du yétser ara. Pour être avec D., nous devons nous concentrer sur aujourd'hui ...« aujourd'hui devant Hachem ».



«**Et l'Éternel, ton Dieu, circonscrit ton cœur et celui de ta postérité, pour que tu aimes l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme, en faveur de ta vie.**» (30, 6)

Le Or Ha'haïm explique que les mots « en faveur de ta vie » concernent la vie en ce monde, car l'homme n'a pas de raison d'être, de but réel dans la vie, sans l'accomplissement des mitsvot et l'attachement à D.ieu. Et s'il n'accomplit pas les mitsvot et n'étudie pas la Torah, il n'est pas appelé vivant, car les impies, de leur vivant, sont appelés morts. C'est pourquoi, pendant la période de repentir, nous ajoutons dans notre prière la demande suivante : « Souviens-Toi de nous pour la vie, Roi qui désire la vie, et inscris-nous dans le livre de la vie, en faveur de Toi, D.ieu vivant. » Nous demandons en fait l'existence spirituelle, une existence que le Saint béni soit-Il désire, à travers les mitsvot et les bonnes actions visant à procurer de la satisfaction au Saint béni soit-Il.

«**Car la chose est très proche de toi, dans ta bouche et dans ton cœur pour l'accomplir**» (30,14)

Puisque pour parler il faut d'abord réfléchir, ainsi le cœur vient avant la bouche, et le verset aurait donc dû dire d'abord « dans ton cœur » et après « dans ta bouche » ? En fait celui qui veut émettre des reproches à son prochain pour l'aider à améliorer son comportement, doit d'abord vérifier si ses paroles proviennent bien de son cœur c'est-à-dire qu'il ressent profondément ce qu'il dit. Ensuite, il vérifiera qu'il réalise bien ce qu'il exige à l'autre. Cela se trouve en allusion dans notre verset : « Dans ta bouche » : si tu veux parler à ton prochain pour le corriger, il faudra alors appliquer les termes : « Dans ton cœur pour la réaliser » : c'est-à-dire qu'il faut que tu ressenties vraiment dans ton cœur ce que tu dis et que tu le réalises. Seulement alors, tes paroles auront tout leur effet.

Comme le disent nos Sages : Arrange-toi d'abord et ensuite arrange les autres. En effet : une personne voit tous les défauts, à l'exception des siens (Négaïm 2,5). A son époque, le Sifri (guémara Arakhin 16b) dit : se trouve-t-il un seul individu, dans cette génération, qui soit apte à faire des remontrances ? Il voit la paille dans l'oeil du voisin, et ne voit pas la poutre dans le sien ! (Rabbi Noah Milkovitch)



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

Au moment où nous passons en jugement, souvenons-nous des sages paroles du 'Hafets 'Haïm : l'Éternel nous juge selon un bilan très précis. Le fait que nous nous étonnons et que nous ne comprenons pas ce qui se passe dans ce monde vient de la raison suivante : nous n'avons pas devant les yeux toutes les données pour juger, un voile recouvre ce monde.

Pour comprendre, nous illustrerons cette réflexion par une parabole. Un invité s'est arrêté dans une ville inconnue et se rendit à la grande synagogue pour l'office. Après la prière, il s'adressa au *chamach* pour le complimenter sur la prière et la gestion de l'office, puis il ajouta : "Il y a pourtant une chose qui m'a dérangé. J'ai observé que l'ordre est maintenu avec justesse mais pendant la lecture de la Torah, rien n'était logique. Vous avez appelé une personne qui se trouvait à un endroit de la synagogue puis vous avez omis certaines personnes. Vous en avez appelé une autre puis vous vous êtes tourné de l'autre côté de la synagogue sans ordre logique. C'est un manque flagrant de cohérence".

Le *chamach* répondit :

"Vous n'êtes qu'un invité de chabbat, c'est pourquoi vous ne comprenez pas l'ordre et vous croyez que le désordre et l'incohérence règne. Si vous étiez à ma place, que vous connaissiez les dates de commémoration de chaque fidèle et que vous participiez quotidiennement aux offices, vous comprendriez que tout est cohérent. La personne que nous avons omise d'appeler a déjà reçu une montée il y a peu de temps ou bien le jour de commémoration du décès de ses parents est proche et il recevra donc une montée très prochainement; ceux qui ont été appelés n'avaient pas reçu de montée depuis longtemps ou bien c'est un jour de commémoration ou ils doivent voyager dans la semaine qui suit... Tout est bien calculé!"

Nous ressemblons à cet invité: nous sommes venus dans ce monde pour quelques dizaines d'années, nous ne pouvons pas prétendre comprendre l'ordre des choses, pourquoi cette personne est heureuse et l'autre non. Nous ne savons pas ce que chacun doit recevoir, ni le bilan des générations passées. Nous ne connaissons pas qui bénéficie du mérite des actes de vertu pour mille générations et qui recevra une punition. Sans parler de notre manque de savoir concernant le secret de la réincarnation!

Moché rabénou affirme ceci dans son hymne : "Lui, notre rocher, son œuvre est parfaite, toutes ses voies sont la justice même, Dieu de vérité, jamais inique, constamment équitable et droit..."

PAS DE LOGIQUE...

Une fois, le 'Hafets 'Haïm se rendit à la gare de Beston dans la calèche de reb Avraham, le cocher de Radin. Le cocher se confia le cœur lourd au sage : "Vous savez, rabbi, ce cheval, je l'ai acquis avec de l'argent de la charité que les habitants du village m'ont donné après que mon cheval précédant soit mort soudainement".

"Dieu soit loué, l'Éternel a prit et l'Éternel a donné", lui rétorqua le 'Hafets 'Haïm, "le plus important est que vous possédez un cheval qui tire la calèche".

"Bien sûr, rabbi", acquiesça le cocher, "mais cela m'a causé beaucoup de chagrin, cela m'a beaucoup heurté. Recevoir la charité, ce n'est pas très honorable... Pourquoi ai-je reçu cette punition, moi, un pauvre cocher qui ne demande qu'à travailler dur pour recevoir sa maigre subsistance. Pourquoi je dois recevoir ces souffrances en plus des difficultés financières?"

"Vous priez l'office de l'après-midi", lui répondit le sage, "et vous prononcez chaque jour: Dieu est juste dans toutes ses voies... Vous savez bien que les cochers vivent des épreuves spéciales. Parfois, vous fixez le prix d'une course d'avance mais à la fin vous demandez un supplément. Parfois, vous relâchez le cheval pour brouter dans un autre champ, ou vous prenez une gerbe de foin pour le cheval sans autorisation... Un peu par ci et un peu par là, tout est enregistré dans le Ciel. Ceci se retrouve dans les dépenses pour acheter le cheval... Il est écrit clairement: celui qui s'enrichit injustement, verra ses jours réduire de moitié"...

Le cocher plongea dans ses pensées. Ces paroles étaient vraies. Soudain, il s'écria : "Mais, rabbi, vous n'êtes pas un cocher! Pourquoi vous a-t-on volé votre manteau de fourrure dans la gare de Vilna l'hiver dernier?" Le sage soupira longuement et répondit : "Pensez-vous que seuls les cochers sont soumis aux épreuves et échouent parfois? Moi aussi je possède mon lot d'échecs personnels. Je suis un commerçant, la vente de livres est aussi une sorte de commerce. Parfois, il y a dans un livre une page déchirée ou une erreur. Bien que je me sois évertué à vérifier chaque livre un par un au sein de l'imprimerie et que j'aie vérifié encore avant de le vendre, je ne suis qu'un être humain. On ne peut éviter entièrement les erreurs. Du côté des acheteurs, certains sont compréhensifs tandis que d'autres sont gênés de faire des réclamations. Dans le Ciel, un compte rendu précis est établi. " Lui, notre rocher, son œuvre est parfaite, toutes ses voies sont la justice même".

('Hafets 'Haïm ha'hadach, mayim 'haïm)

Rav Moché Benichou

LE CHOFAR DE ROCH HACHANA



Le Rambam enseigne (Hilkhot Téhouva 3,4) : « Bien que le commandement de sonner du Chofar à Roch Hachana soit un ordre de la Torah, il renferme également l'allusion : 'Réveillez-vous de votre sommeil, vous qui êtes endormis ! Sortez de votre torpeur, revenez vers Hachem et souvenez-vous de votre Créateur !' dans les vanités du temps et passent toute l'année à des choses et inutiles, pensez à vos âmes ! Réfléchissez à votre conduite et un de vous abandonne sa mauvaise voie et ses pensées qui ne

Le Choull'hane Aroukh (Orach Haïm 586:1), nous enseigne qu'il faut a priori choisir comme Chofar pour Roch Hachana une corne de bœlier recourbée. Pourquoi recourbée ? Pour évoquer le fait que notre cœur est soumis humblement à Hakadoch Baroukh Hou. De plus, le mot « Chofar/שׁוֹפָר » vient de la racine « לשפר » qui veut dire « améliorer ».

Quelles sont les intentions/kavanot requises lors des sonneries du chofar pour accomplir la Mitsva ?

Avant toute chose, il faut **vider son esprit** et ne penser à rien d'autre qu'aux sonneries du Chofar, même si nous avons des pensées saintes qui partent d'une bonne intention. En effet, **la Mitsva ne s'accomplit qu'en écoutant les sonneries**, aussi toutes les autres pensées gêneront la concentration requise pour l'accomplissement de la Mitsva. Il ne faudra évidemment **formuler aucune demande** telle que parnassa, santé, enfants... Ce n'est absolument pas le moment adéquat à ces requêtes.

Toutefois, avant que le baâl tokéâ ne commence à sonner, il faudra penser au fait que nous allons accomplir une Mitsva positive, instituée par la Torah, comme il est dit : « Et au septième mois, au premier du mois [Rach Hachana], il y aura pour vous convocation de sainteté...ce sera pour vous un jour de sonnerie/téroua. » (Bamidbar 29:1) Mais il faut aussi penser à faire téchouva/se repentir.

Bien que la Torah n'explique pas le sens des mitsvot, le Rav Saadya Gaon rapporte dix raisons à cette mitsva, auxquelles il est vivement conseillé de penser AVANT les sonneries.



Les "pratiques" d'

Si vous désirez recevoir ces fiches pour votre communauté ou participer à son édition pour le «zikouï harabim/le mérite du pûl», contactez-nous : info.ovdhn@gmail.com - www.ovdhn.com

Aussi, afin de nous acquitter de la mitsva, nous combinons toutes les possibilités, trois fois chacune, ce qui aboutit à 30 sonneries à chaque fois.

Tarat - ת"ת

Tékia-Téroua-Tékia

Tachat - ת"ש

Tékia-Chévarim-Tékia

Tachrat - ת"ר

Tékia-Chévarim-Téroua-Tékia

On sonnera donc 30 sonneries avant la prière de Moussaf, 30 pendant Moussaf et 30 autres lors de la répétition du Moussaf. À ces 90 sonneries, on en ajoutera 10 lors du dernier Kaddich, ce qui fait un total de 100 sonneries.

Avant de sonner, le Baal Tokéâ doit penser acquitter chaque membre de l'assemblée et parallèlement, chaque membre doit penser à s'acquitter et écouter attentivement toutes les sonneries du Chofar. C'est pour cela qu'il est bon d'avoir sous les yeux la liste ci-dessous des différents sons.

AVANT CHAQUE SONNERIE, ON PENSERA AVEC FERVEUR À ACCOMPLIR AVEC JOIE LA MITSUVA QU'HACHEM NOUS A ORDONNÉE ET À EXPRIMER NOTRE DÉSIRER DE FAIRE TÉCHOUVA.

Ci-dessous la série des 30 sonneries précédant la prière de Moussaf :

תקיעה ת"ת
שברים תרועה
Tékia Téroua
Tékia Téroua

תקיעה Téka
שברים תרועה Térova Chévarim
"ת"
תקיעה Téka

תקיעה
שברים
תרועה
תקיעה

Téka
Chévarim
Térout
Tédia

תקעה Téka
תקעה Téka
שבים Chévarim
תש"ח

תקיעה ת
Tékia

תקועה ת
תקועה שברים
Tékia Tékia
Chévarim

תקיעה ת"ת
Tektia Tektia

ת"ר תקיעה
Téroua Téka

ת"ת ת"ת
תקעה תקעה
Téka Téka

הקעה תרעה
Tékia Jérusalem

תקיעה
Téka

שברים
Chévanim

תקיעה
Téka

תקיעה
Tikka

שברים שרונים
Shvrim Sharonim

תרועה
Téroua

תקיעה
Tikka

Ci-dessous la série des sonneries du Moussaf et de sa répétition, et du dernier Kaddich

(cette série est répétée à sept reprises, soit un total de 70 sonneries)

Ce feuillet contient des enseignements de Torah et des textes saints, il est donc recommandé de ne pas la jeter, ni de l'introduire dans des endroits incompatibles avec le respect qui lui est dû.

Publié et distribué par



© Contributor: David Brady 07728

Ce feuillet pourra être reproduit ou enregistré sous quelle que forme que ce soit, pour une diffusion et

1 Le chofar nous rappelle que Roch Hachana est la commémoration de la création du monde et nous proclamons qu'Hachem est le Roi de ce monde. En créant le monde et l'homme à Roch Hachana, Hakadoch Baroukh Hou est devenu Roi de ce monde. Les sonneries du chofar viennent en quelque sorte introniser le Roi ; c'est une manière solennelle d'annoncer à tous la royauté suprême du Créateur. Nous faisons retentir les sonneries pour déclarer qu'Hachem est le Roi. On retrouve cette façon de faire chez les rois humains qui, lors de leur prise de pouvoir, font sonner devant eux des trompettes pour proclamer le début de leur règne. C'est pour cela qu'à Roch Hachana, nous déclarons par ces sonneries qu'Hachem est le Roi, comme David Hamélékh le dit : « Avec des trompettes et le son du chofar, exalmez-vous devant le Roi Eternel » (Tehilim 98:6). Ainsi, nous proclamons « Hachem Mélekh – Hachem est le Roi du monde » en sonnant du chofar en ce jour. **Le message : Proclamer qu'Hachem est le roi du monde – « Hachem mélekh » !**

2 Roch Hachana est le premier des dix jours de téchouva, période propice au rapprochement vers Hachem. Les sons du chofar retentissent pour nous annoncer le début de cette période opportune. Ils préviennent le peuple que celui qui veut faire Téchouva doit s'y consacrer à présent, car sinon, il sera trop tard et ses arguments ne seront pas acceptés. A l'image d'un roi qui avertit le peuple par un communiqué, afin qu'il soit clair par la suite que quiconque transgressera ses lois ne pourra pas prétendre n'avoir pas été averti. **Le message : Annonce d'une période propice à la téchouva.**

3 Les sonneries du chofar viennent commémorer le don de la Torah au Mont Sinaï qui fut accompagné de sons de chofar, comme il est dit : « Il y eut un son de chofar très puissant » (Chémot 19 : 16-19).

En effet, nous devons à Roch Hachana nous replacer dans cette atmosphère afin de pouvoir à nouveau accepter la Torah comme nos pères l'ont fait en proclamant « Naassé vé nichma/ Nous ferons et nous écouterons » ainsi qu'accepter le joug divin. Ces sonneries, en ce début d'année, nous donneront un nouvel élan dans notre avodat Hachem/service divin. **Le message : Se remémorer le don de la Torah, pour l'accepter de nouveau.**

4 Les sonneries du chofar viennent nous remémorer les paroles des prophètes qui sont comparées aux sons du chofar, comme il est dit : « S'il est alors quelqu'un qui, ayant entendu le son du chofar, ne se tient pas sur ses gardes, et que le glaive vient et l'enlève, son sang sera sur sa tête [il sera responsable de sa mort] » (Yé'hezkel 33:4). **Le message : Se soumettre aux prescriptions des prophètes.**

5 Les sonneries du chofar nous rappellent les circonstances dans lesquelles le Beth-Hamidach a été détruit. En effet, au moment de la destruction du Beth Hamidach, nos ennemis ont fait retentir le son du chofar comme il est écrit : « Car tu entends, ô mon âme, le son du chofar, les fanfares guerrières » (Yirmia 4, 19). Ainsi, par le son du chofar à Roch Hachana, nous nous remémorerons que la maison d'Hachem n'est plus, et nous implorons notre Créateur de rétablir Son règne sur terre. **Le message : Améliorer nos actes et implorer Hachem de rétablir Son règne sur terre et de reconstruire le Beth-Hamidach.**

6 Le chofar qui est une corne de bélier vient rappeler l'épisode de la Akédât Yits'hak (le ligage d'its'hak) quand Avraham, sur l'ordre divin, sacrifia un bélier à la place de son fils. Nos pères Avraham et Yits'hak se sont dévoilés par cette épreuve comme un modèle de soumission à la volonté d'Hachem. En sonnant le chofar, nous montrons que nous sommes également disposés à offrir notre vie pour

l'honneur d'Hachem, ce qui constitue un mérite supplémentaire en notre faveur en ce jour décisif. **Le message : Affirmer que nous-mêmes sommes également disposés à offrir notre vie pour honorer Hachem.**

7 À l'écoute du son du chofar, nous nous empressons crainte et notre cœur se brise devant Hachem, car telle est la nature du son du Chofar comme il est écrit : « Le chofar sonnerait-il dans une ville sans mettre le peuple en émoi ? » (Amos 3:6) ? C'est une façon adéquate de se disposer à regretter ses fautes et à ne plus récidiver. **Le message : S'imprégner d'un sentiment de crainte qui nous rendra humbles face à Hachem.**

8 Le chofar a pour but de nous rappeler le jour du jugement final et de nous faire craindre ce grand Jugement, comme il est écrit : « Il est proche, le grand jour d'Hachem, il est proche et vient avec une rapidité extrême... un jour de chofar et de fanfare guerrière » (Tséfanya 1, 14-16). **Le message : Se rappeler l'arrivée du jour du jugement final.**

9 Le chofar vient nous rappeler que toutes les communautés de la diaspora seront appelées à se rassembler lors de la rédemption finale, comme il est écrit : « En ce jour résonnera le grand chofar et alors ceux qui étaient perdus dans le pays d'Achour arriveront... » (Yéchaya 27, 13). **Le message : Exprimer notre désir ardent de voir arriver rapidement ce jour de la rédemption finale.**

10 Le chofar nous rappelle la résurrection des morts, mais témoigne aussi de notre conviction que cet événement arrivera un jour et de notre espoir de le voir se produire dans les plus brefs délais. Comme il est écrit : « Vous tous qui habitez le globe et peuplez la terre, regardez ; quand sonnera le chofar, écoutez ! » (Yéchaya 18:3). **Le message : Faire téchouva pour rapprocher la résurrection des morts.**

Comme vous avez pu le constater, il existe trois différents sons de chofar : un long, un saccadé et un entrecoupé.

- La Tékiyah-תְּקִיָּה est ce son long et uniforme. Il est le son du couronnement qui annonce, à nous et au monde entier, que Dieu est notre Roi.
- Les Chévarim-שְׂבוּרִים sont trois sons de durée moyenne, qui ressemblent à des gémissements. Ils évoquent les sanglots d'un cœur brisé, ce qui montre notre désir de revenir vers Hachem.

- La Térrouah-תְּרוּעָה est composée de neuf sons courts qui se succèdent rapidement. Elle ressemble à la sonnerie d'un réveille-matin nous extirpant d'une torpeur spirituelle, mais aussi à des pleurs de prière et de Téchouva.

Théoriquement, la mitsva de chofar ordonnée par la Torah peut être réalisée par neuf sons uniquement—"Tékia-Téroua-Tékia-T" – répétés à trois reprises. Cependant, nous avons au fil du temps perdu la connaissance de la manière exacte de sonner. Nous ne savons plus si la "Téroua" ordonnée par la Torah est une succession de sons rapides et saccadés (Téroua) ou de sons plus longs et entrecoupés (Chévarim). En l'occurrence, ce que nous savons, c'est que cette sonnerie de "Téroua" était précédée et suivie d'un son long appelé Tékiyah (Voir Traité Roch Hachana 16a; 34a).





LéChana Tova Ktiva Vé'Hatima Tova Lé Kol Israël

Les jours de Roch Hachana et de Kippour sont à nos portes. La plupart le savent, ces jours fixent la qualité et la ... **quantité** des jours de l'année à venir. Comme on le dit dans le Mahzor livre de prière des fêtes : "**Qui sera tranquille, qui sera perturbé le long de l'année...**" Tout cela est fixé ce Shabbat à venir et le lendemain dimanche 16 et 17 sept.. Donc le travail spirituel est important, faire de ces jours saints **un tremplin vers plus de spiritualité** : de la Thora et des Mitsvots, et **par ricochet moins de jalousie, de suspicion et de rancunes.**

On le sait il existe les jours de jugement de Roch Hachana et ceux d'expiation du jour de Kippour depuis le dimanche soir 24 septembre et lundi. Comme l'enseigne Rabbi Yohanan dans la Guémara (Roch Hachana 16:) : " A Roch Hachana l'humanité passe en jugement et trois livres sont ouverts. Celui des Tsadiquims hommes droits et pieux , des mécréants et des indécis. A Yom Kippour le jugement céleste sera scellé." Or les Sages de mémoire bénie enseignent qu'il n'existe expiation des fautes que vis à vis du Ciel (*par exemple avoir mangé non-Cacher au "MacDo" du coin de rue , ou avoir passé des dizaines d'heures sur son portable à surfer sur des sites à tout à l'égout* : ce sont des fautes qui n'engage que l'homme vis-à-vis de son Créateur). Mais en ce qui concerne notre rapport bien souvent défectueux avec les hommes, faire du mal, voler, conspuer , il faudra obligatoirement obtenir leur pardon.

A Roch Hachana Hachem juge toutes les créatures de la terre et pas seulement la communauté. Tous les événements de l'année à venir sont élaborés à Roch Hachana et fixés à Yom Kippour. Tout se décide suivant le niveau spirituel de la personne. Or, les Séfarims demandent pourquoi a-t-on besoin de deux jours consécutifs, Roch Hachana dure deux Jours. Le Rav Dessler (Mihtav MiEliahou (p 5) rapporte les écrits du Saint Zohar (Pinhas231) : il existe deux sortes de jugements :

Le premier c'est un DIN caché /un jugement dur tandis que le second est clément, Rafé. Le Rav Dessler explique d'après les écrits du Ari Zal que le premier jour Hachem juge chaque personne en fonction de son propre niveau. Combien a-t-il pratiqué la Thora et les Mitsvots durant l'année écoulée ? Tandis que le deuxième jour tient compte de l'homme vis avis de son prochain et en particulier du Tsadiq. En effet, ce dernier, l'homme saint donne la raison véritable au monde d'exister. Donc plus on aidera le Tsadiq dans sa progression au cours de l'année plus on aura **une part à la sanctification du Nom de D.ieu** sur terre grâce à son Service. Dans le même ordre d'idée,lorsque j'aide une Yéchiva ou un Collel j'ai une part dans la progression spirituelle progressionspirituelle des Avréhims

Le Sippour

Le saint Hafets Haim avait un gendre particulièrement brillant. Il s'appelait Aharon Cohen. A cette période, cela remonte à plus de 130 ans les grands Talmidés Hahamims postulaient pour des places de Rabanims afin de pouvoir continuer leur étude de la Thora. Notre homme savait qu'il était apte à s'occuper d'une communauté, mais en final se sera une autre personnalité qui sera choisie à sa place. Rav Aaron en avait gros sur le cœur. Il se rendit chez son beau-père pour prendre conseil. Le Hafets Haim lui tiendra des paroles réconfortantes, seulement sa peine n'avait pas complètement disparue. Quelques mois passèrent, le Hafets Haim vit qu'il n'avait toujours pas "digéré" son échec. Le Tsadiq le prit à l'écart et lui dit qu'il souhaitait lui dévoiler une chose qu'il n'a jamais divulguée à quiconque. Il lui demandera expressément de publier son histoire qu'après ses 120 ans le Hafets Haim est Niftar/décédé en 1933. Le Rav (Hafets Haim) dira : " Il y a longtemps, j'étais le Rav de cette même ville de Radine une petite ville en Lituanie. A une certaine période, le Cho'het le boucher de la ville a été pris en flagrant délit de vendre de la viande non-Cacher (Taref/Névella) Comme j'étais le rav, je lui ai retiré son certificat de Cacherout, dorénavant il ne pouvait plus exercer. Quelques temps passèrent et le Cho'het vint à ma rencontre afin que je revienne sur ma décision. Il m'implora car il avait à la maison des jeunes enfants qu'il fallait nourrir, il n'avait plus aucune ressource depuis que je lui avais retiré son gagne-pain. J'avais pris en considération cette dernière donnée, et je lui rendis son certificat de Cacherout à condition qu'il me promette de ne plus recommencer. **De plus, il devait apporter au Beth Hamidrash de la ville 40 litres (kg) de bougies afin d'éclairer la nuit l'étude des Talmidés Hahamims.** Chose faite, je lui remis son certificat lui permettant de nouveau de faire la Ch'hita et de vendre sa viande. Cependant les desseins de la Providence seront tels que quelques mois passèrent et le Choh'et parti vers l'autre monde. C'est alors continuera le Hafets Haim que je fis un rêve étrange. Dans mon rêve je vis apparaître trois Rabanims qui descendaient du Ciel : c'était des juges du Beth Din céleste. Ils me demandèrent qu' était mon intention lorsque j'ai statué qu'il devait amener les 40 litres de bougies ? Est-ce que c'était pour expier sa faute ou pour le punir afin de ne plus recommencer à l'avenir ? J'étais un instant perplexe dans mon rêve et je répondis que c'était une punition afin qu'il ne retombe pas dans la faute les gens étaient particulièrement pauvres à l'époque, et 40 kilos représentaient une forte somme . Les trois juges disparurent. Quelques temps plus tard je fis un second rêve. Cette fois c'était le Cho'het qui m'est apparu. Sa mine était complètement défaite, son regard profondément triste. Il me dit : "Rav, je me suis tenu devant le Beth Din. Les anges du Service ont amené toutes les mItsvots que j'ai pu faire puis les anges accusateurs sont venus avec toutes mes fautes. En particulier **la très lourde faute**

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

d'avoir trompé le public en leur vendant de la viande non-Cacher. Le Beth Din voulait savoir si la peine que j'avais reçue ici-bas sur terre, (les bougies) était dans l'intention de m'apporter l'expiation ou uniquement de recevoir une peine préventive. C'est pourquoi les juges sont descendus vous voir. Or, vous avez dit que c'était d'ordre préventif. De suite, les anges m'ont pris pour m'amener vers le Guéhinom, les enfers afin de recevoir ma punition et en final mon expiation. Le pauvre homme disparaîtra. Fin du deuxième rêve du Hafets Haim.

Le Rav se réveilla avec une grande contrariété. Il savait que s'il l'avait puni dans l'intention d'expier sa faute, le Chohet ne serait pas descendu dans le gouffre des abîmes. Depuis lors, le Hafets Haim cédera la place à un autre

comme Rav de la ville, en disant que c'était une trop lourde responsabilité. Il ne voulait pas

entraîner les souffrances de son prochain. Fin de l'histoire véridique.

Cela nous apprend plusieurs choses. Premièrement, que les événements de ce bas-monde ont une influence directe avec ce qui se passe là-haut. Deuxièmement, que même si dans la vie un homme peut passer par des événements dès fois pas si agréables ; la Ho'hma la sagesse sera de voir les choses avec un prisme positif. Au lieu de dire : dommage pour cette bévue ce manque à gagner etc.. , **il serait beaucoup plus utile et juste de dire que c'est une Kappara expiation.** Comme on dit : "Kapparat Avonots/AKappara". En cela on aura la chance de laver les fautes tout le long de l'année.

Coin Hala'ha: Cette année Roch Hachana tombe le Shabbat et dimanche (19/20 Sept.). On n'écouterait le Choffar que le dimanche.

La Mitsva d'écouter le Choffar est en journée depuis le levé du soleil jusqu'à son couché. Tout celui qui n'est pas redevable de la Mitsva ne pourra pas rendre quitte son ami ou la collectivité. Donc un enfant de moins de treize ans ne pourra pas sonner idem pour une femme. Avant de sonner, il faudra faire deux bénédictions "Lichmoa Kol Choffar " et "Chéhé'hianou". Comme pour toute Mitsva, il faudra que l'assemblée pense se faire acquitter par l'officiant et que ce dernier ait l'intention de rendre quitte la coutume Ashquénaze est que les femmes feront elles aussi une bénédiction avant l'écoute du Choffar(conf Or Hahaim 589.1). Un homme seul qui prie sans la collectivité devra attendre la fin de la troisième heure de la journée pour prier la prière de Moussaph. L'explication est que durant les trois premières heures de la journée de Roch Hachana, Hachem juge le monde avec sévérité. Nécessairement l'homme seul devra attendre l'heure où les communautés ont l'habitude de dire le Moussaph afin qu'il s'associe à leurs prières. (592.8).

Shabbat Chalom et Hag Saméah qu'on ait le mérite d'être inscrit dans le livre de la vie avec tous les Tsadikims et Tsadquaniots de la génération et que l'année à venir soit pleine de bénédictions pour tous

A l'année prochaine Si D.ieu Le Veut David Gold

Une bénédiction à mon Rosh Collel le Rav Asher Brakha Chlita et à son épouse (Bné Brak / Raanana) pour tout le grand travail qu'il entreprend (vous pouvez retrouver ces cours très intéressants sur U-Tube et le soutenir en faisant Rav Asher Brakha Benedict) afin de diffuser la Thora en Erets auprès de nombreux Avrèhims

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Bnei Shimshon

Drachotes basées sur les écrits extraordinaires du Zera Shimshon
Le Zera Shimshon, Rav Shimshon Haim ben Rav Naham Michael Nachmani,
est né en 5467 (1706/1707) et quitta ce monde le 6 Eloul 5539 (1779).
Il promet à tout celui qui étudiera ses livres de grandes délivrances et bénédictions



רש"י 99 • Le Zera Shimshon, l'étude qui apporte des délivrances • השפ"ד Rosh Hashana

Pertes du Zera Shimshon

La Puissance Du Jour De Rosh Hashana

Notre parasha évoque de multiples sujets: Pin'has, petit-fils d'Aharon, est récompensé pour le zèle de son action, par laquelle il a tué le prince de la tribu de Chimon, Zimri, et la princesse Midianite. D.ieu lui accorde une alliance de paix et la Prêtrise pour lui et sa descendance. D.ieu demande un dénombrement du peuple juif, qui donne le chiffre de 601 730 hommes âgés de 20 à 60 ans. Moché reçoit les lois sur le partage de la terre d'Israël entre les tribus, partage qui se fera par tirage au sort. A ce propos, les cinq filles de Tsélof'had, qui est mort sans laisser de fils, réclament la part de la terre qui revient à leur père. D.ieu accepte leur demande, et en inclut le principe dans les lois sur l'héritage. Moché intronise Josué, qui sera

son successeur, et mènera le peuple vers la Terre d'Israël.

La Paracha se conclut par une liste complète des sacrifices quotidiens, et de ceux qui doivent être offerts en plus pour des jours spécifiques (en hébreu "Moussaf"): Chabbath, Roch 'Hodech (nouveau mois), Pessa'h, Chavouot, Roch Hachana, Kippour, Souccot et Chémini Atséret.

C'est sur ce dernier point que nous allons développer un

extraordinaire hiddoush du Zera Shimshon

והקרבתם עולה לריח ניחח
ליהוה פרים בני בקר שנים איל
אחד שבעה כבשים בני שנה.
ומנחתם סלת בלולה בשמן:
שלושה עשרגלים לפר האחד שני
עשרגלים לאיל האחד. עשרון
עשרון לכבש האחד לשבעת
הכבשים. שעיר עזים אחד
לקפר עליכם. מלבד עלת התמיד
ומנחתו תעשו תמימים יהיו לכם
ונסביתם. ובחדש השביעי באחד
לחדש מקרא קודש יהיה לכם כל
מלאכת עבדה לא תעשו: יום
תרועה יהיה לכם. ועשיתם עלה
לריח ניחח לה' פר בן בקר אחד
איל אחד כבשים בני שנה שבעה
תמימים.

Pour l'ensemble des sacrifices (également les sacrifices offerts pour les jours spécifiques, les fêtes), la formulation employée

דברי רבינו:

פרשת פנחס אות ד'

(בענייני ראש השנה)

מדרש רבה (ויק"ר כט, יב) על פסוק (במדבר כט, א-ו)
'יום תרועה יהיה לכם, ועשיתם וכו' אשה',
אמר רב תחליפא, בכל מוספין כתיב (ויקרא כג;
במדבר כח-כט) 'והקרבתם', וכאן כתיב 'ועשיתם
וכו' אשה', הא כיצד, אמר להם הקדוש ברוך
הוא לישראל, בני, אני מעלה עליכם כאלו היום
נעשיתם לפני, כאלו היום בראתי אתכם בריאה
חדשה, הלא הוא דכתיב (ישעיה סו, כב) 'כי כאשר
השמים החדשים והארץ החדשה', עכ"ל.

יש לדקדק, מהו זה התועלת שהיום נעשו, או
שנעשו מעצמם, כמו שפרש היפה תאר, ולמה
חזר לומר, כאלו היום בראתי אתכם בריאה
חדשה, דהינו הך. ואם התועלת בא להם
מחמת שנעשו מעצמם, אם כן, כאלו היום
בראתי אתכם וכו', דמשמע

pour l'appel aux sacrifices est la suivante: והקרבתם עולה

Littéralement, «Vous Approcherez un sacrifice»

Il est intéressant de noter que pour la fête de Rosh Hashana, l'appel au sacrifice est désigné de la façon suivante: ועשיתם עולה «Vous Ferez un sacrifice»

Le Middrash rapporte cette différence:

אמר רבי שמעון בן יוחאי (במדבר כט, א ב): יום תרועה יהיה לכם ועשיתם אשה, מקום שהקרבנות קריבין. אמר רבי תחליפא קיסרא, בכל מוספין כתיב: והקרבתם וכאן כתיב: ועשיתם אשה, הא כיצד, אמר להן הקדוש ברוך הוא לישאל, בני מעלה אני עליכם כאלו היום נעשיתם לפני, כאלו היום בראתי אתכם בריה חדשה, הדא הוא דכתיב (ישעיה סו, כב): כי כאשר השמים החדשים והארץ החדשה.

Rabbi Tachlifa [de] Césarée a dit: «Dans toutes les offrandes supplémentaires, il est écrit: 'Et vous offrirez'; mais ici il est écrit: 'Et vous ferez un sacrifice par le feu.' Le Saint béni soit-Il dit à Israël: «Mes enfants, je le compte pour vous comme si vous étiez faits devant moi aujourd'hui, comme si je vous créais [comme] une nouvelle créature aujourd'hui. ' C'est [la compréhension de] ce qui est écrit (Isaïe 66:22), 'Car comme le nouveau ciel et la nouvelle terre.' »

Le middrash évoque la possibilité «d'Etre» ce jour.

En somme, à Rosh Hashana, Hashem nous considère comme de nouvelles créatures. En effet le mot «ועשיתם» évoque la notion d'accomplissement. A titre d'exemple, Rashi (dans le livre de béreshit) explique que le mot (qui a la même racine que le mot ועשיתם) עשו Essau (frère de Jacob) vient du mot עשוי (Assoui) qui veut dire «terminé». En effet, Essav est sorti du ventre de sa mère avec les caractéristiques d'un Homme et non d'un bébé. Il était déjà «finalisé».

Pourquoi cette différence de formulation entre «Approcher un sacrifice» et «Faire un sacrifice»?

Le Zera Shimshon explique que lorsqu'un homme faute, même si ce dernier fait téchouva, il est nécessaire de compléter sa téchouva par des «épreuves», relativement au fait que ce dernier ait eu du plaisir dans la faute réalisée initialement. La téchouva répare la faute, toutefois, il est nécessaire d'annexer à cette téchouva

des «épreuves» pour réparer la הנאת החטא (le plaisir éprouvé pendant la faute).

Le Zera Shimshon explique qu'il existe une voie qui

שהקדוש ברוך הוא יברך אותם, גריעות הוא להם. ועוד קשה הראיה שמביא מפסוק 'פי כאשר השמים החדשים' וכו', דזה מירי לעתיד בחדוש העולם, ומה שיה עם בראתי אתכם בריאה חדשה.

ויש לומר, שהענין הוא כן, שהתשובה באמת היא מכפרת, אבל עדן צריך למרק הנאת החטא, וזה נעשה לפעמים על ידי יסורין, ולפעמים על ידי רחמים עליונים. וזהו שאנו אומרים (נוסח וידוי ליום הכיפורים), 'מחוק ברחמיך הרבים, אבל לא על ידי יסורין וכו'.

ומעתה, אם צדיק אחד יחטא, שבנדאי נעשה תשובה תכף ומיד, כדאמרין (ברכות יט, א), אם ראית תלמיד חכם שעבר עברה בלילה, אל תהרהר אחריו ביום וכו', הדין הנה נותן שתהיה תשובתו מקבלת לגמרי, ולא יהיה צריך כלל ליסורין. ולהפך, אם חוטא אחד הרבה לפשע, ואחר כך שב בתשובה, שזאת התשובה לא תכפר לו לגמרי, אלא שעדין יהיו צריכין יסורין למרק הנאת החטאים. אבל אנו רואים שהעולם אינו מתנהג על פי סדר זה, שהרי יש קונה עולמו בשעה אחת (עבודה זרה י, ב), ויש צדיקים שנדונים ב'סורים רבים' (ראה ברכות ו, א; קדושין לט, ב).

וכן אמרין בירושלמי דבכורים (פ"ג ה"ג), חכם, חתן, נשיא, גדלתן מכפרת. וקשה, דאם מירי בלא תשובה, פשיטא שהגדלה אין לה כל כך כח לכפר. ואי מירי בתשובה, הלא בלאו הגדלה, יש התשובה שמכפרת. אלא ודאי צריך לומר, שהתשובה מכפרת, אבל אינה מסרת החטא לגמרי, ולעולם צריך יסורין למרק החטא, ומי שזוכה לעלות לגדלה, נצול

permet de ne pas avoir à subir les épreuves.

Cette voie est la prière qu'on adresse à hashem dans

nos prières du mois de Eloul (prière qu'on évoque également lors du chema du soir, avant le couchée):
וְמָה שֶׁחֲטָאתִי לְפָנֶיךָ מְחֹק
בְּרַחֲמֶיךָ הָרַבִּים אֲכַל לֹא עַל יְדֵי
יְסוּרִין וְחֻלָּאִים רָעִים

*Par ta grande bonté,
efface tous mes péchés mais
n'utilise pas des épreuves
ou des maladies*

Nous faisons appel à la miséricorde divine pour qu'hashem efface complètement nos fautes, y compris pour *«le plaisir ressenti pendant la dite faute»*.

Seulement, personne ne sait ce qui a été décidé pour lui. Son appel à la miséricorde absolu a t'il aboutit ou devra-t-il subir une «campagne de nettoyage» post-téchouva pour nettoyer son âme et son corps de ANAAT HAHET (plaisir reçu pendant la faute)?

Nous voyons que les justes se repentent très rapidement de leur faute (comme le dit le talmud berahot 19.a: תָּנָא דְּבִי רַבִּי יִשְׁמַעְעָל: אִם רָאִיתָ תַּלְמִיד חֹכֵם שֶׁעָבַר (עֲבִירָה בְּלִילָה – אֵל תִּהְרַהֵר אַחֲרָיו

et qui subissent de lourdes épreuves. A l'inverse, une personne peut avoir fait plein de fautes et après de longues

années se repentir et ne pas subir d'épreuves. Personne ne connaît les desseins et les décisions d'Hashem.

Aussi, le Zera Shimshon rapporte le Talmud qui évoque que trois personnes sont nettoyées de leurs fautes:

Le marié le jour de son mariage, le roi le jour de son intronisation, le Nassi (président du tribunal rabbinique), le jour de son intronisation

Le Zera Shimshon s'interroge sur ce passage du Talmud (Yeroushalmi Bikourim, chapitre 3, Halakha 3), est-il possible d'évoquer que la seule grandeur de «ce jour» fasse qu'ils deviennent (le marié, le roi, etc.) nettoyés de leurs fautes sans faire «téchouva»! Et même si nous disons qu'il y'a eu Téchouva (par ces personnes), en quoi la «grandeur» de ce jour aide? La téchouva seule à la force de réparer et nettoyer les fautes!

Le hiddoush de ce passage du Talmud se situe précisément là: La grandeur de ces jours offre à ces individus la

possibilité de voir leur téchouva se réaliser de façon absolue et intégrale. Ces jours se situent sous l'attribut de «מְחֹק בְּרַחֲמֶיךָ הָרַבִּים»

מִן הַיְסוּרִין וְנִתְפַּכֵּר
לְגַמְרִי, וְהֵינּוּ הַמְרוּק שֶׁנַּעֲשֶׂה עַל
יְדֵי הַרְחָמִים עֲלִינוּנִים.

וּבִזָּה נְבוֹא לְבֹאוֹר הַמַּדְרֵשׁ, בְּכָל הַמוֹסָפִין
כְּתִיב 'וְהִקְרַבְתָּם', דְּהֵינּוּ שֶׁהַחֹטֵא מִתְקַרֵּב
עֲצָמוֹ לְקִדְשָׁה עַל יְדֵי הַקְרָבָן, וְהַקְרָבָן מוֹעִיל
לוֹ לְכַפֵּרְתּוֹ וּלְהִקְרִיבוֹ אֶל הַקִּדְשָׁה. אֲבָל עֲדִין
צָרִיךְ לְמַרְק הַנֶּאֱתָה הַחֹטֵא, וּלְתַקֵּן כָּל מָה שֶׁפָּגַם,
וְאִפְשָׁר שֶׁיִּהְיֶה נָמִי עַל יְדֵי יְסוּרִין, וּבִכְאֵן כְּתִיב
'וַעֲשִׂיתָם' וְכו', כָּאֵלוֹ הַיּוֹם עֲשִׂיתָם עֲצָמְכֶם
לְפָנַי, דְּהֵינּוּ כְּמוֹ גֵר שֶׁנִּתְגַּיֵּר כִּקְטָן שֶׁנוֹלַד דְּמִי
(יְבֻמוֹת כב, א), בְּאִפֶּן שֶׁהָעֲבֻרוֹת הַקּוֹדְמוֹת לֹא
תִזְכְּרֶנָּה עוֹד.

וְאִם תֹּאמְרוּ, אֵיךְ בְּגֵר שֶׁנִּתְגַּיֵּר אֵיכָא מֵאֵן דְּאָמַר
בְּהַחֲוִלָּץ (שם מח, ב), שֶׁהֵם מַעֲנִים וְיְסוּרִין בָּאִים
עֲלֵיהֶם, מִחֲמַת שֶׁלֹּא קִיְּמוּ שְׁבַע מִצְוֹת קִדְּם
שֶׁנִּתְגַּיְּרוּ, וְאִם כֵּן, מָה תּוֹעֵלָתָ לָנוּ לִהְיוֹת כְּגֵר
שֶׁנִּתְגַּיֵּר.

מִשּׁוֹם הֵכִי הוֹסִיף, כָּאֵלוֹ הַיּוֹם בְּרָאתִי אֶתְכֶם
בְּרִיאָה חֲדָשָׁה, דְּכְתִיב 'כִּי כֹאֲשֶׁר הַשָּׁמַיִם
הַחֲדָשִׁים', דְּהֵינּוּ כָּאֵלוֹ כְּבָר נִתְּתִי לָכֶם נִשְׁמָה
חֲדָשָׁה מִשָּׁל הָעֵתִיד, דְּכְתִיב בְּהוֹ (יִחְזָקָל לו, כו)
'וְנִתְּתִי לָכֶם לֵב חֲדָשׁ וְכו' וְהִסְרִיתִי אֶת לֵב הָאָבִן
וְכו' וְנִתְּתִי לָכֶם לֵב בָּשָׂר', שֶׁלֹּא תִקְבְּלוּ יְסוּרִין
כָּלל, וְזֶה בְּשִׁבְלִי כְּבוֹד וְקִדְשֵׁי הַיּוֹם, שֶׁגִּזְרִים
כֶּה שֵׁשׁ תּוֹסֶפֶת טְהוּרָה וְקִדְשָׁה בְּנִשְׁמָה מִחֲמַת
הָרָגָל כְּנוֹדָע (תִּיקוּנֵי זוֹהַר תִּיקוּן ו כג, א), וְכִלּוּמַר,
שֶׁתִּהְיֶה כְּמוֹ הַגֵּרִים, לְסַבְּרָא שֶׁל רַבִּי יוֹסִי (יְבֻמוֹת
שם), שֶׁאֵין פּוֹקְדִים עֲלֵיהֶם שׁוּם חֻטָּא הַקְּדוּם,
לְפִי שֶׁנִּשְׁתַּנּוּ בְּגוּף וְנַפֶּשׁ.

Aussi, il faut évidemment que ces individus (le marié, le roi, le président du tribunal rabbinique) fassent téchouva. Seulement, Hashem profite de ces «jours de grandeur» pour leur octroyer «un cadeau»: La possibilité de réaliser une téchouva absolu et intégrale. Ainsi, ils sont garantis de ne pas subir d'épreuves pour nettoyer les résidus qui ont entourés les fautes passées.

C'est là le hidoush du middrash, le jour de Rosh Hashana, Hashem nous donne une possibilité immense d'être recouvert de l'attribut de «מחוק ברחמיך הרבים». Si

nous arrivons vers ce jour en ayant fait téchouva, il n'y a plus besoin d'épreuves.

C'est là la différence avec les autres sacrifices. Pour les autres sacrifices, il s'agit d'approcher, il s'agit de faire téchouva et donner «son maximum». Toutefois, cela ne signifiera pas que le processus est terminé. A l'inverse, à Rosh Hashana, nous avons le potentiel de «réaliser et de finaliser» de façon certaine notre transformation. Il suffit de faire téchouva et la grandeur de ce jour «apportera» le reste, sous couvert de l'attribut de «מחוק ברחמיך הרבים».

הוצאת הגליון והפצתו לזכות

להצלחה וברכה

דניאל אורי בן רג'נה מלכה

להצלחה גדולה בכל הענינים בקרוב ובפרט בפרנסה ועשירות

ברוך צבי ניסים בן שושנה לאה

שיזכה שיפתחו לו שערי ברכה ושערי פרנסה בהרחבה ויראה הצלחה גדולה בלי גבול בכל עסקיו

ישעיה בן צלחה

לכל הברכות ולכל הישועות שיתבשר בשורות טובות

מרדכי בן שיינדל

שיזכה לכל הברכות בקרוב ממש

לעילוי נשמת

הגה"ח רבי שלמה יחיאל מאיר

ב"ר יהודה אריה לייב בלום זצ"ל

נלב"ע ו' תשרי תשע"ז

רבי אבשלום בן שלום ז"ל עדוי

נלב"ע ו' תשרי תשפ"ב

ת.נ.צ.ב.ה.

עם פרוס השנה החדשה

האיגוד העולמי

להפצת תורת זרע שמשון

- מאחל -

לכל התומכים והמסייעים,

מגידי השיעורים, מפיצי הגליונות, לומדי

הספרים זרע שמשון ותולדות שמשון,

ולכל עמך בית ישראל בכל מקום שהם

שיתקיים בהם כל ברכותיו הכבירות של המחבר הקדוש זלה"ה ויזכו כולם להיכתב בספרם של צדיקים גמורים לאלתר לחיים טובים ותהא השנה הבאה עלינו לטובה שנה טובה ומתוקה עם שפע של ברכות וישועות בכל מילי דמיטב ונזכה לבשר ולהתבשר רק בשורות טובות!



יוצא לאור ע"י זרע שמשון ע"ר * 580624120 Ce feuillet est écrit par Rav Amram Azoulay

(auteur du livre Bnei Shimshon, drachotes commentées du Zera Shimshon, contact Bneishimshon@gmail.com)

et publié à l'aide de l'organisation mondiale du Zera Shimshon

Pour recevoir le feuillet, merci d'envoyer une demande au mail: zera277@gmail.com ou en téléchargement sur le site zerashimshon.com

Contacts, Rav Israel Zylberberg 05271-66450 Rav Paskesz mbpaskesz@gmail.com 347-496-5657

ניתן להפקיד בבנק מרכנטיל (71)
סניף 635 מ"ת 71713028 ע"ש זרע שמשון
כמו"כ ניתן לתרום בכרטיס אשראי

Pour ceux qui souhaitent
dédier l'étude du feuillet pour l'élévation
de l'âme d'un proche

Merci de contacter
Israël: 05271-66-450
Etats-Unis: 347-496-5657

זכות הצדיק ודברי תורתו הקדושים יגן מכל צרה וצוקה, ויושפע על הלומדים ועל המסייעים בני חיי ומזוני וכל טוב סלה בהטחתו בהקדמת ספריו

Pour contacter l'auteur de ce feuillet «français»: Bneishimshon@gmail.com





הָאֲזִינוּ הַשָּׁמַיִם וְאֶדְבָּרָה וְתִשְׁמַע הָאָרֶץ אֲמָרִי פִי

*"Écoutez, **cieux**, je vais parler ; et que la **terre** entende les paroles de ma bouche.*

La Paracha de "Haazinou" ("Ecoutez") a pour thème principal le cantique de soixante-dix lignes que Moché adressa au peuple juif le dernier jour de sa vie. Prenant à témoin le ciel et la terre, il exhorte le peuple de « se souvenir des temps anciens.

Que signifie le fait de solliciter l'écoute du ciel et de la terre?

Le Or Ahaim (dans l'une de ses interprétation) explique que le "ciel", représente les "grands en torah" sages, les talmidei hahamim, les tsadikimes de la génération. Il explique la chose suivante : Si les "grands" montrent l'exemple par leur midot, leur conduite, leur avodat hashem, alors, ceux représentés par la "terre", ce sont ceux qui sont dépourvus de torah. Ceux-là, en voyant le chemin "pur" empli de vérité des "grands" de la génération, vont automatiquement "prendre exemple" et suivre la voie des tsadikimes. C'est pour cela que le verset précise "וְתִשְׁמַע", comme pour dire: ***"Si vous montrez l'exemple (vous les "grands" de la génération, automatiquement, les égarés, les éloignés, vont suivre votre chemin)***

En cette période de pardon, il est du devoir de chacun de « montrer l'exemple ».

Par exemple, la meilleure façon d'attirer quelqu'un qui ne fait pas shabbat n'est pas de lui expliquer la « gravité » de ne pas faire shabbat. Si tu vis ton shabbat avec cœur et joie, le fait de te voir « heureux dans ta pratique de shabbat », automatiquement cela va susciter en lui l'envie de faire shabbat et découvrir lui aussi les « délices » qu'il a pu entrevoir sur toi.

Rien ne sert de parler, il faut agir avec « amour et sincérité » dans sa avodat hashem

Shabbat Shalom et shana tova !



LES PERLES DE LA PARACHA

Extraites des cours du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita



LE JOYAU DANS SON ÉCRIN

Qu'est-ce qui poussa un jeune Juif égaré à écouter le Chofar en dernière minute ?

Aujourd'hui, le monde a été conçu !

Nous nous trouvons veille de Roch Hachana, anniversaire de la Création de l'univers. Tout cœur Juif vibre d'émotion à l'approche du couronnement du Roi des rois, ressent un mélange de crainte et de vénération alors que retentissent les sonneries du Chofar. Après quelques jours de Si'hot et alors que le moment du verdict approche, l'angoisse du Jugement s'accroît.

Les douces et puissantes mélodies propres à la fête résonnent un peu partout, nous mettant dans l'ambiance appropriée. « *Véyeda kol pa'oul ki Ata pé'alto* - chaque œuvre saura que c'est Toi qui l'as formée ». Les enfants chantent de tout leur cœur, nous inspirant l'immense espoir de voir la royauté divine de nos propres yeux. « *Hamol al ma'assékha vétisma'h béma'assékha* - prends en pitié Tes œuvres et réjouis-toi de Tes œuvres », entonnent les plus jeunes d'entre nous avec une candeur touchante, un enthousiasme contagieux...

Nous savons que Roch Hachana, littéralement « la tête de l'année », porte bien son nom. Ce jour est déterminant pour l'ensemble de l'année. Nous défilons tous devant le Créateur comme les brebis d'un troupeau, et il décide quelle sera la part de chacun d'entre nous : mériterons-nous de ressentir la proximité d'Hachem au cours de la nouvelle année ? Comment sera notre santé ? Combien de satisfaction nos enfants nous apporteront-ils ? Mériterons-nous d'agrandir notre famille ? Connaîtrons-nous des moments de bonheur ou bien de douleur, que Dieu préserve ? Quelle sera la subsistance de chacun d'entre nous ? Quelle sera notre place dans la société ? Combien réussirons-nous dans nos entreprises ?

Tout est fixé à Roch Hachana. C'est un jour critique, décisif, déterminant !

Représentons-nous à présent un homme se présentant au procès le plus grave de sa vie : loin de s'agir d'une simple comparution devant la Cour pour avoir contrevenu au code de la route ou bien de démêlés avec le fisc, ce procès va déterminer la face de son existence. Combien de consultations, de dépenses, de temps investira-t-il pour s'y préparer ? Combien d'énergie et de ressources déploiera-t-il pour améliorer sa situation ?

Le jugement qui nous attend est infiniment plus dramatique et déterminant. En effet, qui parmi nous ne connaît de gens ayant passé une année effroyable, à Dieu ne plaise, au cours de laquelle ils connurent de soudaines et graves maladies, de grosses difficultés dans l'éducation de leurs enfants, ou encore un licenciement, des problèmes financiers ? D'un autre côté, nous connaissons aussi des gens qui, cette année, ont guéri, ont connu des joies inattendues, ont réussi au-delà de toute attente, se sont soudainement enrichis. Or, tant pour les uns que pour les autres, ce revirement n'a pas été déterminé au beau milieu de

l'année, mais à Roch Hachana, et ce, même s'il ne s'est concrétisé que plus tard !

Alors que doit-on entreprendre ? Nous n'avons que le pouvoir de la prière, sachant que « le repentir, la prière et la Tsédaka annulent le mauvais décret ». La Téchouva, chacun la fait en son for intérieur ; la Tsédaka, nous donnons tous au-delà de nos capacités. Concentrons-nous à présent sur le pouvoir de la prière - c'est un devoir autant qu'un privilège d'exploiter le moment opportun, ces jours d'audience et de délibérations pour élever nos cris vers Hachem, de toutes nos forces, L'implorer de tout notre cœur !

Aucun d'entre nous ne se présente innocent à son jugement. Aucun d'entre nous ne peut se targuer de mérites qui lui permettraient de « réclamer » une bonne année comme un dû. Nous n'avons qu'un outil, et il est particulièrement efficace : nous tenir devant le Roi du monde et L'implorer sans cesse, de tous les moyens possibles, à tout moment, à tout endroit. Ébranler les cieus par des cris du fond du cœur, des supplications - pour nous, notre famille, et tout le peuple juif !

Imaginons-nous, écrit le Hafets Haïm, un homme riche s'apercevant que sa demeure est en proie à un incendie. Les flammes s'élèvent et commencent par consumer le jardin, après quoi elles s'attaquent aux portes, puis aux murs ainsi qu'aux précieux meubles. Est-il possible que notre homme se contente d'observer le spectacle des flammes déchainées brûlant toutes ses possessions sans rien tenter ? Si c'était le cas, on dirait certainement qu'il a perdu la tête. Pourquoi n'appelle-t-il pas à l'aide ? Pourquoi ne fait-il pas venir les pompiers ? Pourquoi ne tente-t-il rien pour arrêter la catastrophe ?

C'est exactement la même chose pour l'homme arrivant à Roch Hachana, sans mettre à contribution chaque instant pour implorer Hachem. Tu es Juif, tu disposes du pouvoir de la prière. Notre Père dans le Ciel attend d'entendre tes cris du cœur. Il est proche de tous ceux qui L'appellent. Comment pourrait-on se contenter de guetter notre sort, alors qu'il est déterminé pour toute l'année, sans rien entreprendre ? Il faut crier, hurler, implorer et demander la pitié et la miséricorde du Créateur ! Tout espoir n'est pas perdu !

Chers frères, nous sommes au seuil des jours déterminant les événements de toute l'année, déterminant le sort de chacun d'entre nous. Il ne nous reste qu'à exploiter chaque instant pour prier du fond du cœur, pour implorer le Créateur sans relâche, tant avec les mots figurant dans les Sidourim et les livres de prières qu'avec les nôtres, tant lors de la prière à la synagogue qu'en lisant des Téhilim en privé. Chaque prière, chaque demande, chaque supplication peuvent s'avérer déterminantes pour l'année prochaine. Peut-être changeront-elles la face de la nouvelle année !

« *Hamélekh ya'anénou béyom korénou* - le Roi nous répondra le jour où nous L'appellerons ». Celui qui est, selon les mots du Piyout, le « *E-l'orekh hadin* », le « Dieu qui dirige le jugement » est aussi « Celui qui répond à ceux qui L'appellent au jour du jugement » (« *Haoné lékor'av béyom hadin* »). Plus nous Lui adresserons nos Téfilot, élèverons nos cris vers Lui, L'implorerons pour notre vie, celle de notre famille et tout notre peuple, plus nous mériterons qu'il écoute nos supplications et accélère notre délivrance, nous inscrive et nous scelle pour une bonne et longue vie, une bonne et douce année, au cours de laquelle toutes nos prières seront exaucées par Sa miséricorde !



L'ÉTOFFE TISSÉE D'OR

Les sonneries du Chofar en dernière minute...

Le récit suivant se déroule dans une célèbre ville religieuse du centre d'Israël, au plus fort des jours de Roch Hachana. Le Rav Its'hak A. et son épouse entrent dans la fête le cœur lourd, profondément perturbés par les soucis que leur donne un de leurs fils. Celui-ci, bien qu'ayant joui d'une excellente éducation, s'est laissé tenter par le mauvais penchant qui, associé à la fréquentation d'amis d'un genre plus que douteux, l'a écarté du droit chemin, et il s'est rapidement dégradé.

Rav Its'hak et son épouse ont tout entrepris pour ramener leur fils sur la bonne voie, en vain. Rapidement, celui-ci a quitté l'institution où il étudiait pour passer le plus clair de son temps à traîner avec de jeunes voyous du quartier. Mais le pire était encore devant eux : à l'approche de Roch Hachana, le garçon prit quelques affaires dans un sac et quitta le foyer parental, brisant le cœur de ses dévoués parents.

Autant dire que chez les A., la pomme trempée dans le miel, cette année-là, fut arrosée de larmes amères. Mari et femme tentèrent de garder le moral, luttant pour repousser la douleur et honorer la fête. Comme tout le monde, ils passèrent le premier jour de Roch Hachana en prières et supplications à la synagogue, ainsi que le deuxième. Toujours aucun signe de vie de leur fils, qui ne semblait pas avoir eu la moindre volonté de célébrer la fête la plus élevée de l'année !

Cependant, au cours de l'après-midi de ce second jour, alors que Rav Its'hak et son épouse ont terminé leur repas, ils décident de renforcer leur foi, car des larmes de frustration ne représentent pas un programme concret. Au contraire, les conjoints décident d'agir :

Munis d'un livre de Psaumes, ils prennent place dans leur salon et se plongent dans la lecture des Téhilim de tout leur cœur, à chaudes larmes, en faveur de l'âme de leur fils. D'un cœur brisé et bouleversé, ils se tournent vers le Créateur, qui ramène le cœur des pères à leurs fils et le cœur des fils à leurs pères, implorant d'avoir le mérite de voir leur fils revenir à la maison.

Pendant une bonne heure, ils restent assis à prier, lisent les Téhilim avec ferveur. Toute la douleur, la frustration, la déception et l'inquiétude pour l'avenir de leur enfant se concentrent dans cette heure de Psaumes pleine d'émotion - ils ne sont plus qu'un père dévoué se battant pour son fils égaré, et une mère luttant comme une lionne pour sauver son petit. Ils ne prêtent pas attention au temps qui passe - et monsieur A. arrive tout juste à temps pour la prière de Min'ha concluant la fête de Roch Hachana...

À peine quelques heures plus tard, incroyablement vrai : le fils égaré est de retour au bercail. Le visage fermé, il tape à la porte et entre, puis s'éclipse rapidement dans sa chambre, sans un mot d'explication. Où a-t-il passé la fête ? Qu'y a-t-il fait ? Quels sont ses projets d'avenir ? Les questions se pressent dans l'esprit bouleversé de ses parents, mais ne voulant pas gâcher la magie de ces instants de grâce, ils prennent leur mal en patience. Le lendemain, jour du jeûne de Guédalia, alors que ses frères et sœurs sont tous sortis faire des courses, le

jeune semblait soudain disposé à se confier. Ses parents l'encourageaient sans le presser, lui faisant sentir qu'ils ont tout leur temps pour lui.

Peu à peu, leur fils s'ouvre à eux : le premier jour de Roch Hachana, il avait passé la fête sans prières, sans ambiance adéquate, sans entendre le Chofar ! Hier, le deuxième jour de Roch Hachana, il s'est une fois de plus retrouvé assis à prendre du bon temps avec quelques voyous, à Tel-Aviv, quand il a soudain ressenti un désir intense d'écouter le son du Chofar. Cette année, il ne l'avait pas encore entendu, et Roch Hachana se terminait dans quelques heures...

Ses amis débauchés tentèrent de le détourner de cette idée, mais il était décidé. Il quitta la mauvaise compagnie en laquelle il se trouvait et courut au-dehors, pour chercher dans les rues de la métropole un endroit où il pourrait entendre les sonneries du Chofar. Le soleil déclinait rapidement à l'horizon, et il se trouvait dans un endroit où il n'y a pas beaucoup de Juifs pratiquants, mais malgré tout, son cœur et son âme aspiraient à entendre cette année aussi le son du Chofar, il le voulait tellement !

En fidèle Berger, même vis-à-vis d'une brebis égarée, Hachem lui montra toute Sa sollicitude. C'est ainsi que passèrent soudain par là deux jeunes hassidés Habad, armés d'un Chofar, qu'ils avaient probablement utilisé pour sonner quelque part. Dans l'intuition d'un instant, notre jeune Ba'hour courut vers eux. Les joues rouges de honte, il leur demanda : « Pourriez-vous sonner du Chofar pour moi ? »

On n'était plus qu'à quelques minutes de la Chkia, au milieu d'un décor où on ne percevait même pas la sainteté de Roch Hachana, mais pourtant, notre jeune, honteux et confus, était décidé à se battre pour mériter d'entendre le Chofar. Étonnés, les deux jeunes le regardèrent attentivement avant de lui demander : « Tu es Juif ? » Combien avait-il l'air éloigné de tout ce qui a trait au Judaïsme...

« Oui, oui ! » s'écria-t-il bouleversé. « Aucun problème ! reprirent les deux jeunes. C'est pour cela que nous sommes là ! » Ils regardèrent le soleil se couchant presque à l'horizon et vite avant qu'il ne soit trop tard, le pressèrent de réciter la Brakha consacrée ainsi que *Chéhé'héyanou*, qu'il dit avec une émotion débordante, puis ils se mirent à sonner : *Tek'ia, Chevarim, Terou'a, Tek'ia...*

Dans la rue bondée de passants indifférents au spectacle, deux Ba'hourim se tiennent et sonnent à voix haute, à côté d'un jeune aux yeux baignés de larmes, envoûté par les sonneries. Quand il eut entendu les 30 sonneries minimales obligatoires, ils prirent congé sur un chaleureux « *Hag Samé'a'h* » et continuèrent leur chemin. Notre ami, réalisant qu'il n'avait plus rien à chercher dans la compagnie de ses « camarades » qui s'étaient bien moqués de cette soudaine envie, décida de reprendre le chemin de sa maison...

En entendant son témoignage, ses parents furent bouleversés. Leur fils était tellement perdu, égaré, n'avait même pas entendu les sonneries du Chofar... mais au moment précis où les yeux pleins de larmes, ils avaient tapé aux portes du Ciel, implorant qu'il fasse Téhouva, Hachem les avait entendus, avait envoyé ce désir dans le cœur de leur fils, ainsi que les deux jeunes qui étaient passés par là, et avait ramené leur fils à la maison !

Chers lecteurs, cette histoire remarquable a été relatée dans la brochure *Havinénou*, par le père de ce garçon. Elle nous prouve que même dans une situation où tout espoir semble perdu, au point que ce jeune s'était retrouvé à traîner le jour de Roch Hachana dans des endroits et avec des individus peu

recommandables, une prière du fond du cœur était parvenue à ouvrir une brèche dans son cœur fermé, à ébranler son âme égarée et à lui faire prendre le chemin du retour !

Chacun d'entre nous a ses propres difficultés, ses manques. Parfois, c'est la proximité divine qui nous fait défaut, le sentiment d'élévation, la capacité à surmonter les épreuves. Parfois, c'est la volonté ou la capacité de progresser dans la Torah et le travail sur soi. Parfois, c'est la santé qui est remise en question, les relations conjugales qui se dégradent, des difficultés conséquentes dans l'éducation des enfants, la Parnassa qui nous échappe...

À présent, c'est le moment d'agir ! À Roch Hachana, c'est le moment de taper aux portes du Ciel, toute la journée, à chaque instant, par toutes sortes de prières – que ce soit à la synagogue, après les offices, pendant la pause, en disant des Psaumes ou avec nos propres mots... L'essentiel est de profiter de chaque instant pour implorer notre Père dans le Ciel, qui écoute les prières de tous. Puisse-t-il entendre nos implorations et répondre à nos prières !



L'ÉTINCELLE DE VIE

Ressuscité par des prières

Il faisait nuit dans ce grand hôpital de Jérusalem. Dans l'une des chambres du service d'oncologie était hospitalisé un Avrek de grande valeur, que quelques amis étaient venus visiter. Le jeune Avrek souffrait de la pire des maladies, et n'était même pas conscient de la gravité exacte de son état, les médecins ayant jugé préférable de la lui cacher...

À leur sortie, les visiteurs, bouleversés à la vue de leur ami sans force et souffrant, prirent la décision de s'enquérir des détails de son dossier et de faire leur maximum pour l'aider. À l'aide d'un proche parent du malade, ils obtinrent les informations demandées : d'après les spécialistes, les jours de leur ami étaient comptés. « Ce n'est qu'une question de temps jusqu'à l'effondrement des systèmes vitaux, expliquèrent les médecins. Son état n'est déjà plus critique, il est désespéré... »

Ébranlés par ces nouvelles, les amis décidèrent sur-le-champ de se réunir quelques jours plus tard pour défoncer les portes des cieux en faveur du malade. Cependant, le lendemain, ils eurent vent d'une aggravation de son état, et c'est pourquoi ils organisèrent en urgence un rassemblement de prières, le jour même, dans le Beth Hamidrach de leur communauté. Les livres des Psaumes furent distribués et l'un d'entre eux, nommé Chalia'h Tsihour, se mit à lire les chapitres l'un après l'autre, avec une ferveur intense, repris en chœur par ses camarades.

L'émotion et l'angoisse étaient perceptibles dans l'air. Tous ressentait clairement qu'une épée tranchante reposait sur le cou de leur ami, et c'est avec ce sentiment qu'ils se répandaient en larmes et supplications, refusant de baisser les bras. Au milieu de leurs prières, d'inquiétantes nouvelles leur parvinrent de l'hôpital, laissant à penser que

les heures de leur ami étaient comptées. Ne s'avouant pas vaincus, les Avrekhim continuèrent en pleurant à implorer le Médecin de toute chair de guérir leur ami.

Après de longues heures d'une prière ardente baignée de larmes, les membres du groupe se dispersèrent avec l'espoir d'entendre de meilleures nouvelles. Et effectivement, à l'encontre des pronostics des médecins, celles-ci ne tardèrent pas à arriver : s'ils avaient prédit qu'il ne restait plus que dix jours, puis plus que dix heures à vivre, à l'heure où nous écrivons ces lignes, cela fait plus de dix ans que cet Avrek sert Hachem en parfaite santé !

Lors de la Séoudat Hodaa qu'il offrit après s'être rétabli, celui-ci fit des révélations bouleversantes : au moment où il se trouvait entre la vie et la mort, il se vit à la tête d'un chariot plein de petits paquets qui, tels des aimants, l'entraînaient irrésistiblement vers le haut, pour ramener son âme au Ciel. Il tenta de retirer du chariot quelques-uns de ces « aimants », mais on ne lui en laissa pas la possibilité.

Ces aimants, compris-il clairement d'après leur allure, étaient les Mitsvot qu'il n'avait pas convenablement accomplies ainsi que les Avérot qu'il avait malheureusement commises. Toutes ses tentatives d'en retirer du chariot ou de se dégager de cette étreinte le tirant vers le haut échouèrent. Jusqu'à ce que...

Il vit alors ses amis venir l'un après l'autre vers le chariot et en sortir tour à tour les paquets qu'il contenait, le libérant de cette terrible force d'attraction céleste. La vision de ses amis le délivrant un à un de ces paquets dura un bon moment, jusqu'à ce qu'il fût libéré de tous et réatterrisse en ce bas monde...

Nous tenons ce témoignage du rescapé lui-même, cet homme auquel les médecins ne donnaient plus que quelques heures à vivre. Il le consigna par écrit à l'intention du célèbre conférencier Rav Tsvi Méir Zilberberg chlita, non sans avoir ajouté qu'avant de revenir en ce monde, on lui avait demandé de publier son histoire.

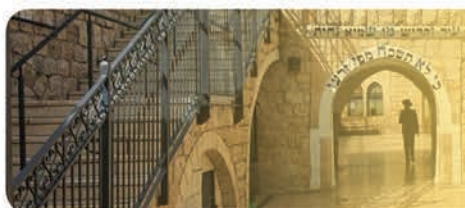
Chers frères, nous disposons d'un pouvoir dont nous ne sommes pas toujours suffisamment conscients : le pouvoir de la prière, qui peut déchirer les Cieux, annuler de terribles sentences, adoucir de durs décrets. Ce pouvoir fonctionne toute l'année, mais est d'autant plus important en ces jours, où le sort personnel et l'avenir de tous sont déterminés. Combien est-ce le moment de nous en souvenir et d'y recourir sans compter !

Déchirons donc les Cieux à Roch Hachana, mais aussi pendant les jours qui précèdent et qui suivent. Souvenons-nous que ces jours sont critiques et qu'il n'en est pas de plus déterminant. C'est le moment d'exploiter chaque instant, de réciter les prières régulières avec une ferveur intense, en ajoutant des larmes ardentes à chaque imploration, mais aussi d'ajouter des prières du Livre des Téhilim et d'autres ouvrages de supplications, de nous tenir à la porte du Ciel à chaque instant et de crier du fond du cœur.

Plus nous optimiserons nos prières en ces jours, plus nous chargerons les anges préposés aux prières de faire résonner les nôtres devant le Roi suprême qui les écoute, plus nous mériterons que dans Sa sensibilité aux larmes, Il se souvienne de Son amour pour les Patriarches et accorde la vie à leur descendance, nous octroie une bonne et douce année, d'abondance et de réussite, une Ktiva véHatima Tova !

Ce feuillet est extrait
des enseignements du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita
perles2paracha@gmail.com

Afin d'écouter son cours de *daf hayomi* ou d'autres sujets,
veuillez composer le numéro suivant
073-295-1342



Vous voulez être partenaire du Rav ?
Des centaines d'enfants réciteront le Chéma Israël grâce à vous | Des délivrances
Des initiatives pour encourager l'observance du Chabbath | Des cours à des prisonniers
Appelez dès aujourd'hui !

Pour faire des dons ou verser une somme en souvenir d'un proche (il est possible de le faire par carte bleue)

afin de soutenir la diffusion de ce feuillet, veuillez nous contacter au **053-311-0710**

Il est également possible de faire un don par Nedarim Plus

PA'HAD DAVID

Roch Hachana

Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

 Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita

 Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi **Moché Aharon Pinto** zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi **'Haim Pinto** zatsal

Il est intéressant de noter que la section de Nitsavim est toujours lue dans la période de Roch Hachana, ce qui laisse entendre l'existence d'un lien étroit entre celle-ci et le premier jour de l'année où tous les membres du peuple juif sont jugés par le Très-Haut.

Il est précisé que le Saint béni soit-Il entama la Création du monde le 25 Eloul et créa l'homme, qui en est l'élite, le 1^{er} Tichri, soit à Roch Hachana. Par ailleurs, il est rapporté que le jour même où Il le créa, Il le fit entrer dans le jardin d'Eden et le mit en garde contre l'interdiction de consommer du fruit de l'arbre de la connaissance. Mais, en dépit de cet avertissement, Adam fauta, se laissant convaincre par sa femme, Eve, elle-même tombée sous les séductions du serpent. A priori, l'Eternel désirait juger le premier homme immédiatement après son péché ; néanmoins, du fait que le Chabbat avait déjà commencé, Il remit ce jugement à la sortie de celui-ci, où Il le chassa du jardin d'Eden.

Dès lors, nous nous heurtons à une difficulté : si c'est l'homme qui fut créé à Roch Hachana, pourquoi ce jour est-il appelé « anniversaire de la Création » ? C'est que, comme nous l'avons souligné, l'homme en représente l'élite ; aussi, lorsqu'il fut créé, c'est le monde entier qui fut à la fois couronné par son constituant principal et qui trouva sa justification, l'univers n'ayant vu le jour que pour lui.

Comme nous le savons, le Saint béni soit-Il a libéré les enfants d'Israël d'Egypte afin de leur donner la Torah, si bien que s'ils n'avaient pas été prêts à la recevoir, ils n'auraient pas été délivrés, tandis que nous, ainsi que nos enfants, aurions encore été sous la botte égyptienne. Autrement dit, c'est la Torah qui a tenu lieu de mérite à nos ancêtres pour leur donner droit à la libération d'Egypte. Dans la même veine, l'homme est le but ultime de la Création, au point que sans lui, l'univers n'aurait pas mérité d'être créé. Ainsi, en tant que couronne de la Création, l'homme justifie l'existence de celle-ci, et l'anniversaire de sa création, à Roch Hachana, peut bien être considéré comme celui du monde.

Le Ohev Israël, que son mérite nous protège,

maskil LÉDAVID

**La création
du monde**


demande dans son ouvrage (*Nitsavim*, premier verset) pourquoi Moché, après avoir dit : « Vous êtes placés aujourd'hui, vous tous » (*Dévarim* 29, 9), détaille ensuite les différentes couches composant le peuple juif, alors que l'expression « vous tous » les inclut déjà. Il explique qu'à Roch Hachana, Dieu ne juge pas uniquement Son peuple, mais également le reste du monde, les non-Juifs, ainsi que les règnes minéral et végétal. Selon quels critères le sort de l'humanité est-il donc fixé ? En fonction du niveau spirituel des enfants d'Israël : s'ils sont liés à la Torah et veillent à observer la parole divine, le Saint béni soit-Il jugera le monde positivement, mais, dans le cas où ils tournent le dos au Créateur et à la Torah, Son verdict sera sévère et tous devront être frappés pour leur méconduite.

Ainsi, l'expression « vous tous » se réfère à l'ensemble de la Création, alors que les différentes catégories énumérées n'en constituent pas le détail exhaustif, mais renvoient aux diverses classes constituant uniquement le peuple juif. Les mots de Moché sont donc bien choisis et ne font pas double emploi.

Nous pouvons répondre à cette question d'une autre manière. A travers cette insistance, Moché désirait signifier aux enfants d'Israël que, bien qu'ils fussent composés de multiples couches différentes, ils devaient se considérer comme une seule entité, partageant la même identité, comme le suggère l'expression « vous tous ». En d'autres termes, il leur incombait d'œuvrer en faveur de la solidarité et c'est justement le règne de cette vertu parmi eux qui leur vaudrait d'être inscrits et scellés pour la vie et la paix.

Si c'est à Roch Hachana que nous nous tenons devant Dieu pour être jugés, nous devons considérer que nous le sommes également tout au long de l'année et nous comporter en conséquence. Quand le Saint béni soit-Il constate que Ses enfants se tiennent face à Lui, toute l'année durant, comme s'il s'agissait des jours de repentir et de miséricorde, Il se comporte Lui aussi à leur égard selon cet attribut et ne prononce à leur sujet que de bons décrets qui englobent également le reste de l'humanité.

 1^{er} Tichri 5784
16 septembre 2023

1309

HORAIRES DE CHABBAT



	Jérusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Paris
Allumage des bougies	6:10	6:25	6:18	7:46
Clôture du Chabbat	7:21	7:22	7:22	8:50
Rabbénou Tam	8:01	7:58	7:59	9:39



HILLOULOT

 Le 1^{er} Tichri
Rabbi Yéhouda Ayache

 Le 2 Tichri
Rabbi Yossef Rozovsky

 Le 3 Tichri
Rabbi Yossef Vital

 Le 4 Tichri
Rabbi Avraham ben Yé'hïel

 Le 5 Tichri
Rabbi Baroukh Chalom
Halévi Achlag

 Le 6 Tichri
Rabbi Yaakov Yossef Harofé

 Le 7 Tichri
Rabbi Yaakov Entebbé




DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Un enthousiasme perpétuel

Dans les communautés juives, la coutume est de réciter le psaume 27 durant le mois d'Eloul : « De David. Le Seigneur est ma lumière et mon salut (...) » Dans la suite de ce chapitre, nous pouvons lire : « Il est une chose que je demande au Seigneur, que je réclame instamment, c'est de séjourner dans la maison de l'Eternel tous les jours de ma vie, de contempler la splendeur de l'Eternel et de fréquenter Son sanctuaire. »

Le roi David ne quémenda pas les honneurs ni la gloire, mais ne demanda qu'une seule chose : pouvoir « séjourner dans la maison de l'Eternel » et ressentir de l'enthousiasme dans l'étude de la Torah et l'accomplissement des *mitsvot*, comme s'il s'agissait de la première fois qu'il se rendait au Temple. Le choix de ce chapitre des *Téhilim* pour les jours de miséricorde n'est pas fortuit : il vise à nous réveiller et à nous faire prendre conscience que notre mission dans ce monde est de servir le Créateur dans un esprit de perfection, et ce, en séjournant dans Sa demeure pour y étudier la Torah jour et nuit. Car seule l'étude de celle-ci apporte à l'homme une protection sur les membres de son corps contre la séduction du péché. Plus on veille à s'assurer une telle protection et plus on aura le mérite de résister à l'épreuve et de se présenter ainsi au jugement dans un état de pureté.

Le roi David était roux et, donc, naturellement attiré par le désir. Conscient de sa nature, il luttait de toutes ses forces contre le désir en s'attachant à la Torah qui protège et préserve l'homme du péché.

Lorsqu'il se maria avec Batchéva avant l'heure, il ne cessa de regretter sa faute et la reconnut en disant : « Mon péché est sans cesse sous mes regards. » (*Téhilim* 51, 5) Bien que nos Sages aient affirmé (*Chabbat* 56a) que « quiconque dit que David a fauté se trompe », il se sentit coupable et s'affligea de ce fait tout le reste de son existence. Comme l'enseignent nos Maîtres, plus l'homme est grand, plus son mauvais penchant l'est également. Aussi, les Justes sont-ils, toute leur vie durant, occupés à étudier la Torah et à se repentir, afin de neutraliser l'influence néfaste de leur mauvais penchant.

Il est recommandé de réciter le chapitre 27 des *Téhilim* avec une grande ferveur, et non pas machinalement. Puisse cette récitation déverser sur nous l'influx bénéfique de la Torah et du repentir du roi David, qui aspira toute sa vie à se rapprocher de l'Eternel – et pas uniquement lors des jours de repentir.



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Une deuxième chance

C'est l'histoire d'un jeune Marseillais qui vivait à des années-lumière de la Torah et des *mitsvot*. Bien qu'il eût un frère à Lyon, où j'habitais à l'époque, il ne me connaissait pas et n'avait même jamais entendu parler de moi, jusqu'au moment où sa vie connut un tournant.

Il fut grièvement blessé lors d'un terrible accident de voiture. Après de multiples opérations et différents traitements, il était toujours plongé dans le coma. Son état était si grave que les médecins qui le prenaient en charge perdirent tout espoir. Ils ne lui donnaient plus aucune chance.

En entendant cela, son frère téléphona à la *Yéchiva* de Lyon et demanda au secrétaire – c'était à l'époque le Rav Chimon Halimi *zal* – à me parler d'urgence.

Du fait que je séjournais au même moment avec ma famille à Nice, il lui expliqua qu'il n'était pas possible de me contacter pour le moment.

Mais l'autre insista, suppliant le secrétaire de lui rendre l'immense service de me contacter malgré tout, son frère se trouvant à Marseille entre la vie et la mort.

Le secrétaire de la *Yéchiva* prit note du nom du malade, puis me contacta afin de me demander de prier pour qu'il guérisse, par le mérite de mes ancêtres.

Or, voilà que, le lendemain, le blessé ouvrit les yeux. Les premiers mots qu'il prononça, après avoir repris connaissance, furent les suivants : « Où est Rabbi David Pinto ? »

Les membres de la famille furent stupéfaits de le voir réveillé et, plus encore, de cette question inattendue. En effet, le malade ne me connaissait ni ne m'avait jamais vu ! « Rabbi David Pinto n'est pas là ; il est actuellement à Nice », lui répondirent-ils.

Le jeune homme accepta cette réponse sans mot dire et demanda alors à ses proches de lui apporter un *talit* et des *téfillin* pour qu'il les porte. C'était une première. Ses proches se hâtèrent de lui donner satisfaction, après quoi ils lui demandèrent des explications à ces demandes étranges.

Le jeune blessé, qui venait tout juste de reprendre conscience, passa alors aux révélations :

« Quand j'étais dans le coma, j'ai senti que mon âme montait au Ciel où j'ai vu les âmes de nos proches disparus qui m'ont expliqué que je devais les suivre, car mon heure de quitter le monde était arrivée. J'ai ressenti une peur intense et refusé de les suivre. C'est alors que j'ai entendu une voix déclarer : "Laissez-le revenir à la vie, car sur terre, le Rav David 'Hanania Pinto prie pour lui par le mérite de ses saints ancêtres !" Avant de me laisser redescendre sur terre, on m'a posé une condition : porter le *talit* et les *téfillin* tous les jours. À cet instant, mon âme a réintégré mon corps et j'ai ouvert les yeux. »

Ainsi se conclut le témoignage poignant de ce jeune homme qui, grâce à D.ieu, se rétablit peu à peu, tout en renforçant sa pratique du Judaïsme et en développant sa *émouna*. Depuis le moment où il est revenu à la vie, il s'est scrupuleusement attaché à porter tous les jours *tsitsit* et *téfillin* et a fondé par la suite un foyer juif digne de ce nom.



PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table
de nos Maîtres

La distribution des tâches

« Je suis monté dans un taxi avant Roch Hachana, raconte le Rav Stein *chelita*, et voilà ce que le chauffeur m'a dit : "Je ne comprends pas pourquoi vous avez si peur, vous autres Rabbins. Personnellement, je me suis toute l'année comporté en bon Juif, je n'ai fait de mal à personne et, la plupart de la journée, je travaille pour mon gagne-pain. Honnêtement, je pense être prêt pour Roch Hachana. D'ailleurs, j'ai même acheté des poissons et une place à la synagogue près de la bouche de climatisation." »

« Lorsque j'ai entendu cela, poursuit le Rav Stein, j'ai senti des frissons parcourir mon corps : combien certaines personnes sont-elles loin de comprendre ce qu'est Roch Hachana ! Elles ignorent la manière dont D.ieu juge l'homme, vérifiant s'il a bien observé les lois de la Torah : relations interhumaines, préservation du regard, lois du Chabbat... Il suffit d'ouvrir le journal tous les jours pour constater que le Créateur ne se repose pas un seul instant. Qui peut retenir ses larmes quand on lit le passage de la prière : "A Roch Hachana, ils sont inscrits et à Kippour, ils sont scellés. Combien mourront et combien naîtront (...)" ? »

A Roch Hachana, on ouvre une liste dans les cieux et on proclame : « Qui sera serein ? » – quel homme méritera cette année de jouir de la sérénité et lequel, au contraire, sera tendu et soucieux ? « Qui sera rabaissé et qui élevé ? » – qui sera licencié ou diminué dans son salaire et qui sera rehaussé dans son travail ou responsable d'une tâche importante ? Quelle femme jouira de bons traitements et égards de la part de son mari et de ses enfants et laquelle n'aura pas cette prérogative ? Cela aussi est déterminé à Roch Hachana, lors de la prière ! C'est pourquoi, affirme Rav Israël Salanter *zatsal*, tout homme a l'obligation d'implorer le Créateur à ce moment crucial pour chaque détail de sa vie : tranquillité, santé, réussite, gagne-pain, joie, paix conjugale...

Rav 'Haïm Fridlander *zatsal*, auteur du *Sifté 'Haïm*, écrit au nom du Ram'hal que le jour de Roch Hachana, le Saint béni soit-Il distribue à tout Juif une part dans la mission de Le couronner dans le monde, durant l'année à venir. Par exemple, untel méritera une année sereine afin de pouvoir se vouer à l'étude de la Torah sans être incommodé par des dérangements. Un autre jouira d'une excellente santé de sorte à pouvoir pratiquer de la bienfaisance, aider les nécessiteux et soutenir les *Yéchivot*. Une dame retirera de la satisfaction de ses enfants et de son travail pour être en mesure d'honorer davantage son mari et d'inviter ainsi la Présence divine à se déployer parmi eux.



à MÉDITER

Les ouvrages saints rapportent, au nom du Talmud de Jérusalem, qu'à Roch Hachana, l'homme n'est pas jugé en fonction de ses actes passés, mais d'après l'état spirituel dans lequel il se trouve en ce jour – sa conduite, son langage et ses pensées. Si, à ce moment-là, son cœur est emplí de bonnes dispositions, il sera considéré comme un Juste parfait et inscrit et scellé pour la vie. Même s'il lui est parfois arrivé, l'année écoulée, de témoigner de la nonchalance, de médire ou de céder à ses vices, le fait qu'il se soit comporté comme il se doit une journée entière est le signe qu'il a changé et est devenu un autre homme.

Le *Machguia'h*, Rav Chlomo Wolbe *zatsal* raconte l'histoire d'un grand homme jouissant de cette réputation. Un individu, désireux de vérifier l'authenticité de ce fait, voyagea jusqu'au village de ce dernier auquel il demanda l'hospitalité pour trois jours. Mais, au terme de son séjour, il n'avait rien relevé de particulier, tout semblait ordinaire. Il repartit bredouille et déçu.

Lorsqu'on lui demanda s'il avait noté chez cet homme une mauvaise conduite ou s'il avait une critique à formuler à son sujet, il répondit par la négative : il se comportait tout à fait normalement, ni de façon bizarre ni exorbitante. On lui expliqua alors : c'est là toute sa grandeur ! « Si, durant les trois jours consécutifs que tu as passés chez lui, tu n'as rien relevé de problématique, c'est le signe que c'est un grand homme ! »

D'après cela, nous comprenons pourquoi il suffit qu'un Juif fasse preuve d'une bonne conduite le jour de Roch Hachana et se conforme aux *halakhot*, sans la moindre faille, pour qu'il soit considéré comme un Juste. La sainteté de ce jour, conjugée à l'habitude qui deviendra une seconde nature, fait de ce Juif un *Tsadiq* méritant un jugement favorable.

Soulignons qu'il ne suffit pas de se comporter correctement durant les prières de Roch Hachana, mais également tout au long de la journée, car on ignore à quel instant on est jugé. Il convient donc d'être tout le temps vigilant, aussi bien au niveau de ses actes que de ses paroles et de ses pensées. On se gardera de prononcer des propos futiles et, a fortiori, des paroles interdites.

Plutôt que d'attendre les jours de repentir suivant Roch Hachana pour corriger nos actes, il nous incombe de le faire dès ce jour du jugement, d'autant plus qu'alors, nous ne sommes pas jugés d'après notre passé, mais selon notre niveau présent.

CHEMIRAT HALACHONE



Les vices, un péché ou une mauvaise conduite ?

Celui qui constate que son prochain est fier ou coléreux, même si ces tares constituent un réel interdit, n'a pas le droit de le raconter, car la plupart des gens pensent qu'elles ne correspondent pas à un vrai interdit, mais que les vertus sont simplement une bonne conduite et que celui qui s'en éloigne n'est pas considéré comme un mécréant.



DES HOMMES DE FOI

En 1999 (5759), Rav Yéchoua Derhy vint à Mogador avec son épouse afin de participer à la *hilloula* du *Tsadik* Rabbi 'Haïm Pinto *zatsal*.

Avant d'arriver à la *hilloula*, Rav Yéchoua pensa aller demander une bénédiction à notre Maître *chelita*, mais il n'avait pas d'argent pour lui faire un don, à l'exclusion de ce qu'il avait mis de côté pour ses propres besoins.

Son épouse, qui sentit ses hésitations, lui conseilla de ne pas aller chez le Rav. Mais le mari ne tint pas compte de ses paroles et lui répondit qu'il donnerait ses économies.

Son épouse s'y opposa fermement : « Si tu donnes nos économies, comment allons-nous passer les fêtes de Tichri qui approchent ?

- Hachem aura pitié de nous », lui répondit-il.

Elle essaya de nouveau de le convaincre, mais il ne l'écouta pas et entra chez le Rav.

Il posa sur son bureau une enveloppe contenant mille francs. Quand il ressortit, son épouse lui reprocha en criant : « Comment as-tu pu donner au Rav tout notre argent ?

- Et comment peut-on aller à la *hilloula* du *Tsadik* sans faire un don à son descendant ? lui répliqua-t-il.

- Mais tu aurais très bien pu te contenter de donner une partie de la somme ! » renchérit-elle.

Rav Yéchoua la calma en lui disant :

« Par ce mérite, D.ieu va nous faire vivre des miracles afin que nous puissions célébrer les fêtes dans la joie et dans la paix. »

Après la *hilloula*, le couple retourna à Casablanca. Ils n'étaient pas encore arrivés chez eux qu'un Juif, qu'ils ne connaissaient pas, s'approcha d'eux et leur demanda : « Avez-vous de l'argent pour acheter le nécessaire pour les fêtes ?

- Non », répondit Rav Yéchoua.

L'inconnu sortit mille francs de sa poche et les lui remit.

Qui était-ce ? D.ieu seul le sait.

Témoin de la grandeur de la délivrance divine - la somme qu'ils avaient donnée en l'honneur du *Tsadik* leur avait été intégralement remboursée -, la femme se réconcilia avec son mari. Toute la nuit, ils évoquèrent la sainteté du *Tsadik* et la manière dont ils avaient été récompensés, en plus du salaire de cette *mitsva* qui les attendait dans le monde futur.

en PERSPECTIVE

Agir pour nos enfants

« Convoques-y le peuple entier, hommes, femmes et enfants (...). » (*Dévarim* 31, 12)

Pourquoi l'homme doit-il fournir tant d'efforts et se sacrifier pour l'éducation de ses enfants, alors que la Torah promet explicitement « Car la bouche de sa postérité ne l'oubliera point » ?

Mais, comme nous le savons, afin de mériter une promesse, nous devons susciter un éveil « d'en bas » en accomplissant une action, afin de permettre à cette promesse de se traduire concrètement. Concernant l'éducation, que nous est-il demandé de faire ?

L'*Admour* de Gour, auteur du *Sfat Emet*, explique que le père doit avant tout enseigner la Torah à son fils. Toutefois, d'autres actions dont l'effet immédiat n'est pas perceptible sont également comprises dans ce devoir. Par exemple, tout effort investi dans le but de rapprocher son enfant de la Torah, même si on ne remarque pas tout de suite le résultat, entraîne un éveil en bas et, dans ce sillage, permet à l'enfant d'être réceptif à l'influence de la Torah.

Telle est en effet la récompense promise aux parents qui amènent leurs jeunes enfants au rassemblement général, ordonné par notre verset introductif. Si ceux-ci ne sont certes pas en mesure de tout comprendre, il est crucial que les parents se sacrifient pour les amener. La dévotion qu'ils témoignent ainsi aura vite fait de porter ses fruits et ils grandiront dans la voie de la Torah. Quelle plus belle récompense pourrait-on promettre aux parents ?

Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui, à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du *Tsadik* Rabbi David 'Hanania Pinto *chelita*

Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah

prononcées par notre Maître,

l'*Admour* Rabbi David 'Hanania Pinto *chelita*,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'*Admour* Rabbi David 'Hanania Pinto *chelita* en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !